

# Crises alimentaires et mesures d'atténuation

En République Démocratique du Congo

**Revue des stratégies et promotion  
de bonnes pratiques**

Damien-Joseph MUTEBA KALALA  
et  
Jules NKULU MWINE FYAMA

**Konrad Adenauer Stiftung**

# **CRISES ALIMENTAIRES ET MESURES D'ATTENUATION**

**EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Revue des stratégies et promotion  
de bonnes pratiques**

Par

**Damien-Joseph MUTEBA KALALA**

et

**Jules NKULU MWINE FYAMA**



**KONRAD  
ADENAUER  
STIFTUNG**

**Publications de la  
Konrad Adenauer Stiftung  
Kinshasa, Juin 2019**

*Cet ouvrage a été publié avec l'appui financier  
de la **Fondation Konrad Adenauer**  
en République Démocratique du Congo, dans le cadre de  
son projet « **Un seul monde sans faim** » **EWoH**.*

*Son contenu ne reflète que le point de vue de ses Auteurs.*

Coordination du Projet : **Benno MÜCHLER**  
*Représentant Résident de la KAS/RDC  
Directeur du projet EWoH/RDC*

*Professeur **Félicien KABAMBA MBAMBU**  
de l'Université de Kinshasa  
Chef de Projet «Un seul monde sans faim»  
de la Konrad-Adenauer-Stiftung/RDC*

Copyright : **Fondation Konrad Adenauer / EWoH**  
Kinshasa, Juin 2019  
Dépôt légal : JN 3.01906-57257

*Mise en page et Couverture : Clarisse Pembele Ntibisa*

Imprimé en République Démocratique du Congo par MÉDIASPAUL

## Table des matières

Préface	v
Listes des figures et cartes	vii
Liste des tableaux	vii
Sigles et abréviations	viii
Résumé exécutif	ix
Introduction	13
<b>1. Crises alimentaires en RDC</b>	<b>15</b>
1.1. Situation globale des crises alimentaires en RDC	15
1.1.1. Les causes de l'insécurité alimentaire en RDC	18
1.1.2. Principales crises alimentaires en RD Congo	21
1.2. Autres crises connues en RDC entravant la sécurité alimentaire	35
<b>2. Présentation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires en RDC</b>	<b>37</b>
2.1. Réponse aux crises alimentaires en RDC	37
2.2. Acteurs dans les crises alimentaires en RD Congo	38
2.2.1. Le Gouvernement congolais	38
2.2.2. Les humanitaires	42
<b>3. Analyse du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires en RDC</b>	<b>51</b>
3.1. Identification des atouts du dispositif de gestion des crises alimentaires en RDC	51
3.1.1. Les atouts par rapport à l'action gouvernementale	51
3.1.2. Les atouts par rapport à l'action des humanitaires	52
3.2. Identification des faiblesses du dispositif de gestion des crises alimentaires en RDC	53
3.2.1. Faiblesses du dispositif par rapport à l'action gouvernementale de gestion des crises alimentaires	53
3.2.2. Faiblesses du dispositif par rapport à l'action des humanitaires	58
3.3. Identification des opportunités pouvant renforcer le dispositif de prévention et de gestion des crises	62

3.4. Identification des menaces sur le dispositif de gestion des crises alimentaires	66
<b>4. Situation alimentaire et gestion des crises alimentaires dans le Kasai-Central, le Tanganyika et le Haut-Lomami</b>	66
4.1. Crise alimentaire dans le Kasai central	66
4.1.1. Brève présentation de la province du Kasai central	67
4.1.2. Causes pertinentes et sévérité de la crise dans le Kasai	69
4.1.3. Etat des lieux des populations du Kasai-central à la fin du conflit	72
4.1.4. Analyse de la situation alimentaire actuelle à partir des données d'enquête	77
4.1.5. Réponses à la crise	81
4.2. Crises alimentaires dans le Tanganyika et le Haut-Katanga	83
4.2.1. Causes pertinentes et sévérité des crises	85
4.2.2. Situation alimentaire	86
4.2.3. Tendances de l'insécurité alimentaire	88
4.2.4. Stratégies d'intervention	90
<b>5. Esquisse de bonnes pratiques de gestion des crises alimentaires</b>	92
5.1. Typologie des crises alimentaires du point de vue de la sémantique	94
5.2. Revue des bonnes pratiques	96
5.2.1. Phases pré-crise	98
5.2.2. Intervention en phase de crise alimentaire	103
5.2.3. Interventions alimentaires en phases post-crise	106
Conclusion et recommandations d'ordre général	108
Recommandations pour une prévention et une bonne gestion de crises alimentaires en RDC	113
Références bibliographiques	116
Annexe	119

## Préface

*La République Démocratique du Congo est régulièrement confrontée aux crises alimentaires et nutritionnelles qui s'inscrivent dans un contexte de pauvreté et des conflits armés entraînant la faim chronique et l'amplification de la sous-alimentation.*

*Si nous nous référons aux conclusions du sommet mondial sur l'alimentation de 1992, la sécurité alimentaire repose sur trois piliers : la disponibilité des aliments, l'accessibilité de ces aliments et leur utilisation. Ce concept ne trouve pas en RDC un terrain propice pour son application étant donné qu'une bonne partie de la population congolaise et surtout celle des régions affectées par les conflits armés est durement frappée par l'insuffisance des aliments rendant difficile leur accessibilité et leur utilisation.*

*La crise alimentaire en RDC reste un phénomène structurel et conjoncturel et prend ses racines dans l'histoire politique et économique de ce pays qui dispose pourtant des larges étendues des terres arables et bénéficie des meilleures conditions agro-écologiques. Malgré l'existence de toutes ces potentialités, une grande partie de la population congolaise n'arrive pas à faire face à ses besoins alimentaires.*

*Comment repenser le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires et plus spécifiquement les mesures durables et urgentes à prendre en vue de leur atténuation en République Démocratique du Congo, telle est la question principale à laquelle cet ouvrage essaie d'apporter des réponses.*

*Dans le cadre de son projet "Un seul monde sans faim", la Fondation Konrad Adenauer a initié cette étude sur "Crises alimentaires et mesures d'atténuation. Revue des stratégies et promotion des bonnes pratiques" pour fournir un aperçu sur l'ampleur, la gravité et les facteurs des crises alimentaires congolaises avec un focus sur les principales mesures appliquées pour leur atténuation.*

*L'ouvrage des professeurs Damien-Joseph Muteba et Jules Nkulu ne pose pas la question de la faim uniquement en fonction des liens entre l'offre et la demande. Il a l'avantage de proposer une grille d'analyse multifactorielle de la crise alimentaire avant de livrer une analyse scrupuleuse des mesures multiformes destinées à l'atténuer.*

*Avec une maîtrise parfaite de la question, les auteurs nous initient à sa complexité et nous font pénétrer dans cette véritable toile d'araignée que constitue la multitude des contextes locaux (Provinces de Haut-Katanga, du Tanganyika, du Haut-Lomami, du Kasai-Central) avec, à chaque fois, des situations des permanences et des particularités.*

Fait à Kinshasa, le 21 juin 2019

**Benno MÜCHLER**

*Représentant Résident*

*de la Fondation Konrad Adenauer en RD Congo*

*Directeur du Projet « Un seul monde sans faim », "EWoH" en sigle*

## Listes des figures et cartes

Figure 1 : Carte RDC-. IPC, 16è cadre, 2018 (FAO, 2019) .....	16
Figure 2 : Accès à la terre RDC en 2010 et 2012.....	30
Figure 3 : Carte d'insécurité alimentaire chronique en RDC.....	34
Figure 4 : Agenda inachevé des OMD en RD Congo .....	56
Figure 5 : schéma d'intervention en cas de crise alimentaire .....	60
Figure 6 : Carte de la province du Kasai-Central .....	67
Figure 7 : Evolution de la situation alimentaire dans le Kasai-Central de 2016 à 2017 .....	73
Figure 8 : Disponibilité brute du maïs par tête comparée à la norme de consommation nationale .....	75
Figure 9 : Structure des dépenses alimentaires moyennes par ménage dans la province du Kasai central .....	77
Figure 10 : Aliments de base préférés .....	79
Figure 11 : Préférences et consommation des légumes.....	80
Figure 12 : Préférence et consommation des produits carnés.....	80
Figure 13 : Conséquences du phénomène Kamuina Nsapu .....	81
Figure 14 : Carte de la région Tanganyika et Haut-Katanga .....	83
Figure 15 : Carte 4. Prévalence de l'insécurité alimentaire dans le Tanganyika et le Haut-Katanga (INS, 2018) .....	84
Figure 16 : Evolution du coût de vie et du pouvoir d'achat au Tanganyika.....	89
Figure 17 : Carte des Zones prioritaires du Tanganyika, Haut-Katanga et Haut-Lomami .....	91

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution de EDS en RDC .....	28
Tableau 2 : Catastrophes de types divers en RDC entre mars 1968 et octobre 2003 .....	36
Tableau 3 : Evolution des interventions des humanitaires en RDC de 2011 à 2016 .....	50
Tableau 4 : Territoires, superficies et populations du Kasai-Central .....	68
Tableau 5 : Rendements des cultures de produits vivriers.....	70
Tableau 6 : Evolution de la production du maïs dans la province du Kasai central .....	76
Tableau 7 : Prévalence à l'insécurité alimentaire : Indicateurs et Populations (PAM, 2019).....	87
Tableau 8 : Evolution et ampleur de la crise dans l'espace Kasaien .....	99

## Sigles et abréviations

AHSN	: Action Humanitaire et Solidarité Sociale
FAO	: Food and Agriculture Organization
FEWSNET	: Famin Early Warning System Network
FIDA	: Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
IPC	: Integrated Food Security Phase Classification
MAG	: Malnutrition Aigüe Globale
PIB	: Produit Intérieur Brut
RD Congo	: République Démocratique du Congo
SFCG	: Search For Common Ground
APSKA	: Association des Producteurs des Semences du Katanga
BDD	: Bureau Diocésain de Développement
CEPC	: Centre d'Exécution des Programmes Communautaires
COPP	: Coopérative des Pêcheurs de Pweto
CRM	: Centre de Recherche sur le Maïs
CRS	: Catholic Relief Services
FEC	: Fédération des Entreprises du Congo
GECAMINES	: Générale des Carrières et des mines
INERA	: Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
INS	: Institut National de Statistique
IPAPEL	: Inspection Provinciale de l'Agriculture Pêche et Elevage
MINAGRIPEL	: Ministère de l'Agriculture Pêche et Elevage
ODD	: Objectifs de développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PRODAP	: Projet d'Appui au Programme intégré du Lac Tanganyika
PRONANUT	: Programme National de Nutrition
SNCC	: Société Nationale des Chemins de Fer Congolais
SNHR	: Service National d'Hydraulique Rurale
SNSA	: Service National des Statistiques Agricoles
SNU	: Système des Nations Unies
TFM	: Tenke Fungurume Mining
UNIKAL	: Université de Kalemie
UNILU	: Université de Lubumbashi
URD	: Urgence Réhabilitation Développement

## Résumé exécutif

*Damien-Joseph MUTEBA KALALA*

*et*

*Jules Nkulu Mwine Fyama*

Cette étude sur les crises alimentaires et les mesures d'atténuation en République Démocratique du Congo qui a été initiée et financée par Konrad Adenauer Stiftung dans le cadre du projet « Un seul monde dans faim » vise in fine à relever les défis de la sécurité alimentaire en Afrique.

L'objectif global de cette étude est d'analyser le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires en RDC et plus spécifiquement les mesures durables et urgentes prises en vue de leur atténuation. Pour atteindre ces objectifs, la combinaison de plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données a été nécessaire. En plus de la revue de la littérature, certaines données ont été collectées

- 
- \* Damien-Joseph MUTEBA KALALA, de nationalité congolaise, âgé de 46 ans, est un Agroéconomiste et porteur d'un diplôme de PhD en sciences agronomiques de l'Université de Liège en 2014, au terme de l'étude portant sur la caractérisation des modes de consommation alimentaires des ménages à Kinshasa.

Auteurs de plusieurs publications sur la sécurité alimentaire, la consommation alimentaire, les modes de vie, etc. Plusieurs fois Consultant pour le compte de la FAO, PNUD, PDPC notamment sur les questions liées à l'analyse et gestion des pertes alimentaires post-récoltes à Bulungu, Idiofa, Seke-Banza et Luozi.

En outre, il est Professeur à l'université de Kinshasa où il assure les fonctions de Secrétaire académique à la Faculté des Sciences Agronomiques.

- \* Jules NKULU MWINE FYAMA, congolais âgé de 53 ans est un passionné des chaînes des valeurs et des filières agricoles en République Démocratique du Congo.

Il a travaillé depuis une dizaine d'années sur les questions de la valorisation des filières agricoles dans plusieurs provinces dont le Kasai Central, le Kasai Oriental, le Tanganyika, le Maniema, le Sankuru, le Haut-Katanga, le Lualaba, le Kongo Central, le Sud-Ubangi, etc. pour le compte de la FAO, de FEWSNET, de l'USAID, de CRS, de ACIDI-VOCA, de la BAD et de la Banque Mondiale.

Professeur à l'université de Lubumbashi où il est le Chef du Département d'économie agricole, il dirige l'Unité de recherche en économie et développement agricole (UREDA) au sein de laquelle fonctionne l'observatoire des prix agricoles du Katanga (OPAK). Ces outils scientifiques lui facilitent la conduite de plusieurs études ayant trait à la problématique de l'approvisionnement des centres de consommation en ressources agricoles et agro-alimentaires.

par des interviews semi directifs avec les personnes ressources disséminées à travers le pays et les enquêtes quantitatives.

Après traitement et analyse des données, les constats suivants se dégagent :

1. *9,8 millions de personnes sont en en crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë et 3,3 millions de personnes en situation d'urgence en RD Congo. Celles-ci sont concentrées plus dans les provinces du Kasai, le Nord Kivu, le Sud Kivu, le Maniema, le Haut-Katanga, le Tanganyika et l'Ituri ;*
2. *Structurellement, les crises alimentaires sont dues notamment au faible niveau d'investissement dans le secteur agricole (ce qui est le cas dans toutes les provinces de la RD Congo) alors que les conflits armés, les déplacements de populations dans les zones de conflits, les désastres naturels, les épidémies récurrentes ainsi que l'inaccessibilité aux infrastructures socio-économiques de base sont venus exacerber une situation déjà inquiétante mais devenue presque la coutume ;*
3. *Le gouvernement et les agences humanitaires (internationales ou nationales) sont les principaux acteurs dans la gestion des crises alimentaires en RD Congo. Le premier agit à travers les ministères concernés par la mise en place des programmes et projets (MINAGRIPEL, MINSANTE, MINPLAN, MINAFFSOC) qui contribueraient à la sécurité alimentaire des populations alors que les secondes répondent à des cas spécifiques de crise alimentaire par une assistance alimentaire et agricole d'urgence ;*
4. *Le Fonds Humanitaire de la RDC permet à la communauté humanitaire de répondre aux besoins essentiels et aux nouvelles situations d'urgence d'une manière flexible, rapide et efficace par des subventions allouées aux Organisations Non Gouvernementales Nationales et Internationales ainsi qu'aux Agences des Nations Unies ;*
5. *Ces organisations se réunissent régulièrement dans les clusters dont fait partie le Cluster sécurité alimentaire afin de coordonner les interventions en matière de sécurité alimentaire, d'harmoniser les stratégies d'intervention et de rendre compte des progrès réalisés et des expériences vécues ;*
6. *L'assistance de ces organisations s'opère pour pouvoir permettre aux personnes en crise de se relancer par l'activité agricole et*

- concerne principalement des kits maraichers, des kits vivriers, des kits petit élevage, des kits pêche et pisciculture, des unités de transformation ;*
- 7. Le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires existant en RD Congo présente autant d'atouts que de faiblesses, autant d'opportunités que de menace, ce qui nécessite davantage l'implication du gouvernement et des agences humanitaires pour le rendre proactif et efficace ;*
  - 8. La province du Kasai central fait face à la pire crise alimentaire de ses 50 dernières années en une production agricole structurellement en berne mais surtout les déplacements massifs des populations qui ont entraîné le manque de nourriture pour subvenir aux besoins immédiats et le fait que plusieurs ménages n'ont pas planté à temps ou pas du tout pendant 3 saisons passées. Malgré le retour timide de la paix, ceci laisse présager un spectre d'augmentation des cas d'insécurité alimentaire dans la zone où déjà les ménages consomment 3,8 groupes d'aliments sur les douze recommandés et adoptent ainsi des stratégies de survie relativement sévères ;*
  - 9. Dans la province du Tanganyika, tous les territoires ont été affectés par les conflits armés et intercommunautaires qui ont provoqué un exode rural dont les effets sur la sécurité alimentaire mettront longtemps à se normaliser. L'une des grandes conséquences inhérentes aux conflits armés dans cette province c'est que le Tanganyika a totalement perdu sa vocation de grenier agricole du Katanga et des Kasai. En effet, la ville de Kalemie, à titre d'exemple est devenue dépendante de la Tanzanie en plusieurs produits alimentaires de base. Le territoire de Moba, jadis pourvoyeuse de maïs pour la province est juste autosuffisante ;*
  - 10. Dans le territoire de Pweto, la situation n'est guère satisfaisante, la chute du niveau de production due à l'abandon de grands bassins de productions agricoles (du fait des conflits armés entre groupes Mai-Mai et/ou entre populations bantous et Twa) est à la base de la montée des importations des produits alimentaires de base (en provenance de la Zambie voisine.*



## INTRODUCTION

La RD Congo doit aujourd'hui répondre à une obligation pressente de mise en place des mécanismes de gestion et de prévention des crises alimentaires. Par voie de conséquences, le pays doit urgemment, d'une part, mettre en place des stratégies durables de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la mesure où plusieurs régions sont menacées par la famine, et d'autre part, faire face à la demande croissante des mécanismes de résilience sans lesquels l'envolée des taux des personnes vulnérables ne pourra connaître de répit.

La RD Congo est un pays en situation de crise prolongée mais ceci occulte le fait qu'il s'agit en fait de situations d'urgence aiguës qui s'enchaînent chaque semaine ou chaque mois. En plus du cadre macro-économique fragile caractérisée par la faiblesse de la production nationale et une détérioration continue de la monnaie locale (Franc congolais) à la base de l'augmentation des prix des produits de base, la RD Congo fait face à des crises multiformes (alimentaire, nutritionnelle, épidémique, ...) liées à trois décennies de chocs successifs qui ont intensifié les besoins alimentaires et la vulnérabilité de la population congolaise en dépit de son potentiel agricole pourtant énorme<sup>1</sup>. A ces chocs, s'ajoutent de nombreux dangers latents et/ou des menaces réelles qui ont des incidences sur les ménages : maladies (rougeole, choléra, fièvre jaune, Ebola), mais aussi sécheresse, inondations et même criquets qui menacent les récoltes de maïs et posent eux aussi un risque significatif à la sécurité alimentaire.

Cette étude se focalise sur l'analyse des crises alimentaires en RD Congo et les mesures de prévention et de gestion avec un accent particulier sur les provinces du Tanganyika, du Haut Katanga (territoire de Pweto et de Mitwaba) et du Kasai central. Dans plusieurs zones du pays, les populations font face aux conséquences des conflits armés et violences intercommunautaires. Ceux-ci demeurent à ce jour le principal facteur déclencheur des crises alimentaires dans le pays. En effet, les conflits armés entraînent des déplacements massifs

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, les seules vallées de la Ruzizi et celle de la Lufira réunissent plus de 6 millions d'hectares de terres irrigables dont le potentiel peut nourrir l'ensemble de la sous-région en céréales (maïs et riz).

parfois irréversibles des populations des zones de production vers des centres urbains.

La plupart des besoins sont concentrés dans les zones de conflits à l'est du pays mais la crise continue à s'aggraver et à s'étendre dans les zones jadis considérées comme stables, perturbant ainsi les moyens d'existence des populations et épuisant au fil du temps leurs capacités d'adaptation. Très vite, face à l'inertie des services publics sociaux, les populations se retrouvent dans un cycle de pauvreté non borné. Depuis 2016, des poches de grave vulnérabilité existent ailleurs dans le pays comme au Kasaï, région pourtant réputée stable car n'ayant pas connu la violence depuis plus de 50 ans.

Cette étude sur les crises alimentaires et les mesures d'atténuation est réalisée dans l'objectif d'analyser le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires en RDC et plus spécifiquement les mesures prises en urgence ou de façon durable pour atténuer lesdites crises.

La méthodologie utilisée est principalement basée sur la collecte et l'analyse des données secondaires ainsi que les entretiens avec les personnes ressources. Les données secondaires ont été collectées par l'analyse documentaire à travers la revue de la littérature (publications scientifiques, rapports des projets, accords et traités en lien avec la thématique) disponible auprès des organisations internationales<sup>2</sup> et nationales ainsi que les services publics (Ministères et Inspections de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage à tous les niveaux, ministères des affaires sociale, ministères de la santé) opérant dans les domaines humanitaires et plus précisément dans la sécurité alimentaire.

Les personnes ressources ont été consultées lors des entretiens semi structurés selon leur disponibilité et leur capacité à fournir des informations tant dans la ville de Kinshasa que dans les provinces du Kasaï central, du Haut-Katanga et du Tanganyika. Certains de ces entretiens se sont déroulés par téléphone pour des personnes vivant en dehors de la ville de Kinshasa, Kananga, Kalemie et Lubumbashi.

Ces entretiens avec les intervenants clés ont été transcrits et codés à l'aide de la méthode inductive pour identifier les thèmes centraux

---

<sup>2</sup> Principalement la FAO, le PAM et FEWSNET.

relatifs aux causes et conséquences des crises ainsi qu'aux mécanismes de gestion et de prévention.

Les principales sources d'information secondaire sont le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) et le Cadre harmonisé (CH). D'autres sources d'information sont les produits du Cluster Sécurité Alimentaire, de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), de la FAO, de FEWSNET, du PAM et de l'UNICEF.

## **1. CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

### **1.1. SITUATION GLOBALE DES CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

Le schéma théorique d'analyse des crises, encore présent dans de nombreux esprits, représente le « phénomène crise » comme un passage momentané et temporaire dans le « long fleuve tranquille » de la paix mais cette compréhension n'est malheureusement applicable qu'à de rares exceptions et ne correspond pas à la majorité des crises connues en RD Congo. La réalité dans ce pays révèle plutôt une typologie complexe et multiforme avec des courbes des crises multimodales, plates, dissymétriques, mais en tout cas pas « Gaussiennes » (Grünewald. F et al, 2010).

La RD Congo est un pays en situation de crise prolongée. Celle-ci est caractérisée par la faiblesse du revenu et le déficit vivrier, la situation de crise - naturelle ou d'origine humaine - pendant six années consécutives de 2013 à 2018 ou bien pendant dix ans entre 2007 et 2016 et figurant sur la liste des pays nécessitant une aide alimentaire extérieure avec plus de 10 pour cent de l'aide publique au développement totale reçue sous forme d'aide humanitaire entre 2006 et 2014 (FAO, FIDA, et al. , 2017).

Sur base des analyses du 16<sup>ème</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) réalisée en 2018 (voir carte ci-dessous), portant sur une population de 101 territoires, représentant environ 56,2 millions de personnes en milieux ruraux, il en résulte que 13,1 millions sont en insécurité alimentaire.

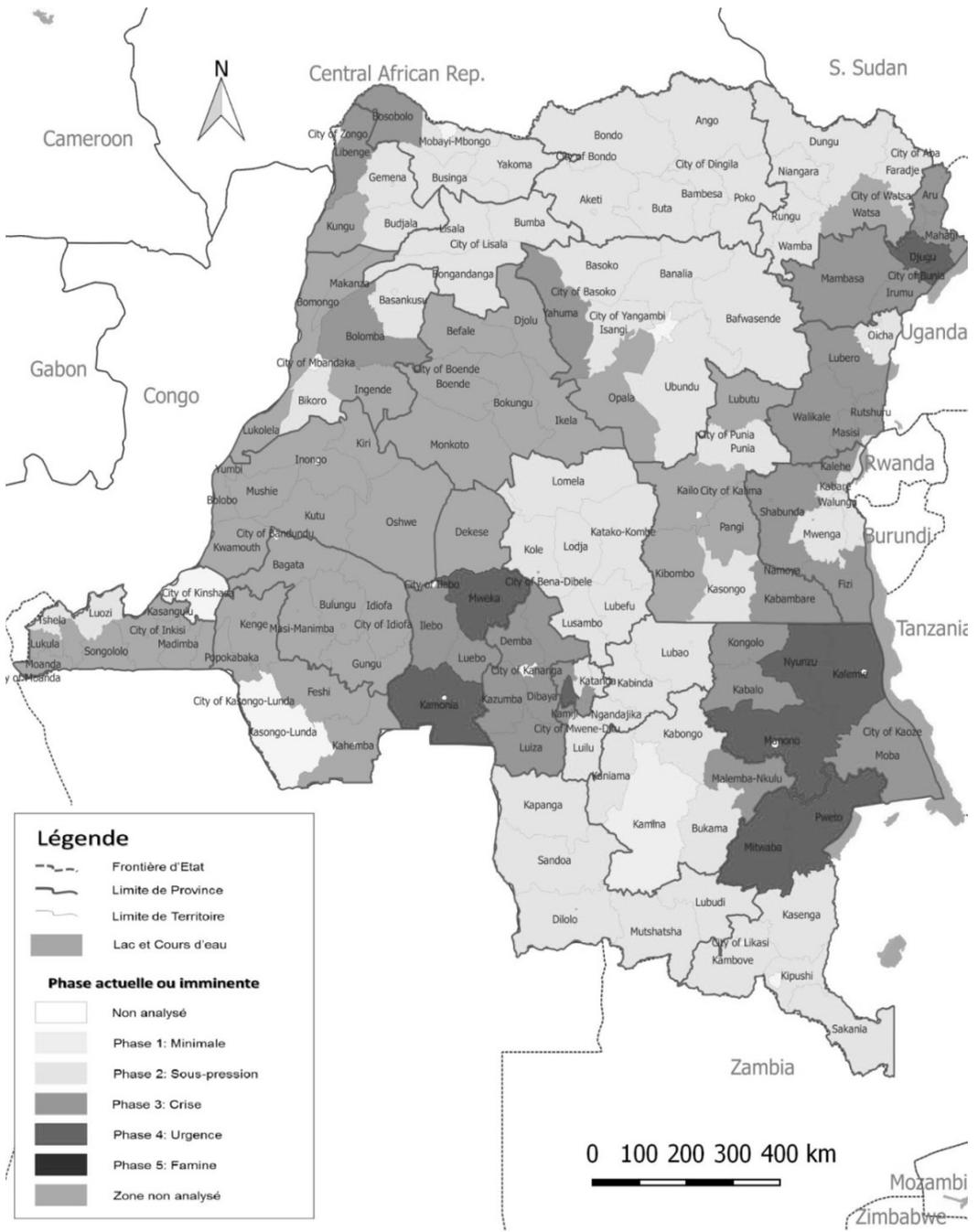


Figure 1. Carte RDC-. IPC, 16è cadre, 2018 (FAO, 2019)

Ces personnes pouvant être réparties de la manière suivante : 9,8 millions de personnes en phase 3 (c'est-à-dire en crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë) et 3,3 millions de personnes en phase 4 (c'est-à-dire en situation d'urgence). Selon la même source, cinq (5) situations alimentaires ont été identifiées et présentés dans les cinq blocs majeurs ci-après :

**Bloc 1** – *des zones sous l'influence de groupes armés nationaux et étrangers qui s'affrontent pour le contrôle de ressources minières et qui incitent les communautés à abandonner leurs zones de moyens d'existence* à cause d'énormes violations des droits humains y compris le manque d'accès à la nourriture de bonne qualité, à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation en sus des biens non alimentaires. Ce bloc est essentiellement composé des provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud Kivu, Ituri, Tanganyika, Haut-Katanga<sup>3</sup>) et du centre du pays qui ressentent maintenant les effets des attaques de la milice Kamuina Nsapu malgré l'accalmie observée dans la majeure partie des zones concernées.

**Bloc 2** – *des zones touchées par les épidémies qui affectent des membres actifs au sein des ménages et en corollaire l'ensemble de la communauté où près de 10% d'enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition aiguë sévère.* Outre la récurrence de l'épidémie de choléra et de rougeole, la Province de l'Équateur a accueilli la maladie à virus Ébola, très contagieuse et potentiellement mortelle qui a causé le déplacement de quelques ménages et la mise en quarantaine de la zone y compris les populations vivant de l'agriculture, de la chasse et des activités génératrices de revenu. Des efforts du Gouvernement (Ministère de la Santé) et de ses partenaires ont permis de repousser le virus Ebola hors de la Province de l'Équateur tandis que la malnutrition demeure toujours préoccupante sur l'ensemble de zones suivi à l'aide du SNSAP.

**Bloc 3** – *des zones infestées par la chenille légionnaire d'automne qui attaque la culture de maïs, la mosaïque africaine du manioc, la striure brune, les criquets puants, la mouche blanche, le puceron noir du*

---

<sup>3</sup> Les provinces du Haut-Katanga et du Tanganyika connaissent depuis 2015 des conflits armés intercommunautaires qui touchent les zones de grande production Nyunzu, Kabalo, périphéries Nord et Sud de Kalemie, une partie du territoire de Moba et aux confins des territoires de Moba, Mitwaba et Pweto où s'affrontent assez régulièrement les populations bantoues et pygmées.

*bananier, l'acarien vert du manioc et la mouche des fruits en plus de la récurrence des inondations qui influent sur les disponibilités alimentaires de zones et de communautés rurales ainsi que leur accessibilité surtout économique dans un contexte de vulnérabilité d'accès au revenu et un pouvoir d'achat largement faible. L'état de lieu de pertes après récolte dans l'espace Kasaïen, le Haut-Katanga et le Tanganyika révèle une situation phytosanitaire préoccupante, d'énormes perturbations dans la pluviométrie à la base de faibles rendements et la dégénérescence du matériel végétal et animal. La mission de la campagne agricole 2017/2018 souligne la nécessité de réviser le calendrier agricole de chaque province en plus de celui du pays, et la redynamisation du système de vulgarisation.*

**Bloc 4** – *des zones ayant accueilli des réfugiés Sud soudanais, Centrafricains et Burundais. Ces communautés partagent avec les réfugiés leurs moyens d'existence (avoirs), et jouent le rôle de premier secours d'urgence lors de l'afflux de réfugiés fuyant généralement de conflits armés et des violations graves des Droits humains à la base de l'insécurité alimentaire et le manque d'accès aux services sociaux de base communautaires.*

**Bloc 5** – *des zones restantes où les communautés vivent de manière structurelle dans la pauvreté et la précarité généralisées. Ces zones affichent des indicateurs de vulnérabilité toujours alarmants, et les indicateurs dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé, de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement, et de l'éducation sont dans la même situation. A ce jour, le Gouvernement de la République a lancé le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2018-2022 dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vies de communautés en réduisant la chronicité de la vulnérabilité dans les domaines prioritaires.*

### **1.1.1. Les causes de l'insécurité alimentaire en RDC**

La situation des crises alimentaires en RD Congo évolue tout en stagnant depuis des décennies. Si beaucoup affirment que la situation humanitaire en RDC est vieille de 20 ans, les facteurs déterminants et les conséquences de la crise humanitaire sont présents dans le pays depuis son indépendance en 1960. Après plusieurs décennies de conflits internes nombreux durant le régime militaire de Mobutu Sese Seko, la situation dangereuse dans le pays culmina en 1994, à la suite de la crise des réfugiés et des retombées du génocide rwandais, suivie

peu après par la guerre régionale dite d'agression Rwando-Ougando-Burundaise de cinq ans au Congo impliquant de multiples groupes rebelles et armées nationales<sup>4</sup>.

Plusieurs guerres politico-économiques et conflits intercommunautaires se sont succédé, empêchant le pays à réinvestir les produits des ressources minières et des hydrocarbures dans les secteurs clés de la vie économique, notamment le secteur agricole.

Malgré un potentiel important dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, et de l'exploitation forestière et minière, le pays est affecté par une insécurité alimentaire récurrente. Les causes en sont multiples, mais peuvent être déclinées sous deux catégories : structurelles et conjoncturelles.

#### *1.1.1.1. Les causes structurelles*

Elles sont en lien direct avec la production agricole qui est en berne depuis plus de 3 décennies. Le niveau actuel de la production agricole est inférieur de 30 à 40% à celui de 1997 alors que le secteur agricole représente une part importante du PIB du pays.

La chute de la production agricole nationale est principalement due:

- *Aux pénuries et/ou manque d'accès aux outils et aux intrants agricoles de qualité ;*
- *A l'isolement de certaines zones de production et/ou à des difficultés d'accès au foncier ;*
- *A la persistance de maladies décimant les cultures et les cheptels ;*
- *A la désorganisation durable de l'ensemble des filières, en particulier des marchés, des coopératives, de l'appui technique et de l'encadrement des services du gouvernement (capacité et ressources) ;*
- *A la volatilité des prix des produits agricoles ;*
- *Au manque de mise en œuvre des réformes proposées pour la relance du secteur agricole (renforcement des capacités institutionnelles, mise en place de systèmes et de services*

---

<sup>4</sup> OCHA (2017) affirme que depuis 1994, les populations en situation de crise alimentaire et humanitaire double voire triple année après année jusqu'à ce jour.

*agricoles de base, et de collecte/diffusion de statistiques agricoles, etc.) ;*

- *Au manque d'investissement dans le secteur agricole ;*
- *Au manque d'accès à des systèmes de crédit ;*
- *A l'abandon des productions vivrières au détriment de l'exploitation artisanale minière ;*
- *Au mauvais état des routes et voies de desserte agricole, etc.*

Ces causes contribuent ainsi au déclin de la production et limitent le développement d'activités porteuses de croissance, de revenus et d'emplois.

#### *1.1.1.2. Causes conjoncturelles*

Les facteurs conjoncturels aggravants, sont liés principalement :

- *Aux conflits armés dans l'Est et au centre du pays qui ont généré une insécurité permanente et des restrictions d'accès à certaines zones de production agricole (Kasaï central et Tanganyika surtout) ;*
- *Aux déplacements de populations dans les zones de conflits (inaccessibilité/abandon des champs, pillages des récoltes/récoltes précoces, limitation des surfaces cultivées et choix liés aux risques) et aux mouvements de retours des populations dans les zones hors-conflits ;*
- *Aux désastres naturels et aux épidémies récurrentes (inondations, sécheresses, VIH/Sida) ;*
- *A la perte des facteurs de production et à l'inaccessibilité aux infrastructures socio-économiques de base.*

Globalement, la RD Congo ne s'est pas encore remise de la crise alimentaire de 2008 dont les effets ont été aggravés par la crise électorale de 2011 et les tensions autour du processus électoral de 2016.

En 2007 – 2008, le pays a été confronté à la crise mondiale liée à la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques laquelle a occasionné une érosion du pouvoir d'achat de ménages, l'amenuisement de la qualité de l'alimentation et l'augmentation de la malnutrition. Comme dans certains pays d'Afrique subsaharienne, les effets de la crise alimentaire mondiale en RDC se sont fait sentir plus violemment à cause de la faible productivité de son secteur agricole et

de sa dépendance vis-à-vis des importations des commodités alimentaires (Rapport OMD, 2015).

En 2008, selon l'INS, le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère est estimé à 3 666 000 et celles en insécurité alimentaire modérée s'élève à un peu plus de 17 200 000. La crise alimentaire a touché la RDC par l'accroissement des prix des denrées alimentaires sur le marché national à la suite de la rareté des produits alimentaires importés dont le pays est fortement tributaire. Elle a entraîné un important renchérissement des prix des céréales importées : riz, maïs, farine de froment, mais aussi du sucre, de l'huile végétale, du lait en poudre, du poisson (chinchard), du poulet, de la viande de bœuf, des intrants agricoles (semences et engrais), et des équipements nécessaires à la production.

En RDC, les importations alimentaires<sup>5</sup> l'emportent sur la production locale, laquelle est affectée par des problèmes liés à l'évacuation, au transport, à la distribution ou à la conservation. Les produits locaux ont été aussi affectés du fait de l'augmentation des prix des engrais, du carburant et du transport.

A la suite de la crise énergétique consécutive à la crise financière, il y a eu d'importantes fluctuations du prix à la pompe avec un impact direct sur plusieurs paramètres, notamment le coût de la fabrication des engrais pour l'agriculture, la production énergétique nécessaire notamment à l'élevage et l'inflation.

En novembre 2008, le taux d'inflation cumulé était de 21,6 % dont 13 % d'inflation importée, soit 60,2 % du total. Il en est résulté une baisse considérable du pouvoir d'achat : 100.000 CDF de fin 2007 équivalaient en termes réels, à 82,23 CDF au 2 novembre 2008.

### ***1.1.2. Principales crises alimentaires en RD Congo***

Le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a déclaré 7,3 millions de personnes dans la détresse dans le pays (OCHA, 2017), et si la plupart d'entre elles vivent dans des zones affectées par des conflits intermittents, la situation humanitaire est très mauvaise même dans les régions relativement

---

<sup>5</sup> TSHIBASU (2017) citant la BCC (2016) signale que plus de 52% du budget national sont affectés aux dépenses d'importations alimentaires.

stables, les indices de santé et de bien-être y étant aussi mauvais sinon pires que dans les régions touchées par des conflits (Obrecht, 2018).

En général, avant l'intervention des agences humanitaires, cette crise dans les ménages se matérialise par des scores et indices qui atteignent des pics : le SCA (10-15), le CSI (8-13), le SDAI (5-15), le HHS mensuel (20) (SOLIDARITES, 2011)<sup>6</sup>.

Si d'énormes cas d'insécurité alimentaire et malnutrition sont à signaler dans la majorité des territoires de la RD Congo, au titre de cette analyse, sont considérées en crise alimentaire, toutes les zones se trouvant en phase 4 (Urgence) et en phase 3 (Crise) de l'IPC. Au regard du 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> cycle de l'IPC, les principales crises alimentaires sont à signaler dans les provinces du Kasai, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Haut-Katanga, Tanganyika et Ituri

#### *1.1.2.1. Crise alimentaire dans le Kasai*

##### *1) Causes*

La crise alimentaire dans les provinces du Kasai est directement liée à la complexe crise qui a débuté à Tshimbulu (Kasai Central) avec le soulèvement violent d'une milice locale. Depuis lors, la crise s'est étendue à toute la région des Kasai, avec des actes d'humiliation et de violence d'une ampleur jamais connue jusque-là.

La population fuit en brousse et vers les villes principales où ils sont accueillis au sein des églises ou des familles d'accueil. En effet, les hostilités ont entraîné une augmentation considérable du nombre de personnes en besoins d'aide alimentaire dans la totalité des cinq provinces : Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami et Sankuru. En raison du contexte fragile, la plupart de populations, y inclus les déplacés et retournés, a raté totalement 3 à 4 saisons agricoles depuis le début de crise.

Nombre de villages, maisons et champs ont été détruits, brûlés et pillés, en conséquence, les femmes et hommes affectés par la crise ont perdu leurs récoltes restées dans les champs pour cause d'insécurité, leurs stocks de nourriture et de semences ainsi que leurs

---

<sup>6</sup> Dans la plupart des cas, ces chiffres sont d'au moins 50% au-delà des seuils tolérables.

outils aratoires et leur bétail, y compris leurs titres de propriété, dans leur fuite ou dans les incendies de leurs villages. Ils restent sans aucun moyen d'existence.

Pour cause d'une insécurité persistante et de manque de protection, la population se voit confrontée encore actuellement à une restriction de mouvement vers les zones de travail habituelles, tels que les champs, les zones minières, les routes transfrontalières de transit de biens, due principalement à l'insécurité et manque de protection.

Nombre de personnes déplacées provenant des zones rurales et alentours ont trouvé refuge dans le territoire de Tshikapa, les habitants hommes et femmes, y compris les personnes déplacées, ne parviennent plus à accéder aux champs, aux zones d'exploitation minière de diamant, ni même aux tronçons routiers d'approvisionnement en produit de première nécessité.

## *2) Caractéristiques*

La crise alimentaire dans le Kasai est caractérisée par le très faible niveau de production, l'enclavement de la plupart des zones touchées par la crise et ou accueillant les victimes et les prix élevés des denrées alimentaires.

Dans cette zone, le prix des denrées alimentaires sur le marché local a été haussé parfois jusqu'au 150% du prix dans certaines zones et la survie des IPDS et des résidents devient difficile. Cette situation pousse les plus vulnérables à s'exposer à plusieurs risques pour subvenir à leurs besoins, notamment à accepter d'aller travailler dans des champs situés dans les zones insécurisées ou recourir à des stratégies d'adaptation négatives notamment l'abandon scolaire, l'exploitation sexuelle des filles, le mariage précoce pour subvenir aux besoins alimentaires.

Il faut mentionner aussi que de façon générale, un nombre élevé de ménages sont endettés dans les différents territoires, principalement pour des dépenses liées au vivre.

Les différentes évaluations menées montrent des scores d'insécurité alimentaire extrêmement élevés et l'usage de mécanismes de survie néfastes. Ce, alors que les provinces du Kasai étaient déjà parmi les plus pauvres du pays (taux de pauvreté : 70 % selon les Enquêtes

Démographiques et de Santé 2013-2014) avec des niveaux de malnutrition déjà élevés (MAG >10) avant la crise (PAM, 2017).

Cette crise qui perdure a été amplifiée par l'instabilité du cadre macroéconomique caractérisé par la dépréciation de la monnaie nationale dont la conséquence directe est la flambée des prix des denrées alimentaires de base.

### 3) Conséquences

Selon le 15<sup>ème</sup> cycle de l'IPC, la région du Kasai compte environ 2,8 millions de personnes en crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë : 1,8 millions de personnes en phase 3 et 1 millions en phase 4. Les territoires qui sont les plus affectés et en situation d'urgence inclus Kamonia (Kasai), Dibaya et Kazumba (Kasai Central), Kabeya-Kamuanga et Miabi (Kasai-Oriental), Kamiji (Lomami) et Lusambo (Sankuru).

#### 1.1.2.2. Crise alimentaire dans la province du Nord kivu

##### 1) Causes et caractéristiques

La crise alimentaire dans la province du Nord Kivu est ancrée dans la crise humanitaire que traverse cette province depuis plusieurs années. Structurellement, elle trouve ses origines dans :

- *la pauvreté, résultat de plusieurs décennies de conflits et instabilité, qui limite les capacités de ménages d'accéder d'une part aux intrants agricoles adéquats dans les milieux ruraux où les ménages vivent principalement de leurs productions et d'autre part, aux denrées alimentaires variées et riches en éléments nutritifs qui sont généralement disponibles sur les marchés ruraux et urbains.*
- *le délabrement généralisé des infrastructures de base, particulièrement les routes de desserte agricoles, qui ne facilite pas l'accès des petits producteurs agricoles ruraux aux meilleurs marchés des consommateurs pour des prix plus rémunérateurs d'une part et à des réapprovisionnements faciles en produits de première nécessité et autres d'autre part.*
- *la difficulté d'accès aux terres cultivables.*

Sur le plan conjoncturel, la crise alimentaire dans la province du Nord Kivu est exacerbée par :

- *Activisme des groupes armés locaux (Nyatura, Mai-Mai, APCLS, NDC) et étrangers (FDLR, « présumés » ADF-NALU) et les opérations militaires pour les déloger qui provoquent le déplacement des populations, perturbant leurs moyens de subsistance, affectant ainsi leurs capacités de production et la sécurité alimentaire des ménages et zones affectées;*
- *Les violences et conflits intercommunautaires (Masisi, Walikale et Rutshuru) et l'intensification des massacres (Beni) qui viennent exacerber une situation de sécurité alimentaire déjà sous-pressions*

Tous ces facteurs empêchent les agriculteurs à produire normalement et sont à la base de la hausse généralisée et continue des prix des produits de base. Il s'en suit une perturbation des moyens de subsistance et la sécurité alimentaire est constamment volatile et précaire.

## 2) *Conséquences*

Les facteurs évoqués ci-dessus ont fait que dans la province du Nord Kivu :

- *Globalement 60,1% des ménages sont affectés par l'insécurité alimentaire (sévère et modérée), soit environ 4,4 millions de personnes ;*
- *20.7% des ménages, représentant environ 1,5 millions de personnes sont en insécurité alimentaire sévère et 39,4%, représentant 2.9 millions de personnes sont en insécurité alimentaire modérée.*

### 1.1.2.3. *Crise alimentaire dans la province du sud Kivu*

#### 1) *Caractéristiques et causes*

Les causes immédiates et principales de la crise alimentaire dans la province du Sud Kivu restent la persistance des activités des groupes armés, des exactions des forces armées et les effets des opérations militaires. La dégradation des conditions sécuritaires est la cause principale de la détérioration alarmante de la situation humanitaire dans les provinces du Sud-Kivu.

Dans ces zones, les populations civiles font l'objet de diverses formes d'exactions (meurtres, enlèvements, viols, pillages, travaux forcés, destruction des infrastructures,...) et les infrastructures sociales de base sont souvent occupées, détruites ou incendiées (IPC, 6ème cycle).

Le territoire de Shabunda est le plus touché avec 61% des ménages en insécurité alimentaire. C'est le territoire qui a connu les plus fortes détériorations, suivi de ceux de Walungu puis de Mwenga.

Il y a une forte corrélation entre l'insécurité alimentaire et l'insécurité causée par les groupes armés ainsi qu'entre l'insécurité alimentaire et le statut de réfugié (burundais) et de déplacés.

On rapporte une dégradation de la situation dans les territoires de Shabunda et Kalehe (passage de la phase 2 "sous-pression" à la phase 3 "crise" de l'IPC, ainsi que le classement de certains secteurs et groupements en phase 4 confirme l'impact néfaste de l'insécurité et des déplacements forcés sur la capacité d'accès des populations locales à une alimentation suffisante et équilibrée et aux moyens d'existence. Cette précarité s'ajoute à des taux de malnutrition alarmants.

Dans le Territoire de Fizi, la situation est aggravée par la présence du site de réfugiés de Lusenda (environs 30 000 réfugiés), qui crée une pression socioéconomique sur la population locale; et deuxièmement, l'ouverture d'un nouveau site à Mulongwe, qui risque d'entraîner un changement majeur dans les dynamiques de cohabitation au niveau local.

## 2) *Conséquences*

Dans les zones de santé des territoires de Kabambare, Fizi et Shabunda, les seuils d'urgence sont largement dépassés. Le taux de prévalence de la malnutrition et le niveau de sécurité alimentaire (Phase 3), en plus des déplacements internes massifs entraînent un niveau de vulnérabilité sévère. Pour la sécurité alimentaire, la majeure partie des territoires sont en phase 3 avec une détérioration sévère (phase 4) dans de certaines zones des territoires de Kabambare, Babuyu et Bahombo, et dans le groupement de Bijombo dans le Territoire d'Uvira. De plus, les territoires de Fizi et de Kalehe ont rapporté une détérioration globale des indicateurs de sécurité alimentaire en passant de la phase 2, en 2016, à la phase 3 en 2017.

#### 1.1.2.4. Crise alimentaire dans la province du Tanganyika

##### 1) Caractéristiques et causes

Parmi les causes de la crise alimentaire qui sévit dans la province du Tanganyika, il y a des causes structurelles et des causes conjoncturelles. Les principales causes structurelles sont :

- **Les conséquences des troubles politico militaires** : les conflits politico militaires et surtout les tensions liées au cycle électoral reporté de 2016, auxquels la province a fait face au cours de ces dernières années ont négativement affecté les structures productives tant privées que publiques. Cette situation a eu un impact très négatif sur la gouvernance et désorganisé les filières de production agricole, minières et les secteurs sociaux. Ce qui a contribué à la perte d'emploi et précipité une partie importante de la population dans la pauvreté ;
- **Les contraintes attribuables aux questions foncières** : la primauté du cadastre et du code minier sur les terres à usage agricole et pastoral affecte négativement le développement agricole de la région. Cette situation débouche souvent sur des conflits fonciers ;
- **L'enclavement** : Environ 70% des routes d'intérêt national de la province sont en très mauvais état, et celles de desserte agricole seraient à 90% impraticables.

A ces facteurs, s'est ajouté le mouvement de population ayant entraîné une baisse de la production agricole et une augmentation des prix de produits de base exacerbant ainsi une crise alimentaire latente. Fin 2016 début 2017, la situation sécuritaire dans l'ensemble de la zone a été marquée par une recrudescence des exactions des conflits intercommunautaires entre Twa-Luba et certaines autres communautés. Cela a notamment provoqué la résurgence des mouvements des milices Luba nommées « les Eléments » et de la milice Twa appelée « Perci ». Ce qui a causé le déplacement de nombreux ménages, précarisant ainsi davantage leurs conditions de vie par un accès réduit à l'alimentation et à l'eau.

La zone est caractérisée par des déficits criants de productions et de rendements à l'hectare affectées par l'attaque de chenille légionnaire d'automne sur la culture de maïs en plus de perturbations de la

pluviométrie ayant sensiblement occasionnées des faibles rendements.

## 2) Conséquences

Selon le rapport du 16<sup>ème</sup> cycle de l'IPC, 53% de la population de la province de Tanganyika sont classées dans les phases 3 et 4 de la sécurité alimentaire et 50 à 60% des ménages ont un score de consommation alimentaire pauvre et limite. Plus spécifiquement, la ville de Kalemie et les territoires de Nyunzu et Manono ont été classés en phase 4 de la sécurité alimentaire.

Tableau 1. Evolution de EDS en RDC

<b>PROVINCE</b>	<b>EDS 2007</b>	<b>EDS 2013-2014</b>
NORD-KIVU	20	13,8
SUD-KIVU	14,6	3,6
MANIEMA	15,3	8,4
KONGO CENTRAL	15	3,7
KINSHASA	20,2	11,9
KWANGO	16,1	9,9
KWILU	16,1	6
MAI-NDOMBE	16,1	20,9
EQUATEUR	9,9	15,4
MONGALA	9,9	9,7
NORD-UBANGI	9,9	7,1
SUD-UBANGI	9,9	0,8
TSHUAPA	9,9	10,7
KASAI	14,6	4,8
KASAI-CENTRAL	14,6	4,5
KASAI-ORIENTAL	18,9	10,5
LOMAMI	18,9	2,2
SANKURU	18,9	3
HAUT-KATANGA	10,6	4,2
HAUT-LOMAMI	10,6	8,2
LUALABA	10,6	3,9
TANGANYIKA	10,6	0
BAS-UELE	15,6	14,5
HAUT-UELE	15,6	8,7
ITURI	15,6	11,8
TSHOPO	15,6	2,1
RDC	15,4	8,4

### 1.1.2.5. Crise alimentaire dans la province du Haut-Katanga

#### 1) Caractéristiques et causes

Depuis plusieurs années, les populations de certaines zones du Haut Katanga font face à des déficits importants de consommation alimentaire, à une détérioration substantielle des moyens d'existence, à une situation nutritionnelle inquiétante et à des taux de mortalité alarmants. Il s'agit principalement des zones de Mitwaba et Pweto.

Il y a des facteurs structurels à cette crise alimentaire, on peut citer :

- *Les conséquences des troubles politico militaires : quoi que la province soit relativement épargnée jusqu'à très récemment par l'activisme des groupes armés, les conflits politico militaires auxquels la RDC a fait face au cours de ces dernières décennies ont négativement affecté les structures productives et administratives de l'état. Comme c'est le cas dans la province sœur de Tanganyika, cette situation a eu un impact très négatif sur la gouvernance et désorganisé les filières de production agricole, minières et les secteurs sociaux. Ce qui a contribué à la perte d'emploi et précipité une partie importante de la population dans la pauvreté.*
- *les contraintes attribuables aux questions foncières : selon le plan de développement agricole provincial, les questions foncières notamment la primauté du cadastre et du code minier sur les terres à usage agricole et pastoral affecte négativement le développement agricole de la région. Cette situation débouche souvent sur des conflits fonciers.*
- *l'enclavement : Environ 70% des routes d'intérêt national de la province sont en très mauvais état, et celles de desserte agricole seraient à 90% impraticables<sup>9</sup>.*

Les conséquences de la crise économique et financière de 2008 : l'économie haut-katangaise reste essentiellement dominée par l'industrie minière tournée vers l'exportation des produits relativement peu élaborés vers les marchés internationaux et donc très exposée à tout choc externe. Selon le rapport sur l'impact de la crise financière sur le secteur minier au Katanga, « Quand l'économie minière éternue, toute l'économie Katangaise tombe malade ». Les répercussions de la crise économique et financière de 2008 ont très

négativement affecté le secteur minier déjà très affaibli par des problèmes de gouvernance structurels. En plus l'activité minière a été elle-même dominée par la GECAMINES qui connaît de grandes difficultés avec l'arrêt d'une bonne partie de ses activités minières. Ce qui a eu des répercussions très négatives sur l'emploi. D'après l'étude réalisée sur l'impact de la crise financière et économique de 2008 sur l'industrie minière katangaise (PNUD, 2009), le secteur minier occuperait 14.000 personnes dans les zones à vocation minière du Haut Katanga.

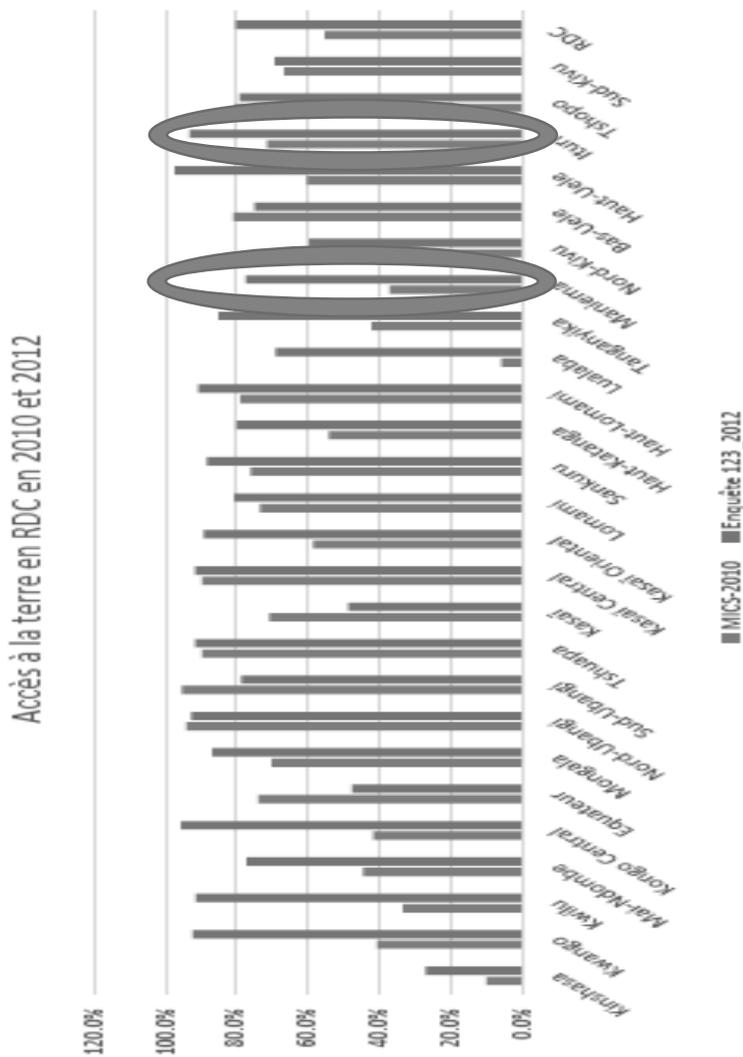


Figure 2. Accès à la terre RDC en 2010 et 2012

Les territoires de Mitwaba et Pweto sont encore affectés par des activités militaires du groupe Maï-Maï de Gédéon qui a déjà provoqué le déplacement de plusieurs milliers de personnes depuis avril 2012. Malgré les efforts de sensibilisation des autorités locales en faveur de la démobilisation, on constate une certaine réticence des milices qui pourrait entraîner une éventuelle reprise des tensions intercommunautaires.

## 2) *Conséquences*

Dans les deux territoires précités les taux de malnutrition aiguë globale avoisinent ou dépassent le seuil d'urgence de 15%. Les taux de malnutrition sévère et de mortalité des moins de 5 ans dépassent également les seuils d'urgence.

Ayant perdu la majorité de leurs moyens d'existence à cause des déplacements dus aux activités des milices, les communautés de ces territoires, demandent une assistance alimentaire et agricole immédiate en faveur de leur réintégration locale à court et à moyen terme. Comparativement au 15ème cycle de l'analyse de l'IPC, le 16ème cycle met en exergue une dégradation dramatique de la situation alimentaire dans la zone et l'augmentation préoccupante de la population en phases 3 et 4.

La situation nutritionnelle reste préoccupante avec des taux de MAS et Malnutrition Aigüe Globale (MAG) à la limite des seuils d'urgence. La combinaison entre insécurité alimentaire et malnutrition laisse présager une augmentation progressive des taux de mortalité et de morbidité dans les mois à venir.

### 1.1.2.6. *Crise alimentaire dans la province de l'Ituri*

#### 1) *Caractéristiques et causes*

Dans la province de l'Ituri, une baisse drastique de la production agricole due au climat d'insécurité persistante et une désorganisation des marchés sont à la base de l'insécurité alimentaire. Les modèles économiques et sociaux existants qui avaient défini cet espace deviennent de plus en plus instables, sujets à la pénétration extérieure et incapables d'offrir des contextes clairs dans lesquels les populations locales peuvent faire des choix quotidiens, l'ethnicité devient donc facilement une excuse pour l'action et la violence

politique. Cette province a connu une spirale sans fin des violences depuis plus de deux décennies.

La dynamique de l'actuelle crise dans la Province de l'Ituri est issue de l'interaction entre plusieurs facteurs déclencheurs, comme d'une part les activités des milices et d'autre part les attaques contre les villages, qui sont souvent liées aux conflits fonciers pour l'accès à la terre (OCHA, 2018).

Si la situation alimentaire reste inquiétante dans la plupart des territoires de l'Ituri (57% de la population en phases 3 et 4 du 16<sup>ème</sup> cycle de l'IPC), la crise alimentaire est plus accentuée dans les territoires de Djugu et Irumu. Depuis mi-décembre 2017, la situation sécuritaire demeure tendue dans le territoire de Djugu (Province de l'Ituri) suite à un conflit entre les communautés Lendu et Hema. Ce conflit s'est intensifié en février 2018, provoquant des massacres de la population civile, des pillages, incendies et destructions des villages et un déplacement massif de la population. Il y a eu 707.214 déplacés en Ituri au 21 mars 2018.

Les actions des milices et les incidents sécuritaires liés aux affrontements entre milices et les forcés armées nationales sont les causes principales de l'insécurité dans le sud du Territoire d' Irumu.

La plupart de ces ménages ont raté au moins deux saisons culturales soit parce que leurs champs ont été détruits soit parce qu'ils se sont retrouvés très loin de leur village et dans l'incapacité de faire l'agriculture alors que l'agriculture y constitue la principale source de revenu pour 8 ménages sur 10.

L'inflation des prix des denrées alimentaires dans les différents marchés est probablement destinée à augmenter pendant les semaines à venir du fait de la hausse de la demande sur les marchés locaux et de la réduction de la disponibilité.

## *2) Conséquences*

Le Territoire d'Irumu a connu une dégradation préoccupante par rapport au 15<sup>ème</sup> cycle de l'IPC (Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire) en passant de la phase 3 à la phase 4. Ceci confirme l'impact néfaste de l'instabilité sécuritaire, des affrontements, des pillages et des destructions des productions et des stocks, ainsi que des mouvements de population. A ceci s'ajoutent les

risques liés à la prévalence de seuils d'urgence de Malnutrition aigüe sévère (MAS) et Malnutrition Aigüe Modérée (MAM).

Privée d'accès à la nourriture, à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et assainissement, et aux services de santé et de dépistage, la population de Djugu présente un risque élevé de malnutrition aiguë et sévère, en particulier les catégories les plus vulnérables, telles que les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes. Environ 3,8 % des enfants de 6-59 mois affectés par la malnutrition aiguë sévère et il y a une prévalence de la malnutrition aiguë sévère (MAS) de 7,1 %, soit 34 799 enfants de moins de 5 ans à risque.

Carte de l'insécurité alimentaire chronique 2018-2019

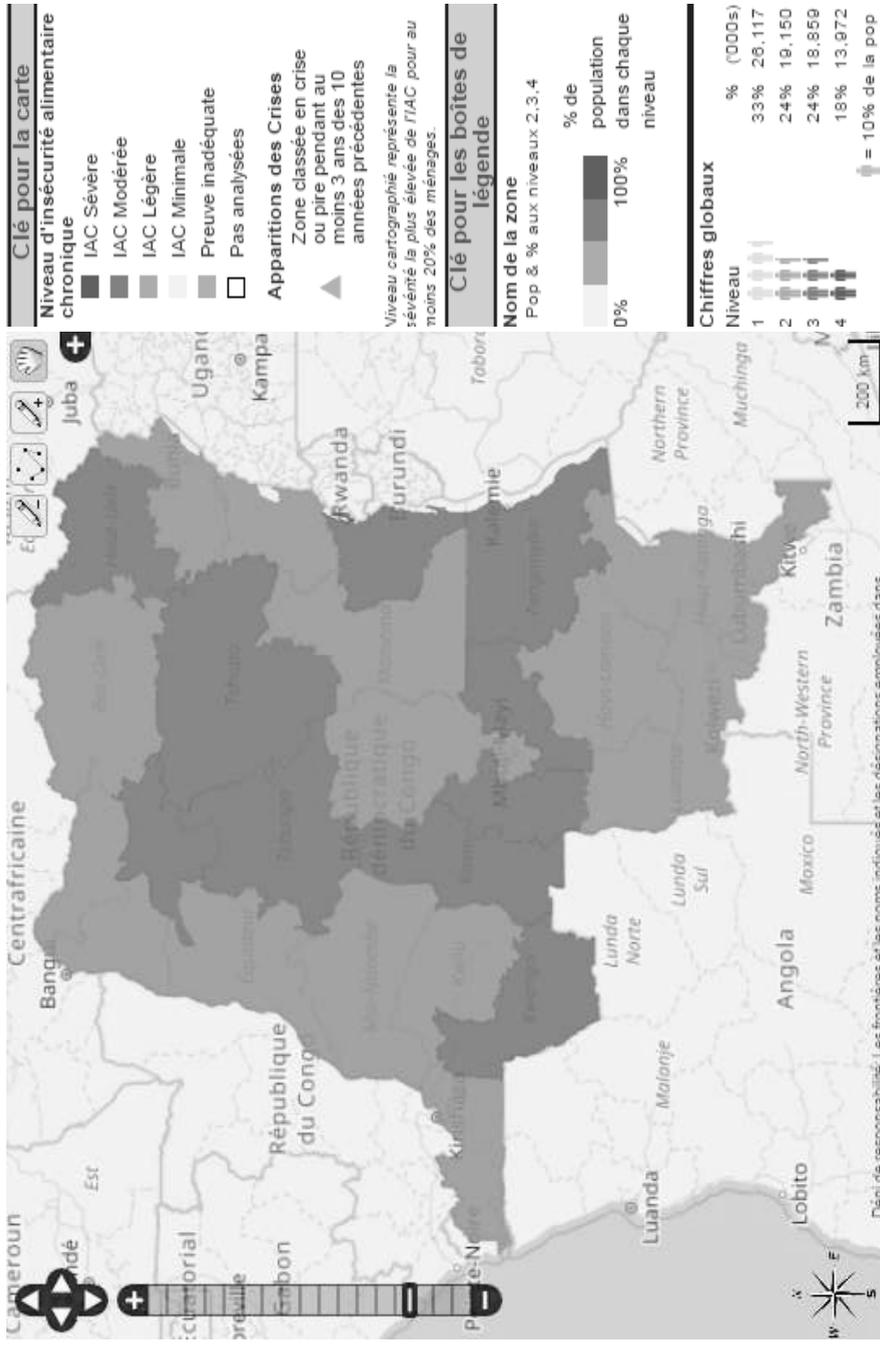


Figure 3 Carte d'insécurité alimentaire chronique en RDC

Ainsi qu'on le voit sur la carte ci-haut, les zones de crise alimentaire se localisent dans les zones où l'instabilité est en lien direct avec les conflits armés et les conflits intercommunautaires. Ces conflits ont mis ou continuent à mettre aux prises l'armée régulière contre divers groupes hétéroclites (maï-maï) ou alors des populations antagonistes à cause de diverses raisons dont les crises identitaires.

## **1.2. AUTRES CRISES CONNUES EN RDC ENTRAVANT LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Dans le plan d'organisation des secours en cas de catastrophe en sigle « PLAN ORSEC », élaboré en 2012 par le Gouvernement de la République, il y est présenté une liste des catastrophes survenues dans le pays entre 1968 et 2003. Les principales catastrophes évoquées sont les suivantes :

- *Eruptions volcaniques (Goma)*
- *Inondations (Mbandaka, Kabalo, Bukama ; Malemba Nkulu, Kinshasa, Kindu)*
- *Séisme (Bukavu)*
- *Accidents de circulation (crash d'avions, déraillement de train, naufrages des bateaux, accidents routiers. . .)*
- *Troubles sociopolitiques (Phénomène Bundu dia Kongo, Phénomène Nkunda)*
- *Troubles post électoraux*
- *Guerre (CNDP, ADF/NALU & FDLR à l'Est ; LRA au Nord-Est ; ENYELE à l'Ouest)*
- *Conflits armés*
- *Conflits frontaliers (Avec l'Angola)*
- *Les refoulés d'Angola*
- *Incendie d'un camion-citerne à SANGE (territoire d'UVIRA)*
- *Epidémies (Ebola, Cholera, Méningite, Rougeole)*

Le tableau 2 ci-dessous présente ces crises ainsi que leurs impacts

Tableau 2. Catastrophes de types divers en RDC entre mars 1968 et octobre 2003

<b>CATASTROPHES</b>	<b>FREQUENCE DE L'ALEA</b>	<b>NOMBRE DE DECES</b>	<b>NOMBRE DE BLESSES</b>	<b>NOMBRE DE SANS ABRI</b>	<b>NOMBRE D'AFFECTES</b>
<b>Sécheresse</b>	2	0	0	0	800.000
<b>Tremblement de terre</b>	2	33	661	250	3.911
<b>Epidémies</b>	44	7,362	0	0	606.919
<b>Inondations</b>	9	107	540	36.437	155.977
<b>Glissement de terrain</b>	3	166	0	168	916
<b>Eruptions volcaniques</b>	3	347	400	170.000	170.400
<b>Tempêtes</b>	2	28	2.573	20.000	22.573
<b>Conflits</b>	2	2500.00 0			

Source : Plan ORSEC, 2012

Il est à noter que cette liste est non exhaustive, le nombre de décès rapporté concerne seulement les conflits et événements survenus entre 1998 et 2001.

Toutes ces catastrophes, quelles que soient leurs origines, ont contribué d'une façon ou d'une autre à :

- *l'insécurité au sein de la population*
- *la dégradation de l'environnement*
- *aux déplacements internes et/ou externes des populations (les grands mouvements des populations)*
- *aux pertes en vies humaines*
- *au rabaissement du niveau de vie des populations et à la destruction des infrastructures, du circuit de production des biens et des services (produits agricoles et services de soins de santé etc.)*
- *l'insécurité alimentaire pour des personnes ou communautés frappées par ces catastrophes*

Ceux-ci ont provoqué des graves crises humanitaires qui ont eu des impacts socioéconomiques nécessitant des gros moyens à mettre en œuvre en vue de la mise en route des réponses adéquates.

## **2. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

Dans cette section, il sera question de présenter le dispositif de prévention des crises alimentaires, les acteurs (gouvernement congolais et partenaires), les forces, les faiblesses ainsi que les recommandations pour l'améliorer.

### **2.1. REPONSE AUX CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

Dans sa forme la plus élémentaire, la réponse aux crises alimentaires peut se concevoir comme une réponse dictée par des principes visant à réduire immédiatement la souffrance humaine la plus aiguë et les menaces à la vie humaine. Les agences internationales et nationales d'intervention en cas de crise alimentaire restent généralement efficaces quand il s'agit d'atteindre cet objectif dans les crises à survenue rapide et à court terme (Obrecht, 2018).

Pour autant, lorsqu'elles sont poussées en dehors de ce terrain d'expertise, c'est-à-dire des crises de longues durées, les capacités d'intervention se heurtent à des problèmes considérables (logistique,

accès aux sites, insécurité physique due aux conflits, etc.) qui constituent une rude mise à l'épreuve. Les efforts humanitaires pour former une réponse dictée par des principes visant à réduire la souffrance humaine profonde et les pertes humaines dans la durée sont freinés.

Dans ces circonstances, où les vulnérabilités latentes aux crises demeurent chroniques, les agences humanitaires connaissent des périodes d'implication plus longues et doivent modifier leurs missions fréquemment, en fonction des fluctuations des risques immédiats pour la vie et le bien-être mais à défaut et pour plus d'efficacité, ces interventions doivent céder la place à des politiques publiques de lutte contre l'insécurité alimentaire (Idem). Malheureusement, les capacités organisationnelles, financières et logistiques insuffisantes des services publics font que les politiques d'appui aux populations affectées par les crises alimentaires et humanitaires en RDC soient très peu efficaces si pas inexistantes.

Etant donné l'existence de plusieurs intervenants et la portée des crises, les réponses aux crises alimentaires mettent en relation les acteurs et les bénéficiaires selon le contexte dans la mesure où chaque zone déclarée en Phase 4 ou 3 de l'IPC présente ses spécificités. Ces derniers sont ciblés sur base d'un certain nombre des critères pour garantir l'efficacité des interventions.

## **2.2. ACTEURS DANS LES CRISES ALIMENTAIRES EN RD CONGO**

En RD Congo, il existe deux types d'acteurs dans la gestion des crises alimentaires. Il s'agit de :

- Gouvernement congolais,
- Les humanitaires (internationaux ou nationaux)

### **2.2.1. Le Gouvernement congolais**

Le gouvernement de la RDC est le premier acteur dans la gestion des crises alimentaires, cela à travers les ministères : de l'Agriculture, pêche et élevage, du Plan, des Affaires sociales et humanitaires et de l'Intérieur, sécurité et décentralisation ainsi que les ETD. Le choix du secteur agricole comme le porte étendard de l'éveil économique relève aussi de la nécessité de répondre à l'insécurité alimentaire devenue chronique en RDC. Les principales actions du gouvernement sont

consacrées dans la mise en place des programmes et projets dont les objectifs contribueraient à la sécurité alimentaire des populations, en urgence ou en durable. Sur le plan national, régional, africain ou international, le gouvernement n'a cessé de prendre des engagements et ratifiés des chartes des programmes ayant impact sur la sécurité alimentaire.

En 2010, le gouvernement de la République avait mis en place un Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Ce programme devrait entre autre contribuer à la réalisation des objectifs du millénaire de développement (OMD) en 2015.

L'agenda 2030 adopté en termes des objectifs de développement durable (ODD) a conduit la RDC à concevoir une nouvelle politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) pour l'horizon 2017-2030.

#### *2.2.1.1. Cadre institutionnel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN)*

Le cadre institutionnel de la SAN comprend, au niveau central, la Primature, les Ministères en charge de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, de l'environnement et développement durable, du développement rural, de la santé, de l'industrie, des infrastructures, travaux publics et reconstruction, du genre, enfant et famille, de la solidarité nationale et actions humanitaires, de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, de l'enseignement supérieur et universitaire, de la recherche scientifique et technique, du travail, emploi et prévoyance sociale, des affaires foncières, des petites et moyennes entreprises, de l'énergie et des ressources hydrauliques, de la formation professionnelle, métiers et artisanat, de la jeunesse et initiation à la nouvelle citoyenneté. Tous ces départements ministériels ont des attributions sur l'alimentation et la nutrition ou ont des interventions qui y sont sensibles. A ces ministères sensibles, s'ajoutent ceux qui ont des attributions transversales, notamment les ministères du plan, des finances, du budget, de l'économie nationale, de la communication et des médias.

La coordination institutionnelle de la SAN, au niveau central est placée sous l'autorité directe du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, assisté par les Ministres de la Santé, de l'Agriculture. Le Ministère de l'agriculture dispose d'une cellule de coordination de la sécurité

alimentaire, alerte précoce avec un système d'information géographique comptant en son sein les agences des Nations Unies PAM et FAO.

Au niveau du Ministère de la santé, les attributions relatives à la nutrition sont confiées au Programme national de nutrition (PRONANUT). Le Comité National Multisectoriel de Nutrition (CNMN) constitue l'organe de coordination au niveau central. Il comprend les départements ministériels, les partenaires techniques et financiers, les organisations nationales des producteurs, et la société civile et a pour missions, la définition de la Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition sur base d'une approche multisectorielle, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan Stratégique National pour la Nutrition et la coordination des actions de Nutrition en RDC. Le CNMN est animé par le secrétariat permanent assuré par un conseiller de la primature et un secrétariat exécutif confié au PRONANUT.

Au niveau des provinces, les gouvernements locaux disposent des ministères et des inspections relevant du niveau central. Le Comité intersectoriel provincial de la nutrition (CIPN), placé sous l'autorité du Gouverneur de Province, assure la coordination dévolue au CNMN au niveau central. Son secrétariat est assuré par le coordonnateur provincial de la nutrition. Le même schéma organisationnel se retrouve au niveau des territoires.

L'analyse du cadre, montre que le caractère multisectoriel n'est pas encore fonctionnel avec une partie nutritionnelle qui nécessite un renforcement par rapport à la sécurité alimentaire. Il conviendrait, à l'instar de la politique à formuler, que les organes soient renommés pour consacrer l'approche alimentaire et nutritionnelle.

#### *2.2.1.2. Interventions aux crises alimentaires par le Gouvernement congolais*

Prévenir et gérer les crises agricoles, alimentaires et nutritionnelles fait partie des objectifs spécifiques de la PNSAN qui en constitue l'axe stratégique-3. Celui-ci requiert le renforcement des systèmes nationaux de suivi, de coordination et de gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que le renforcement de la prévention, la préparation et la réponse aux urgences agricoles, alimentaires et nutritionnelles dont le financement se fera à travers les ressources publiques, notamment le budget national, le

financement paritaire Etat-Partenaires à travers les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les collectivités territoriales

Le gouvernement de la RD Congo avec le soutien de plusieurs agences de développement a mis en place des mécanismes pour endiguer les crises alimentaires même si à ce jour, la plupart des mesures peinent à donner satisfaction. Ces mesures peuvent être structurelles ou conjoncturelles.

Les réponses structurelles consistent à réduire les risques et rendre les ménages et les communautés à même de couvrir leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels en s'attaquant aux causes structurelles. Elles visent les activités de transformation agricole à petite échelle et génératrices de revenus, la réhabilitation de voies de desserte agricole, l'irrigation à petite échelle, les aires de séchage, la caisse de résilience, la formation des agents du gouvernements et des travailleurs communautaires dans le domaine de la santé animale, la gestion des routes rurales, le soutien des écoles de terrain pour les jeunes agriculteurs et les écoles paysannes de vie, l'approche sensible au genre, etc.

Pour mettre fin à la grave détérioration de la situation nutritionnelle de sa population, la RDC a adopté en août 2000 une politique nationale en matière de nutrition dont la mise en œuvre et l'application sont confiés au Programme national de nutrition (PRONANUT). Logé au sein du Ministère de la Santé, ce programme est chargé de la coordination des activités de nutrition sur toute l'étendue du territoire national. Il est basé sur l'intégration des actions essentielles en matière de nutrition dans les activités de soins de santé primaire.

En ce qui concerne la lutte contre la faim et la malnutrition, le Gouvernement a mis en place plusieurs initiatives pour accroître la productivité de l'agriculture, améliorer la sécurité alimentaire et réduire la malnutrition, surtout chez les enfants les moins âgés.

En réponse à la crise alimentaire de 2008, le Gouvernement avait préconisé les mesures d'atténuation ci-après :

- (i) réduire les droits d'entrée et la parafiscalité sur les importations de première nécessité;
- (ii) réglementer les tarifs des agents maritimes et de transport ;

- (iii) créer un fonds de régulation afin de garantir la stabilité des prix des produits de grande consommation, notamment par la constitution des stocks stratégiques ;
- (iv) mettre en œuvre un programme de relance agricole, de pêche et d'élevage afin d'augmenter la production vivrière ;
- (v) réhabiliter les voies de dessertes agricoles et construire les infrastructures de stockage des produits agricoles ;
- (vi) draguer le bief maritime afin de permettre le passage des bateaux à grand tonnage ainsi que l'accélération du désengorgement du port de Matadi.

De 2010 à 2012, le Gouvernement a accordé des subventions aux agriculteurs en termes de semences améliorées et autres intrants afin d'accroître leur productivité et accroître l'offre alimentaire et faire baisser les prix des denrées. D'autres programmes ont été mis en place pour développer l'activité agricole et améliorer la sécurité alimentaire dans le pays. En 2012, il a lancé une stratégie de développement de l'agriculture via la construction des parcs agro-industriels mais avec des résultats mitigés à ce jour.

### **2.2.2. Les humanitaires**

Le nombre d'acteurs humanitaires internationaux opérant dans le pays a fortement augmenté au cours de dernières années. En effet, avant le début des années 90, seule une poignée d'organisations internationales comme Oxfam, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et Médecins Sans Frontières (MSF), étaient présentes dans le pays. A ce jour, 166 partenaires humanitaires opérationnels sont actuellement présents en RDC. La grande majorité de l'action humanitaire directe est mise en œuvre par des organisations non-gouvernementales nationales et internationales. (OCHA, 2019). Ces acteurs peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

- Les agences de Nations unies, notamment le PAM, l'UNICEF, la FAO, le HCR, l'OCHA, ... ;
- Les ONG internationales, notamment MSF, ACF, CIBe, Care, Oxfam, World Vision, Save the Children, ... ;
- Les ONG nationales, entre autres la Caritas Congo,

Certains de ces acteurs mettent en place des approches structurelles alors que d'autres agissent pour répondre à des cas spécifiques de crise alimentaire.

#### *2.2.2.1. Approches d'intervention des humanitaires*

La RD Congo est confrontée depuis plusieurs décennies à une situation humanitaire de grande ampleur créée par les conflits armés qui ont poussé à des déplacements massifs de population à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Pour faire face à cette situation, la communauté internationale a apporté une assistance multiforme, particulièrement dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition. Cette assistance a consisté en : aide alimentaire d'urgence, outillage et intrants, produits alimentaires, suppléments et compléments nutritionnels.

Il y a lieu cependant, de distinguer les interventions structurelles des interventions conjoncturelles.

##### *a) Intervention structurelles des humanitaires*

De l'analyse des bulletins d'information du premier semestre de l'année 2018, il ressort que la plupart des membres du Cluster sécurité alimentaire n'interviennent pas structurellement sur terrain mais plutôt s'occupent des actions d'urgence alimentaire principalement par l'appui en outils aratoires, kits vivriers, kits maraichers, foires aux produits vivriers en faveur des populations déplacées, réfugiées, retournées ou frappées par les catastrophes et ou conflits. Seule la FAO et quelques-uns de ses partenaires (SAMARITAN'S PURSE, WHH, CARITAS, TROCAIRE, en plus des interventions d'urgence, ils organisent des formations sur les techniques agricoles, ils interviennent sur la réhabilitation des ponts,...).

##### *b) Interventions conjoncturelles des humanitaires*

Les stratégies conjoncturelles consistent à fournir une assistance alimentaire et agricole d'urgence, afin de sauver des vies, de rétablir

la sécurité alimentaire et de protéger les moyens de subsistance des personnes affectées par des crises aiguës alimentaires et de moyens de subsistance.

Il s'agit de soutenir/rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et reconstituer les moyens d'existence dans les zones fragiles à la suite des conflits à travers la fourniture de semences et d'autres intrants agricoles d'urgence, tels que des outils manuels et de l'engrais (par distribution directe et par des systèmes fondés sur la distribution de bons d'échange, des filets de pêche, des lignes et des hameçons), la multiplication de semences et de matériel de plantation, soutien des initiatives de cultures maraîchère autour des maisons/école en fournissant des intrants et en organisant des formations portant sur le maraichage et sur la nutrition, la promotion des pratiques agricoles améliorées telles que les pratiques agricoles de conservation, la diversification des semences, la gestion de l'eau, l'approvisionnement en petits animaux d'élevage, etc.(15ème cycle de l'IPC, 2017)

#### *2.2.2.2. Fonds Humanitaire RDC*

Le Fonds Humanitaire en RDC (FH RDC) est un outil essentiel de la réponse humanitaire en RDC permettant à la communauté humanitaire de répondre aux besoins essentiels et aux nouvelles situations d'urgence d'une manière flexible, rapide et efficace.

Le FH RDC est conçu pour fournir un financement rapide et prévisible et répondre aux besoins prioritaires identifiés lors de l'analyse de la situation humanitaire réalisée à l'échelle nationale. En RDC, les subventions du FH RDC sont allouées aux Organisations Non Gouvernementales Nationales et Internationales ainsi qu'aux Agences des Nations Unies et doivent permettre de « sauver des vies ». Ce sont les populations les plus vulnérables que ciblent le FH RDC.

Le FH RDC se trouve sous la supervision générale et la direction du Coordonnateur Humanitaire. L'Unité Conjointe des Financements Humanitaires (UCFH) le gère au quotidien. Le Coordonnateur Humanitaire est appuyé dans sa prise de décision par un Conseil Consultatif composé d'acteurs clés : les donateurs, les partenaires d'exécution (Organismes des Nations Unies et Organisations Non Gouvernementales) et des observateurs. L'UCFH agit, au sein de ce Conseil Consultatif, comme secrétaire.

Entre 2006 et 2016, ce sont plus de 70 millions de personnes qui ont bénéficié d'une assistance humanitaire grâce au FH RDC à travers tout le pays.

Le FH permet de réaliser les clusters suivants :

- Articles ménagers essentiels (AME/NFI) et Abris
- Eau, Hygiène et Assainissement
- Education
- Logistique
- Nutrition
- Protection (Lutte Anti Mines, Protection de l'enfant, Violence basée sur le genre, Logement, Terre et propriété)
- Santé
- Sécurité Alimentaire
- Réponses rapides de mouvement des populations (RRMP)

Dans les lignes qui suivent, l'attention sera focalisée au cluster de la sécurité en particulier.

#### *2.2.2.3. Cluster de Sécurité Alimentaire (CSA)*

La plupart des partenaires humanitaires d'intervention sont réunis au sein du Cluster Sécurité Alimentaire (CSA) dont les priorités s'enchevêtrent avec les objectifs du Plan d'action humanitaire de la RDC.

Le cluster en effet, est un forum qui rassemble les acteurs œuvrant dans la sécurité alimentaire au sein d'une même plateforme de coordination et qui y associe également les représentants des autorités gouvernementales. Il constitue aussi un cadre d'analyse et de suivi des programmes de sécurité alimentaire et fournit des informations techniques essentielles à la mise en œuvre des activités. Il permet d'établir un dialogue continu entre les différentes parties.

Au total, ce sont plus de 200 personnes représentant quelques 140 organisations qui se réunissent dans les clusters nationaux et provinciaux sur une base régulière afin de coordonner les interventions en matière de sécurité alimentaire, harmoniser les méthodologies d'intervention et rendre compte des progrès et expériences réalisés.

Les principaux objectifs du CSA sont :

- Atténuer les effets immédiats des crises humanitaires sur la sécurité alimentaire à travers une assistance agricole gratuite en urgence aux groupes vulnérables et une assistance alimentaire ;
- Réhabiliter et protéger les moyens de subsistance avec en toile de fond la structuration participative et la responsabilisation des acteurs locaux ;
- Surveiller et communiquer l'état de la sécurité alimentaire par la mise en place et gestion de systèmes de suivi, de collecte, de stockage, d'analyse et de diffusion des données sur la sécurité alimentaire.

#### 2.2.2.4. Cadre de sécurité alimentaire (IPC)

La classification de la crise alimentaire est faite à travers un cadre appelé IPC : Cadre Intégré de la classification de la sécurité alimentaire où on a 5 classifications :

*Encadré I. Cadre intégré de la classification de la sécurité alimentaire*

<b>PHASES</b>	<b>IMPACT</b>	<b>ACTIONS REQUISES</b>
<b>Minimale</b>	<b>Minime</b>	
<b>Sous pression</b>	<b>Modéré</b>	
<b>Crise</b>	<b>Sévère</b>	Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.
<b>Urgence</b>	<b>Critique</b>	Sauver les vies et les moyens d'existence
<b>Famine</b>	<b>Catastrophique</b>	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence

Sur base de l'analyse de la vulnérabilité des populations affectées par les différentes crises et non uniquement sur base de leur statut, le cluster cible les populations en urgence humanitaire et en état de crise alimentaire et des moyens d'existence : déplacés, retournés, rapatriés, les familles d'accueil, les familles d'enfants malnutris, les expulsés d'Angola, les victimes de catastrophes naturelles, les PVVIH.

La stratégie du cluster Sécurité alimentaire, en réponse aux besoins susmentionnés, couvrira ainsi diverses interventions dans les secteurs de l'assistance alimentaire et de l'appui à la production alimentaire d'urgence. L'état de dénutrition résulte dans certains cas d'une consommation alimentaire inadéquate.

#### *2.2.2.5. Ciblage des ménages en crise alimentaire*

Si les interventions structurelles concernent l'amélioration de la situation de toutes les zones en insécurité alimentaire, ce ciblage concerne les interventions conjoncturelles du CSA. Il est basé sur une approche participative à travers laquelle l'ensemble des catégories des bénéficiaires (femmes, hommes, filles et garçons en nombre égal) et preneurs de décisions sont impliqués dans l'identification des besoins, le choix du type d'interventions les plus appropriées et des modalités de leur mise en œuvre qui constituent le minimum des critères d'intervention.

Selon le cas, les agences de mise en œuvre des réponses aux crises alimentaires doivent renouveler leurs stratégies pour pouvoir adapter leurs programmes et leurs opérations en réponse aux évolutions des besoins, des préférences des destinataires de l'aide, du contexte et d'autres facteurs. (Obrecft, op. cit).

En fonction de la disponibilité, de l'accessibilité, de la consommation alimentaire et de la stabilité en termes de la production, ces critères permettent de déterminer :

- la typologie des ménages et personnes en insécurité alimentaire, leur nombre, leur localisation ;
- les causes de leur insécurité alimentaire et ;
- le type d'assistance le mieux adapté à leur situation spécifique (d'origine conjoncturelle ou structurelle).

Ces informations conduisent à la mise au point des interventions du CSA, améliorant la sélection des bénéficiaires et le développement de programmes plus pertinents, diversifiés et orientés vers des résultats dans le court et moyen terme. Ainsi, les personnes vulnérables/ayant des besoins spécifiques, notamment les personnes âgées, vivant avec handicap, les femmes chefs de ménages, les enfants non accompagnés, etc., sont identifiées pour promouvoir des interventions adaptées à ces personnes particulièrement vulnérables en situation d'urgence, et assurer une assistance humanitaire inclusive et non

discriminatoire. A cet effet, le cluster a développé un outil de ciblage basé sur la vulnérabilité des personnes composant le ménage et non sur le statut du ménage. Ce qui permet de diriger l'assistance vers les personnes les plus vulnérables et améliorer ainsi l'efficacité et l'efficacités de l'assistance humanitaire.

De façon non exhaustive, le CSA intervient auprès des :

- ❖ *personnes retournées ;*
- ❖ *personnes déplacées et relocalisées ainsi que leurs familles ;*
- ❖ *familles d'accueil, communautés hôtes vulnérables ;*
- ❖ *enfants malnutris et leurs familles ;*
- ❖ *personnes affectées par le VIH/ SIDA ;*
- ❖ *familles monoparentales avec des femmes, enfants, ou personnes âgées comme chef de ménage ;*
- ❖ *familles avec présence des personnes âgées et/ou en situation d'handicap (prise en charge d'un ou de plusieurs membres par les actifs du ménages) ;*
- ❖ *rapatriés, les expulsés ;*
- ❖ *victimes de violences sexuelles ;*
- ❖ *personnes victimes de catastrophes naturelles et ayant perdu leurs moyens d'existence ;*
- ❖ *ménages dans une situation d'extrême pauvreté (vivant avec moins de 0,3 USD/jour).*

#### 2.2.2.6. Typologie d'interventions

En situation de crise alimentaire, plusieurs types d'intervention sont mises en œuvre par les acteurs selon qu'on est phase d'urgence ou de réhabilitation. Il s'agit des interventions conjoncturelles en rapport avec l'assistance alimentaire et l'assistance agricole d'urgence.

##### 1) Assistance alimentaire

Il s'agit d'une distribution générale des vivres (food baskets) en termes de farine, huile, légumineuses, sel, etc. Elle a pour objectif de sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les zones en urgence à travers la distribution générale des produits alimentaires, y compris aliments enrichis, les espèces et bons, et les produits nutritionnels spécialisés en plus de semences à cycle végétatif court pour diversifier les repas (15<sup>ème</sup> cycle IPC, 2017).

## 2) Assistance agricole d'urgence

Cette assistance se fait pour pouvoir permettre aux personnes en crise de se relancer par l'exploitation agricole. Il s'agit principalement de :

- ❖ **Kit maraicher** : ce kit contient principalement les intrants maraichers dont le plus souvent une superficie de terre, semences maraichères, houe, bêche, machette, râteau, arrosoir, brouette, pulvérisateur, pesticides, etc.
- ❖ **Kit vivrier** : ce kit concerne le plus souvent l'accès à la terre, les intrants agricoles comme houe, bêche, machette et semences/boutures des cultures nécessaires à la survie dans la zone concernée.
- ❖ **Kit petit élevage** : ce kit consiste à mettre à la disposition des ménages en crise alimentaire des têtes géniteurs du petit bétail. Il s'agit couramment du lapin, cobaye, poule, canard, chèvres et porcs. A ceux-ci, s'ajoutent des produits vétérinaires sous forme de crédit.
- ❖ **Kit pêche et pisciculture** : ce kit est fonction des dimensions des plans d'eaux, des caractéristiques de la zone de pêche, des pratiques locales et des engins de pêche utilisés localement. Il comprend les nappes de filets, bobines de fils pour assemblage nappes de filets et cordage hameçon, boîte d'hameçon, ralingues, machette, lime, etc. Il peut s'étendre aux rouleaux de filet, lampes Coleman, porte-lampes, pirogues, rames, perches de levage, barres d'union des coques, poulies, cordes, cordelettes, bobines de fils, moteur hors-bord, litres de carburant et lubrifiant de démarrage, balance circulaire pour la pêche lacustre et brouette, pioche, barre à mine, machette, bêches/pelles, houe trident, alevins, bidon, tuyaux PVC et sceau pour la pisciculture.
- ❖ **Unité de transformation** : il contient un abri, unité de transformation, stock de démarrage, carburant et lubrifiant, outillages et petits matériels et des formations préalables à la mise en œuvre de l'unité.

Globalement, les interventions en assistance agricole d'urgence sont précédées des ateliers de lancement, des formations techniques et en gestion des bénéficiaires ainsi que le renforcement des capacités des acteurs. A titre illustratif, le tableau 3 ci-dessous en rapport avec l'évolution des interventions des humanitaires estimées en dollars au cours de la période 2011 à 2016.

Tableau 3. Evolution des interventions des humanitaires en RDC de 2011 à 2016

Secteur principal	Sous-secteur principal	Financement des bailleurs (US\$)							Totaux
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016	
		Versements effectifs							
Agriculture & Elevage	Production agricole	55,963,851	23,223,734	24,532,878	55,172,501	8,993,596	14,528,799	182,415,359	
	<b>S/Total</b>	<b>55,963,851</b>	<b>23,223,734</b>	<b>24,532,878</b>	<b>55,172,501</b>	<b>8,993,596</b>	<b>14,528,799</b>	<b>182,415,359</b>	
Aide-programme et aide sous forme de produits	Aide alimentaire à des fins de développement, aide à la sécurité alimentaire	13,986,940	10,090,936	237,154	62,554	18,544	--	24,396,127	
	<b>S/Total</b>	<b>13,986,940</b>	<b>10,090,936</b>	<b>237,154</b>	<b>62,554</b>	<b>18,544</b>	<b>--</b>	<b>24,396,127</b>	
Aide humanitaire	Intervention d'urgence	31,948,804	64,978,451	24,276,977	101,176,828	6,629,522	63,199,129	292,209,711	
	<b>S/Total</b>	<b>31,948,804</b>	<b>64,978,451</b>	<b>24,276,977</b>	<b>101,176,828</b>	<b>6,629,522</b>	<b>63,199,129</b>	<b>292,209,711</b>	
<b>Totaux du rapport</b>		<b>101,899,595</b>	<b>98,293,120</b>	<b>49,047,010</b>	<b>156,411,883</b>	<b>15,641,661</b>	<b>77,727,929</b>	<b>499,021,198</b>	

Source : Plateforme de Gestion d'Aide Investissements (PGAI)

Il découle de ce tableau qu'en rapport avec la typologie des interventions des humanitaires en RD Congo, ce sont les interventions d'urgence qui ont été privilégiées. Cela correspond bien à l'approche utilisée par les humanitaires. En effet, en termes de proportions budgétaires et cardinales, d'une part, les interventions conjoncturelles prennent plus de 70% des fonds<sup>7</sup> de réponses aux crises alimentaires et/ou humanitaires et, les interventions de plus longue durée et plus complexes (structurelles) mobilisent à peine 30%, d'autre part.

### **3. ANALYSE DU DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

L'analyse de ce dispositif est réalisée par l'approche « SWOT » ou AFOM. Les Atouts ou forces sont comparés aux faiblesses dudit dispositif tandis que les opportunités sont comparées aux menaces. Cette analyse s'avère indiquée pour apprécier l'efficacité du dispositif de gestion de crise alimentaire, car pour qu'un dispositif comme celui-ci puisse donner de bons résultats, il convient que sur le plan intrinsèque, les atouts soient assez suffisants pour dominer les faiblesses internes. Tandis que, sur le plan externe, les opportunités à saisir devraient avoir le dessus sur toutes les menaces.

#### **3.1. IDENTIFICATION DES ATOUTS DU DISPOSITIF DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

##### ***3.1.1. Les atouts par rapport à l'action gouvernementale***

Le gouvernement congolais, en vertu de ses prérogatives régaliennes, son action orientée vers la gestion des crises alimentaires présente les atouts ci-après :

- ❖ *La disponibilité d'un potentiel énorme des ressources naturelles en RDC*

La RDC est l'un des rares pays africains au potentiel énorme pour le développement d'une agriculture durable (près de 80 millions d'hectares de terres cultivables potentielles), une diversité de climats,

---

<sup>7</sup> Annuellement et de manière formelle, 97% de ces fonds proviennent de l'extérieur (Nations Unies, Agences de Coopération bilatérale et multilatérale, organisations caritatives) (OCHA, 2018).

un important réseau hydrographique, un énorme potentiel en matière de pêche et d'élevage.

- ❖ *La ratification des accords et traités internationaux ayant des volets sur la sécurité alimentaire.*

C'est le cas notamment de l'engagement aux OMD qui est un programme des Nations-Unies, l'engagement aux PDDA qui est un programme issu du NEPAD ou encore son adhésion à l'agenda 30 des ODD. En effet, en ratifiant ces accords et traités, le gouvernement ouvre la porte à la sécurisation alimentaire des congolais.

- ❖ *L'élaboration des programmes et projets ayant un impact considérable sur la sécurité alimentaire*

Le gouvernement de la République, à travers le ministère de l'agriculture notamment, initie des programmes ayant des objectifs bien élaborés, des indicateurs précis, les cibles identifiées. Dans les passages précédant, nous avons énuméré environ 24 programmes et projets initiés pendant une période d'un peu plus de 50 ans. Il en résulte en moyenne un programme tous les deux ans.

- ❖ *La réalisation des études, des enquêtes pour la mobilisation des informations dans le secteur alimentaire*

Bien d'études ont été réalisées dans le pays, les enquêtes fréquemment organisées notamment par l'Institut National de Statistique (INS), ont permis de disposer d'informations assez indicatives pour prendre des mesures en l'absence des statistiques de base.

### **3.1.2. Les atouts par rapport à l'action des humanitaires**

- ❖ *La mobilisation du fonds humanitaire pour le RD Congo*

Selon OCHA, les subventions reçues par le FH RDC proviennent des différents états membres de l'ONU. Depuis sa création en 2006, le FH RDC a mobilisé près de 968 millions \$US et alloué plus de 950 millions à travers 1.316 projets mis en œuvre par plus de 170 partenaires différents. Le Royaume Uni, les Pays Bas et la Suède représentent près de 80% des contributions attribuées au FH RDC. La Belgique, l'Irlande, la Norvège, le Luxembourg, l'Australie, le Canada, l'Espagne, le Danemark et l'Allemagne complètent les donations avec plus de 200 millions \$US.

❖ *La disponibilité des agences humanitaires à venir au secours de la RDC*

Toutes les fois qu'une crise alimentaire/humanitaire s'est déclenchée, ces agences qui relèvent du SNU ou provenant du monde des ONG internationales s'appuient sur un personnel qualifié et motivé pour relever les défis de l'extrême pauvreté en RDC. En 2018, à travers le pays, l'action humanitaire a mobilisé près de 8 976 personnels expatriés pour quasi le triple pour le personnel local (UNDP, 2019).

❖ *Existence d'un cadre de référence*

L'existence du Cluster Sécurité alimentaire constitue une « carte de navigation », assurant aux humanitaires, clarté et orientation lors des prises de décision dans les interventions en rapport avec les crises alimentaires. La qualité des opérations alimentaires a aussi subi de nombreuses évolutions, notamment par des efforts de coordination ; par une meilleure sensibilité aux crises, pour éviter les effets destructeurs; par une autorégulation croissante avec l'établissement de codes de conduite, de normes et de standards, dans le but d'améliorer l'efficacité des actions, d'éviter les dégâts, et d'introduire une certaine unité entre les différents acteurs; par une perspective à long terme, qui tient de plus en plus compte non seulement de l'aide d'urgence, mais aussi de la prévention et du développement, afin de réduire durablement la vulnérabilité des populations touchées et de renforcer les capacités d'actions des sociétés atteintes afin d'améliorer véritablement la situation des personnes en détresse.

### **3.2. IDENTIFICATION DES FAIBLESSES DU DISPOSITIF DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

#### **3.2.1. Faiblesses du dispositif par rapport à l'action gouvernementale de gestion des crises alimentaires**

❖ *Bien de programmes et projets élaborés en matière de sécurité alimentaire mais très peu d'actions réalisées*

Depuis l'indépendance du pays, et le plus souvent avec le concours des partenaires financiers internationaux, de nombreux plans et programmes de développement agricole ont été formulés. L'étude du secteur agricole conduite en 2009 par TECSULT-AECOM recense pas moins de 22 plans, à savoir :

1. *Retroussons les manches (Salongo) 1966-1977 ;*
2. *Plan intérimaire de relance agricole 1966-1972 ;*
3. *Fonds de relance économique (Plan Mobutu) 1978-1981 ;*
4. *Programme agricole minimum (PAM) 1980-1981 ;*
5. *Programme intérimaire de réhabilitation 1983-1985 ;*
6. *Conjoncture économique (Plan de relance agricole) 1982-1984 ;*
7. *Programme d'autosuffisance alimentaire (PRAAL) 1987-1990 ;*
8. *Programme intérimaire de réhabilitation économique ;*
9. *Plan quinquennal de développement économique et social 1985-1990 ;*
10. *Programme d'autosuffisance alimentaire (PRAAL) 1990 ;*
11. *Plan directeur du développement agricole et rural 1991-2000 ;*
12. *Programme national de relance du secteur agricole et rural (PNSAR) 1997-2001 ;*
13. *Programme d'urgence d'autosuffisance alimentaire (PUAA) 2000-2003 ;*
14. *Programme triennal d'appui aux producteurs du secteur agricole 2000-2003 ;*
15. *Actions prioritaires d'urgence (APU) 2002-2003 ;*
16. *Document intérimaire de stratégie de réduction de pauvreté (DSRP) 2003 ;*
17. *Programme multisectoriel d'urgence de reconstruction et de réhabilitation (PMURR) 2000-2006 ;*
18. *Programme national d'urgence de renforcement des capacités (PNURC) ;*
19. *Programme indicatif national (PIN) : pour la province du Kivu ;*
20. *Programme d'appui à la réhabilitation du secteur agricole et rural (PARSAR) ;*
21. *Projet de réhabilitation du secteur agricole dans les provinces du Kasai-Oriental, Kasai-Occidental et Katanga (PRESAR) ;*
22. *Tables rondes, dont une en agriculture et sécurité alimentaire mars 2004.*

A ces programmes/projets, on peut en ajouter d'autres plus récents ci-après :

1. *Note de politique agricole 2009*
2. *Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) 2010,*
3. *Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2013 - 2020) ;*

#### 4. *Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) 2017-2030*

Au regard de l'évolution de l'insécurité alimentaire de plus en plus inquiétante dans le pays, il y a lieu de soutenir que la thèse selon laquelle, les différents programmes agricoles mis en place par gouvernement congolais n'ont quasiment jamais atteint leurs objectifs, sinon très peu.

##### ❖ *Faible niveau de réalisation d'engagements internationaux*

En plus des programmes et projets ci-haut mentionnés, le gouvernement a également ratifié des accords internationaux avec des partenaires sur des programmes dont certains ont des volets ayant trait à la sécurité alimentaire. On peut citer notamment : (i) des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (en 2000), (ii) du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PPDAA) (en mars 2011) et (iii) des Objectifs de Développement Durable (ODD) (en septembre 2015)

La RDC est l'un des États signataires de la Déclaration du Millénaire. Cet engagement a obligé le pays à mettre en place des politiques et des stratégies intégrant les différentes dimensions des OMD et à inscrire au nombre des priorités des programmes la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la promotion de développement humain durable. Cependant, au niveau national, les rapports de suivi des progrès vers la réalisation des OMD a renseigné d'importants progrès pour certains indicateurs dans les domaines de l'Éducation, du Genre et de la Santé, mais aussi des retards sur le chemin de réalisation des cibles assignées aux autres indicateurs. Ce retard pour tous les autres indicateurs a été jugé assez énorme et, par conséquent, la réalisation des cibles en 2015 pratiquement invraisemblable. Le graphique ci-dessous présente l'Agenda inachevé des OMD des OMD en RD Congo.

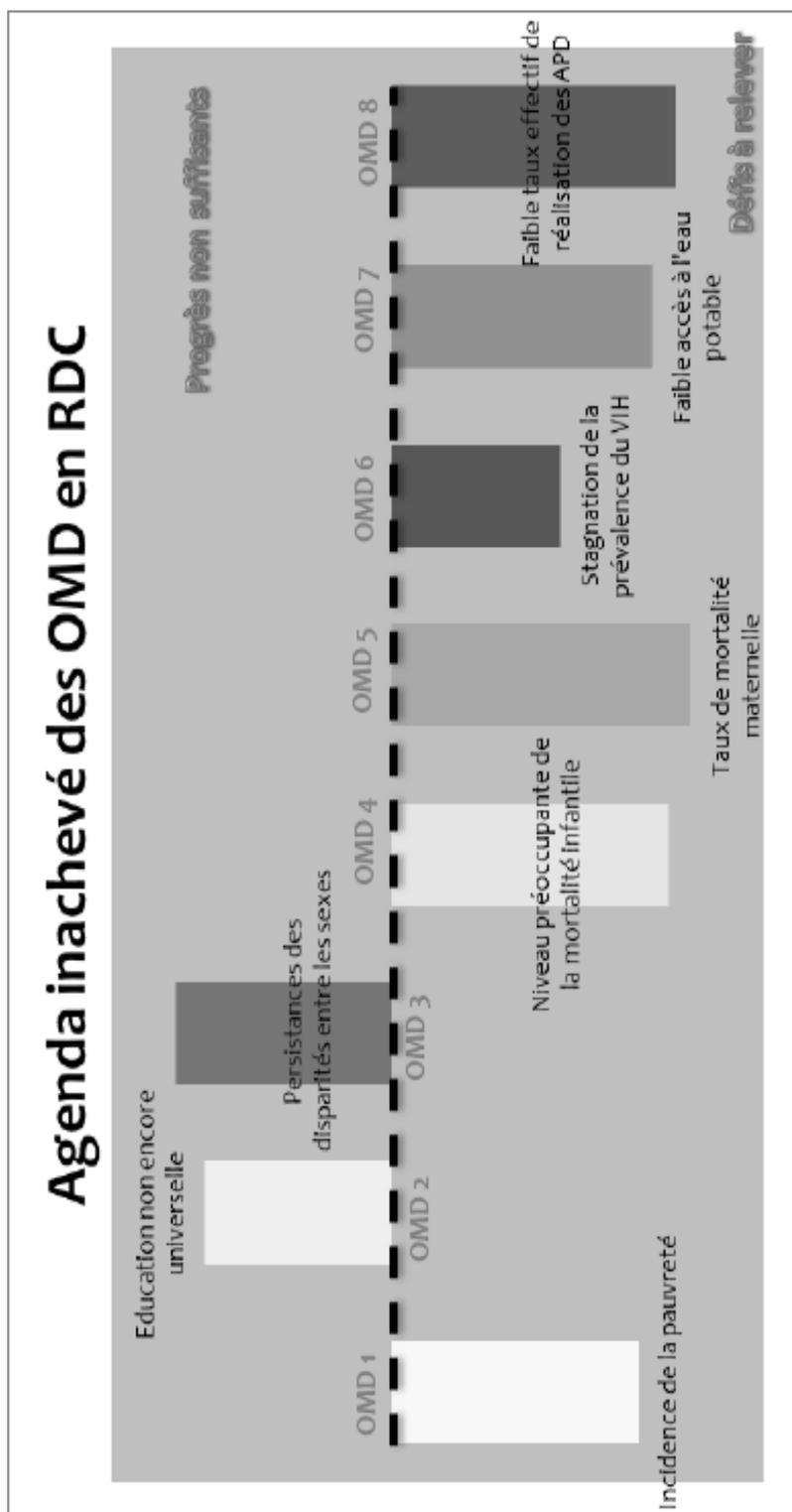


Figure 4. Agenda inachevé des OMD en RD Congo

Malgré les efforts engagés dans un contexte difficile et fragile et en dépit des progrès considérables réalisés, le pays n'a réalisé aucun des OMD et des défis importants restent à relever. C'est dans ce bilan que le nouvel agenda est lancé.

Quant au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), dont la déclaration a été adoptée par l'Union africaine à Maputo en juillet 2003 engageait les États signataires, dont la RDC, à accroître, avant 2008, leurs investissements dans le secteur agricole, à hauteur d'au moins 10 % de leur budget national. Près de quatorze ans aujourd'hui après la ratification de la Déclaration de Maputo pour l'augmentation du budget national de l'agriculture jusqu'à 10 %, la RDC n'a jamais dépassé 3,66 % de la part allouée au secteur.

S'agissant des objectifs de développement durable (ODD), dont la mise en œuvre à l'horizon 2030 nécessite des ressources financières et technologiques sans précédent, suscite également des questionnements quant à leur réalisation effective. En effet, l'investissement minimum total requis par an est estimé à 31,629 milliards de dollars, soit 158,14 milliards pour le quinquennat. Le budget national annuel n'a jamais atteint la barre de 10 milliards de dollar US. Pour relever le défi financier des ODD, la RDC doit trouver comment mobiliser et transmettre les ressources financières et technologiques à des fins de développement durable.

❖ *Le secteur agricole en RDC est confronté à de nombreuses contraintes d'ordre technique, économique et institutionnel*

Plusieurs contraintes caractérisent le secteur agricole. Ces contraintes sont à la base d'échec des politiques agricoles ou alimentaires formulées en RD Congo. Parmi ces contraintes, il y a lieu de citer: (i) une *faible productivité des filières* végétales, animales et halieutiques, (ii) une *allocation budgétaire encore insuffisante*, (iii) un cadre institutionnel insuffisamment organisé avec un *déficit en ressources humaines, techniques et matérielles*, tant au niveau central qu'au niveau des provinces, (iv) un *régime foncier* dualiste tiraillé entre le juridique et le traditionnel; (v) la *détérioration des conditions de vie en milieu rural* provoquant ainsi un exode élevé et sélectif qui draine vers les villes les actifs agricoles les plus dynamiques, (vi) un *environnement macroéconomique peu propice* aux investissements

productifs, malgré la présence de terres de qualité, un climat favorable et une importante demande, (vii) la *faible capacité de financement* des opérateurs agricoles et les *difficultés d'accès au crédit agricole*, (viii) la dégradation et le faible niveau d'accès aux *infrastructures de base*, (ix) le manque d'organisation des producteurs et autres acteurs des filières agricoles, (x) *l'inadéquation de l'offre de services de recherche et de vulgarisation* agricole en regard de la demande d'appui-conseil des organisation paysannes et autres opérateurs, (xi) le faible niveau *d'accès aux informations sur les marchés*, (x) la faiblesse de la demande interne du fait du *faible pouvoir d'achat des consommateurs* et (xi) le faible *niveau de valorisation des productions*.

- ❖ *Faible part du budget alloué au secteur agricole et faible capacité de financement des activités agricoles*

Dans la sous-région, la RDC est le seul pays qui alloue moins de 10% de son budget à l'agriculture contrairement aux clauses de la SADC<sup>8</sup> et du NEPAD. Cette faiblesse entraîne d'énormes difficultés au pays à développer le secteur agricole grâce à l'exploitation du potentiel naturel, physique et humain disponible. On observe une croissance agricole de près de 1,4% alors que la croissance démographique se situe autour de 3,5%, ce qui sous-entend que chaque année, mis à part les conflits, le pays s'enfoncé de plus en plus dans la dépendance alimentaire tant le déséquilibre entre les deux indicateurs est grand.

### **3.2.2. Faiblesses du dispositif par rapport à l'action des humanitaires**

- ❖ *Coordination des activités par les humanitaires souvent en conflit avec le principe de souveraineté de l'Etat*

La coordination des actions humanitaires et alimentaires au bénéfice des populations sinistrées est du ressort principal des agences humanitaires d'abord. Il est vrai que l'Etat congolais se fait représenter lors des réunions du cluster sécurité alimentaire au niveau provincial et national mais, ne disposant pas des moyens financiers et

---

<sup>8</sup> Alors que la SADC exige que chaque pays membre alloue au moins 12% du budget national au secteur agricole, en 2017, sur les 16 états membres, seuls l'Ile Maurice (9%) et la RDC (3%) ne remplissaient pas la condition.

logistiques adéquats, il est totalement à la merci et à la traîne des structures onusiennes comme la FAO et le PAM qui jouent le lead en matière de sécurité alimentaire nationale.

Il est tout aussi vrai qu'il existe le FH RDC, la Direction Nationale de la Sécurité Alimentaire au sein du Ministère de l'Agriculture mais la réalité est que toutes les actions pour endiguer toute crise alimentaire au pays se fait à l'initiative des agences des Nations Unies.

L'Etat congolais devrait consentir des efforts pour doter ses propres services des moyens efficaces d'intervention face à des crises humanitaires (y compris la prévention et l'alerte) pour récupérer le rôle qui doit être le sien dans cette matière qui relève d'une certaine manière de sa souveraineté.

L'analyse du schéma d'intervention en cas de crise alimentaire montre bien cet état des choses qu'il faudrait vite recadrer à l'instar de ce qui se fait dans les autres pays de la sous-région.

Le schéma ci-dessous explicite bien le dispositif d'intervention des agences humanitaires en RDC.

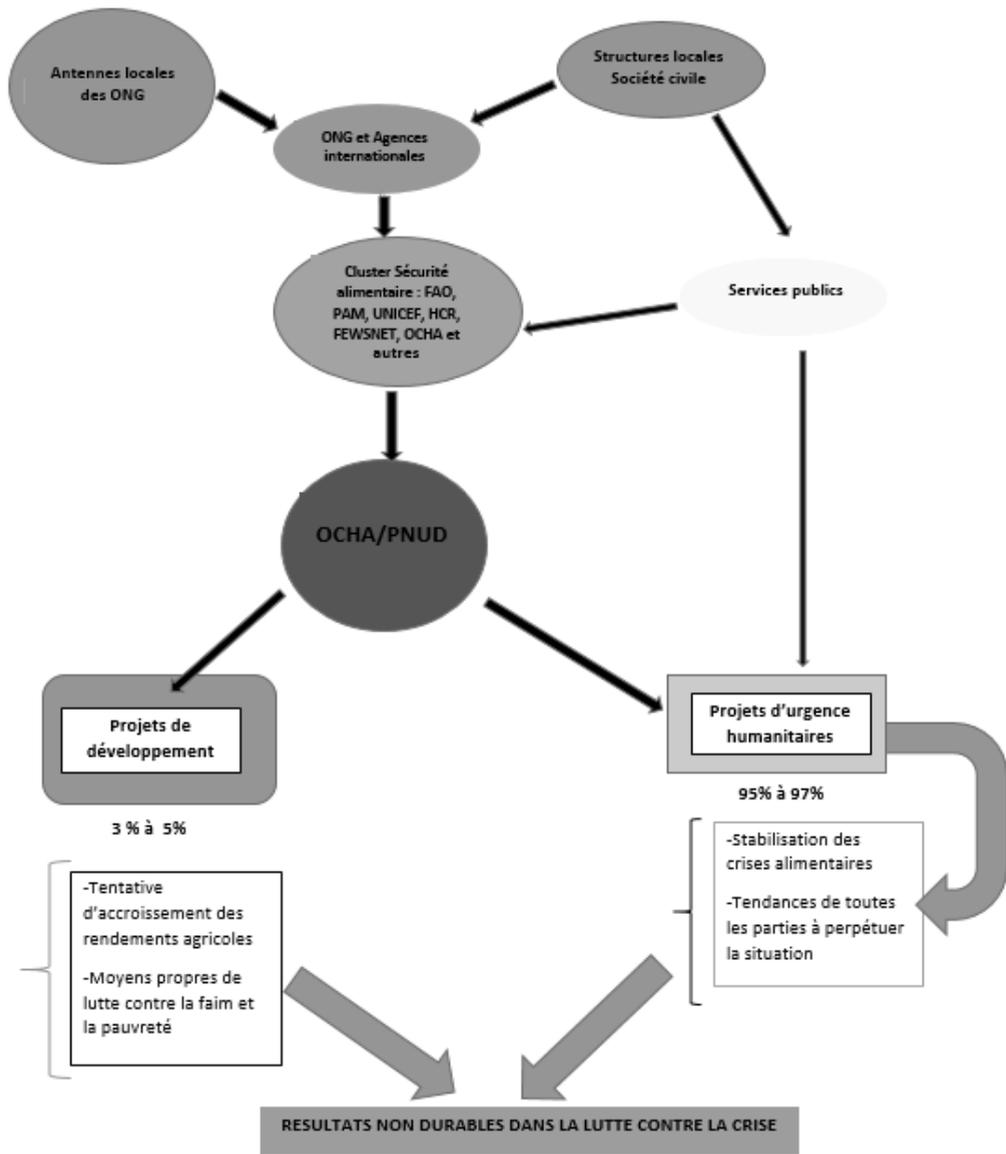


Figure 5. Schéma d'intervention en cas de crise alimentaire

❖ *Tendance à la politisation de l'aide alimentaire*

En dépit de l'importance des interventions des humanitaires vis-à-vis des populations congolaises en crise alimentaire, il s'avère que parfois, ces interventions revêtent des connotations politiques. Dans certaines situations, les conditions d'octroi d'aide ou les modalités pratiques envisagées dans leur mise en œuvre remettent en cause le

principe de souveraineté du pays en tant qu'Etat. Sur le plan international, la faible implication du gouvernement dans la prévention et la gestion des crises alimentaires fait que l'aide alimentaire est de plus en plus souvent utilisée comme un instrument de politique étrangère des pays donateurs vis-à-vis du gouvernement congolais. Souvent, les discours tenus à l'endroit du gouvernement emploient des termes moins conciliants. A titre illustratif, lors d'un entretien, un haut responsable de l'administration publique au Cluster Sécurité alimentaire déclarait : « *Quand il s'agit des crises alimentaires, le gouvernement de la RDC n'en parle qu'à la télévision. C'est les partenaires qui mettent des moyens et agissent* »<sup>9</sup>.

La tendance à la politisation de l'aide alimentaire a souvent été évoquée dans bien de pays en développement surtout en Afrique.

❖ *Faible présence des humanitaires dans certaines zones*

Dans certaines zones, la présence des humanitaires est faible à cause des problèmes d'insécurité ou d'accès. Certains acteurs internationaux opèrent dans ces zones via des partenaires locaux dont les capacités d'action et l'expérience peuvent être limitées. Cette pratique a souvent affecté les principes de l'action humanitaire par rapport aux dynamiques et problèmes locaux pour être tout à fait neutres et impartiaux.

❖ *Capacité d'intervention souvent insuffisante*

Bien qu'il existe différents mécanismes de réponse rapide en cas de crise alimentaire en lien avec les mécanismes de réponse rapide multisectorielle préfinancée ou pré-positionnée, tels que le mécanisme de Réponse Rapide aux Mouvements de populations (RRMP), les capacités de réserve en vivres et autres kits demeurent largement insuffisantes pour permettre une réponse adéquate et dans les délais aux nouvelles crises alimentaires.

---

<sup>9</sup> Entretien réalisé au Ministère de l'agriculture le 08 mai 2019.

### **3.3. IDENTIFICATION DES OPPORTUNITES POUVANT RENFORCER LE DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES**

- ❖ *L'existence de nombreux cadres internationaux fournissant des principes et stratégies des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle*

Il existe de nombreux cadres internationaux qui énoncent les grands principes à suivre et les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces cadres comprennent, entre autres :

- le Plan d'actions du Sommet mondial de l'alimentation et la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale,
- la Déclaration du Sommet mondial de 2009 sur la sécurité alimentaire,
- les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale,
- le Cadre global d'actions actualisé des Nations Unies,
- le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui a établi le droit de tout individu à une alimentation adéquate, et l'ensemble du droit international applicable en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition et les droits de l'Homme.

Il existe également d'autres cadres et principes internationaux et régionaux en matière d'agriculture ou de sécurité alimentaire auxquels le gouvernement congolais peut s'inspirer pour élaborer une politique alimentaire durable. On peut citer notamment :

- *les Objectifs du Millénaire pour le Développement,*
- *le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition,*
- *le Mouvement SUN pour mettre fin à la sous-nutrition,*
- *les cinq principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable,*
- *la Déclaration de Paris*

- *le Programme d'actions d'Accra sur l'aide publique au Développement,*
- *le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine*

Ces cadres internationaux et régionaux constituent une opportunité pour le gouvernement congolais dans l'élaboration des politiques alimentaires durables à l'instar des autres nations du monde.

❖ *Possibilité d'intégration des politiques nationales dans les processus régionaux*

Il s'agit notamment du PNIA, qui traduit également la volonté de la RDC de développer les complémentarités avec les pays limitrophes en fonction des avantages comparatifs du Congo et des principes de subsidiarité, de complémentarité, de proportionnalité, de partenariat et de concertation. Cette nécessité de mieux prendre en compte l'intégration et liens avec les Politiques régionales (COMESA, CEEAC et SADEC) a été largement soulignée dans la revue du NEPAD.

Le **COMESA** est chargé de coordonner la mise en œuvre du PDDAA en Afrique Orientale et Australe ; il a adopté une approche régionale de la sécurité alimentaire qui favorise le développement des infrastructures et des politiques harmonisées qui permettront la libre circulation des denrées alimentaires des régions excédentaires vers les zones déficitaires principalement menée par des incitations de prix. Ainsi, le Pacte régional du COMESA se concentrera sur les investissements régionaux stratégiques que les pays, agissant seul, ne peuvent atteindre.

Les stratégies régionales de mise en œuvre du PDDAA se concentreront davantage sur la promotion de la participation du secteur privé dans l'investissement agricole, y compris les partenariats public-privé (PPP). La politique agricole commune de la **CEEAC** s'inscrit dans la perspective d'une agriculture familiale moderne et la promotion des entreprises agricoles privées, fondées sur des systèmes d'exploitation respectueux des valeurs humaines, de l'environnement ; productives et compétitives, garantes de la sécurité alimentaire et des revenus décents pour les actifs, tout en contribuant au développement économique et social des Etats membres. L'Objectif général de La politique agricole commune est de contribuer de manière substantielle et durable à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels, à

l'accroissement des exportations et des revenus, à la réduction de la pauvreté des populations rurales dans les Etats membres.

❖ *Disponibilité du secteur privé ayant des intérêts dans le secteur agricole*

La Fédération des Entreprises du Congo (FEC), constitue à la fois la Chambre de commerce et d'industrie et la principale organisation patronale de la RDC. Ancienne Association nationale des entreprises du Zaïre (ANEZA), créée en 1972 de la fusion de la Fédération des Associations provinciales des entreprises du Zaïre (FERZA), de la Fédération Nationale des Chambres de Commerce, de l'Industrie et d'Agriculture (FNCCIA) et de l'Association pour la Promotion et la Défense des Intérêts des Commerçants Congolais (APRODECO), elle a été rebaptisée Fédération des entreprises du Congo en 1997 et représente actuellement plus de 1500 sociétés issues de tous les secteurs de l'économie congolaise.

La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (COPEMECO) et la Fédération Nationale des Petites Entreprises du Congo (FENAPEC) regroupent en leur sein les principales PME œuvrant dans divers secteurs de l'économie nationale. Les PME agricoles ont une place prépondérante dans ces deux structures.

❖ *La possibilité de financer les activités de développement agricole par les partenaires techniques et financiers (PTF)*

Les partenaires financiers (bailleurs de Fonds) financent directement les activités de développement agricole. Ils se répartissent à travers les coopérations bilatérales et les coopérations multilatérales.

Les partenaires techniques sont les structures qui viennent en appui technique à la mise en œuvre des programmes. En RDC, dans le secteur agricole et du développement rural, les PTF s'organisent de plus en plus pour avoir des instances de coordination afin d'assurer un alignement harmonisé. A ce jour, une cartographie des interventions des PTF dans le secteur agricole a été produite. Cette base de données démontre l'importance du volume des investissements des PTF dans le développement agricole et rural.

Les PTF intervenant dans le secteur agricole et rural sont regroupés au sein du GIBADER (Groupe Inter Bailleur Agriculture et Développement Rural), qui est présidé par l'Ambassade de Belgique.

❖ *La présence des Humanitaires et des grandes ONG internationales de développement bien structurées,*

En RDC, le nombre des partenaires humanitaires a sensiblement augmenté ces 20 dernières années, facilitant un quadrillage des zones en crise alimentaire, la compréhension du phénomène et une mise en place des mécanismes coordonnés d'alerte et de gestion. En plus des humanitaires dont les actions ne sont pas seulement d'urgence mais aussi de développement, il existe également des grandes ONG internationales, bien équipées, munies d'un personnel compétent, avec antennes disséminées dans le pays, et qui se consacrent à l'encadrement des agriculteurs.

En outre, le caractère multiforme des crises et la complexité des causes à leurs origines intéressent au plus haut point la communauté tant les conséquences sur la paix ou l'environnement mondiaux pourraient être incalculables. L'on voit bien l'engouement de la communauté internationale à se mobiliser pour la protection et la préservation des ressources forestières en RDC, de même leur intérêt n'est pas moins grand quand il s'agit d'éradiquer des conflits armés ou des catastrophes humanitaires sanitaires çà et là dans le pays.

❖ *Retour progressif de la paix dans certaines régions en détresse*

Le retour progressif de la paix dans certaines régions, notamment le Kasai a facilité la réduction des mouvements de population et le retour des réfugiés. Ce qui peut rendre la gestion des crises alimentaires efficaces. Ceci permettrait aux acteurs avec des moyens déjà très limités de se concentrer sur des zones où sévissent encore les situations de détresse existentielle.

❖ *Aboutissement relativement harmonieux du processus électoral*

Le dénouement du processus électoral avec la passation du pouvoir qui a eu lieu récemment présente une lueur d'espoir dans la pacification du pays avec la reddition annoncée de certains groupes armés et la fin des conflits communautaires longtemps à la base des crises alimentaires dans certaines régions.

### **3.4. IDENTIFICATION DES MENACES SUR LE DISPOSITIF DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES**

#### ❖ *Fragilité des institutions de la République et problématique de la gouvernance*

La tenue des élections et la passation du pouvoir est un événement qui consolide la démocratie dans le pays. Cependant, les mécontentements des candidats malheureux, les soupçons des fraudes électorales, la fragilité des accords politiques entre les partis à ces facteurs il y a lieu d'ajouter le questionnement sur le type de gouvernance qui sera mise en place dans les années à venir. Si tous ces facteurs ne sont pas bien gérés, il y a risque de retomber dans des conflits politiques pouvant occasionner de nouvelles crises multidimensionnelles avec des graves conséquences sur le plan alimentaire.

#### ❖ *Changements climatiques une menace l'agriculture congolaise*

Le climat de la RDC se caractérise par une pluviosité abondante (entre 2400mm/an et 900mm/an selon les zones) et une température annuelle qui varie entre 24 et 26 °C. Les tendances observées ces dernières décennies montrent un léger réchauffement des températures, confirmé par les projections qui anticipent, pour les décennies à venir, une légère augmentation des précipitations et une montée progressive des températures. Ce climat qui est favorable à l'agriculture, commence cependant à enregistrer des événements climatiques extrêmes, notamment des inondations.

## **4. SITUATION ALIMENTAIRE ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE KASAÏ-CENTRAL, LE TANGANYIKA ET LE HAUT-LOMAMI**

### **4.1. CRISE ALIMENTAIRE DANS LE KASAÏ CENTRAL**

La RD Congo est sujette à de nombreux maux, notamment des crises alimentaires prolongées et c'est le plus souvent vers l'Est que se tourne le regard des analystes et opérateurs humanitaires lorsque l'on parle de conflit. Pourtant la crise des Kasaï mérite également toute l'attention des observateurs tant nationaux, qu'internationaux du fait de sa gravité et des conséquences dramatiques qu'elle a eu et fait encore peser sur les populations (CIBe, 2017).

#### 4.1.1. Brève présentation de la province du Kasai central

La province du Kasai Central, à l'instar de celle du Kasai, est issue du démembrement de l'ancienne province du Kasai Occidental. Son chef-lieu est Kananga.

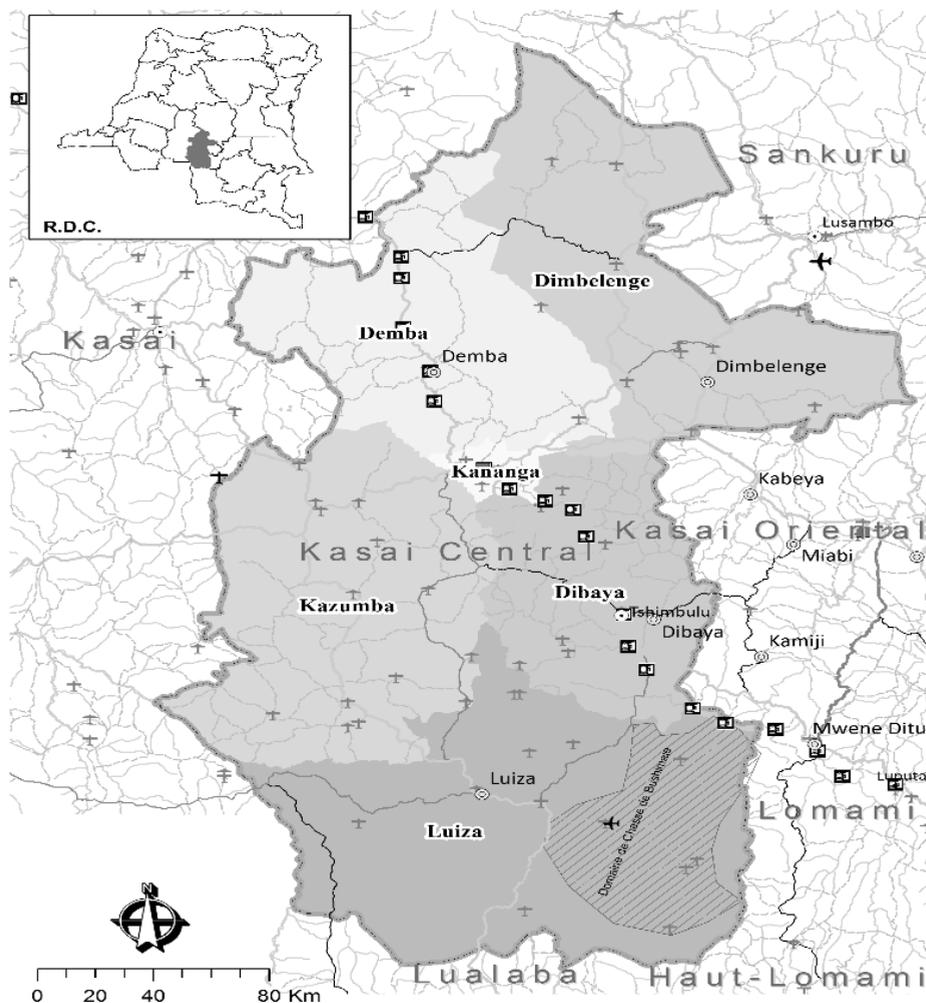


Figure 6 Carte de la province du Kasai-central

La province du Kasai a une superficie de 59.111 Km<sup>2</sup> et une population estimée à 4.926.823. Outre la ville de Kananga, la province est composée de 5 territoires (Dimbelenge, Demba, Kazumba, Dibaya et Luiza) tels que présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Territoires, superficies et populations du Kasai-Central

<b>Territoires / Ville</b>	<b>Population</b>	<b>Superficies (Km<sup>2</sup>)</b>	<b>Secteurs/ Communes Urbaines ou communes Rurales</b>
<b>DIBAYA</b>	640.973	7 605	Dibatayi, Dibanda, Kamuandu, Kasangidi et Tshishilu
<b>DIMBELENGE</b>	472.491	22 165	Lubi, Lubudi, Lukibu, Kunduyi, Mashala
<b>DEMBA</b>	845.984	8 825	Diofa, Mamba, Lombelo, Lusonge, Muanza Ngoma, et Tshibungu.
<b>KAZUMBA</b>	945.807	12 881	Matamba, Miao, Kafuba, Musuasua, Mboyi, Mbulungu, Tshitadi, Kavula, Mutefu
<b>LUIZA</b>	883.628	14 702	Kalunga, Lueta, Kabelekese, Lusanza, Bambayi, Luatshi, Mbushimai
<b>KANANGA</b>	1.198.000	743	Kananga, Katoka, Lukonga, Ndesha, Nganza

Source : Plan de développement provincial (2018)

La Province du Kasai-Central est limitée :

- *Au Nord par l'Est de la Province du Kasai et le Sud de la Province du Sankuru ;*
- *A l'Est par l'Ouest de la Province du Sankuru et le Nord-Ouest de la Province du Kasai-Oriental, et l'Ouest de la Province de Lomami ;*
- *Au Sud par le Nord de la Province de Lualaba ;*
- *A l'Ouest par la République d'Angola, et l'Est de la Province du Kasai. (CAID, 2019)*

Le climat est tropical humide, caractérisé par une longue saison de pluies allant du mois de août/septembre au mois de mai.

Les deux périodes de récoltes s'étendent habituellement de janvier à mars et de mai à juin. Le relief est dominé par des plateaux avec un sol sablo-argileux et une végétation faite des forêts denses humides et de savane herbeuse.

L'hydrographie est constituée principalement de la rivière Lulua et les lacs Munkamba et Fwa. Les principaux groupes ethniques sont les Lulua, Kete, Sala Mpasu, Bindji, Bambala et Batua entraînant ainsi une diversité de dialectes. La principale langue parlée reste le Tshiluba (Touré B., 2017).

Dans cette région, les populations dépendent pour l'essentiel d'une agriculture vivrière – c'est-à-dire que les récoltes leur permettent de vivre et de se nourrir mais que la production n'est pas suffisante pour en tirer des revenus en mesure d'assurer leur accès au marché des produits manufacturés et autres biens durables, à la santé ou à l'éducation.

L'agriculture est la principale activité génératrice des revenus réalisée par 46,7% des ménages, suivie du petit commerce (20,0 %) et du travail dans l'administration publique (18,7 %). L'agriculture constitue une activité secondaire pour 41 % des ménages (Miteu et al., 2019).

Le maïs est la principale culture destinée à la consommation des ménages (38,1%). Il occupe également une place importante comme source de revenu (18,8%). Le manioc est le second aliment consommé par les ménages (11,7%). L'arachide est la principale culture destinée à la vente pour se procurer des revenus (19,3%). (CSA et PAM, 2017)

Les rares infrastructures de base qui existent, datent de l'époque coloniale. Les écoles, hôpitaux, bâtiments publics ont vieilli alors que les routes déjà insuffisantes pour relier les différentes zones de la province sont dans un état de délabrement très avancé créant ainsi l'enclavement de plusieurs bassins de production.

#### **4.1.2. Causes pertinentes et sévérité de la crise dans le Kasai**

La crise alimentaire que connaît la province du Kasai central et les provinces sœurs du grand Kasai a des causes lointaines (structurelles) et des causes immédiates (conjoncturelles).

##### *4.1.2.1. Crise alimentaire structurelle*

La Province du Kasai Central est comptée parmi les provinces les plus pauvres du pays, selon les indicateurs issus de dernières enquêtes socioéconomiques (Enquête 1-2-3 en 2012 et EDS en 2013 / 2014).

Comme la plupart des régions de la RD Congo, la situation alimentaire de la province était déjà précaire à cause d'une faible production agricole. Selon Ngalamulume (2011) et Miteu et al. (2019), l'agriculture pratiquée dans la province du Kasai Central est une agriculture de subsistance, qui présente trois caractéristiques principales :

- *exploitation agricole de dimension réduite;*
- *travail essentiellement manuel avec un outillage rudimentaire comprenant une houe, une machette et une hache*
- *et l'usage très limité d'intrants agricoles performants tels que semences ou boutures de variétés améliorées, pesticides, engrais chimiques, etc.*

A ces caractéristiques de l'agriculture du Kasai-central, on peut ajouter d'autres facteurs notamment la baisse de la fertilité du sol provoquée par la pratique répétée de feu de brousse, la déforestation, les pratiques traditionnelles de culture et le manque d'encadrement des agriculteurs. La résultante est la productivité agricole relativement faible par rapport à la moyenne nationale tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

*Tableau 5. Rendements des cultures de produits vivriers*

CULTURES	RENDEMENT EN PROVINCE (T/ha)	RENDEMENT AU NIVEAU NATIONAL (T/ha)
Maïs	0,59	0,80
Riz	0,62	0,8
Manioc	5,22	10,9
Niébé	0,38	0,49
Arachide	0,54	0,66
Soja	0,32	0,40

*Source : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Campagne agricole 2017-2018, cité dans le Plan du développement du Kasai (2018)*

#### 4.1.2.2. Crise alimentaire conjoncturelle

La situation s'est dégradée davantage depuis la crise de 2016 faisant de la province du Kasai, la plus touchée par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, depuis 2016, une urgence complexe a débuté à Tshimbulu (Kasai Central) avec le soulèvement violent d'une milice locale à la suite de la mort de Jean Prince Mpandi, autorité en place dans la lignée Kamwina Nsapu, lors de l'assaut de son village par les forces de sécurité nationales le 12 août 2016. Ceci marque le début d'une crise dévastatrice et sans précédent. Depuis lors, la crise s'est étendue à toute la région des Kasai, avec des actes de violences d'une ampleur jamais connus jusque-là.

Les facteurs contributifs d'une persistance ou d'une aggravation de la crise dans le Kasai sont :

- Extension géographique du conflit, notamment dans les Kasai et dans le Kasai Central ;
- Augmentation des tensions intercommunautaires/Déplacement des populations affectant gravement les moyens d'existence ;
- Erosion du pouvoir d'achat : Inflation (+35%), Dépréciation du Franc congolais (+40%) ;
- Campagne agricole avec une production en dessous de la normale : Attaque de chenilles (+80 territoires touchés), Déficit de production agricole (-20 à 25% pour le maïs) ;
- *Déplacement massif de la population dans la région (1,5 millions de personnes),*
- *Refuge vers l'Angola (35.000 personnes)*

#### 4.1.2.3. Sévérité de la crise dans la région du Kasai

Les origines de cette urgence complexe dans la région des Kasai remontent au 8 août 2016 à Tshimbulu (Kasai central) lors du soulèvement violent de la milice locale Kamwina Nsapu. Depuis, la crise s'est propagée aux provinces du Kasai, Kasai Oriental, Lomami et Sankuru, avec des attaques répétées de la milice contre les symboles du pouvoir central, ainsi que des confrontations violentes entre cette milice et les forces de sécurité nationales.

Cette situation a entraîné de multiples déplacements internes dans les provinces susmentionnées et dans les provinces de Lualaba et du Haut Lomami. Des milliers d'enfants ont été séparés de leurs familles et

utilisés dans des combats, générant ainsi des besoins importants en matière de protection et d'assistance d'urgence dans tous les secteurs humanitaires.

D'autres préoccupations portent sur la situation sécuritaire dans la partie des Kasai frontaliers de l'Angola en raison du phénomène d'expulsion des ressortissants congolais d'Angola, ainsi que les risques d'épidémies, comme la rougeole, le choléra, la maladie à virus Ebola et le paludisme.

En outre, ces événements ont eu un impact sévère sur l'ensemble des principales sources de revenus de la population, à savoir l'agriculture, le bétail et les activités commerciales.

#### **4.1.3. Etat des lieux des populations du Kasai-central à la fin du conflit**

##### *4.1.3.1. Apparition des zones de crise et des zones d'urgence selon la classification IPC*

Dégradation de la situation de la sécurité alimentaire sur la majeure partie de la province Kasai Central

- ❖ *Présence de la phase d'urgence dans deux territoires (Dibaya et Kazumba)*
  - *Territoire de Dibaya : (ZS Lubondayi et Bunkonde)*
  - *Territoire de Kazumba (ZS Tshibala et Ndekesha)*
- ❖ *Phase de crise (phase 3),*
  - *Territoires de Luiza (ZS Luiza, Masuika, Yangala et Luambo)*
  - *Territoire de Demba (ZS Demba, Bena Leka et Mutoto)*
  - *Territoire de Dimbelenge (ZS Katende, Mwetshi, Bena Tshiadi et Lubunga 2)*
  - *Territoire de Kazumba (ZS Mikalayi, Kalomba et Bilomba)*
  - *Territoire de Dibaya (ZS Tshikula, et Dibaya)*

Les cartes ci-après présentent de façon comparée, les situations de 2016 et de 2017  
IPC Kasai central en 2016  
IPC Kasai central en 2017

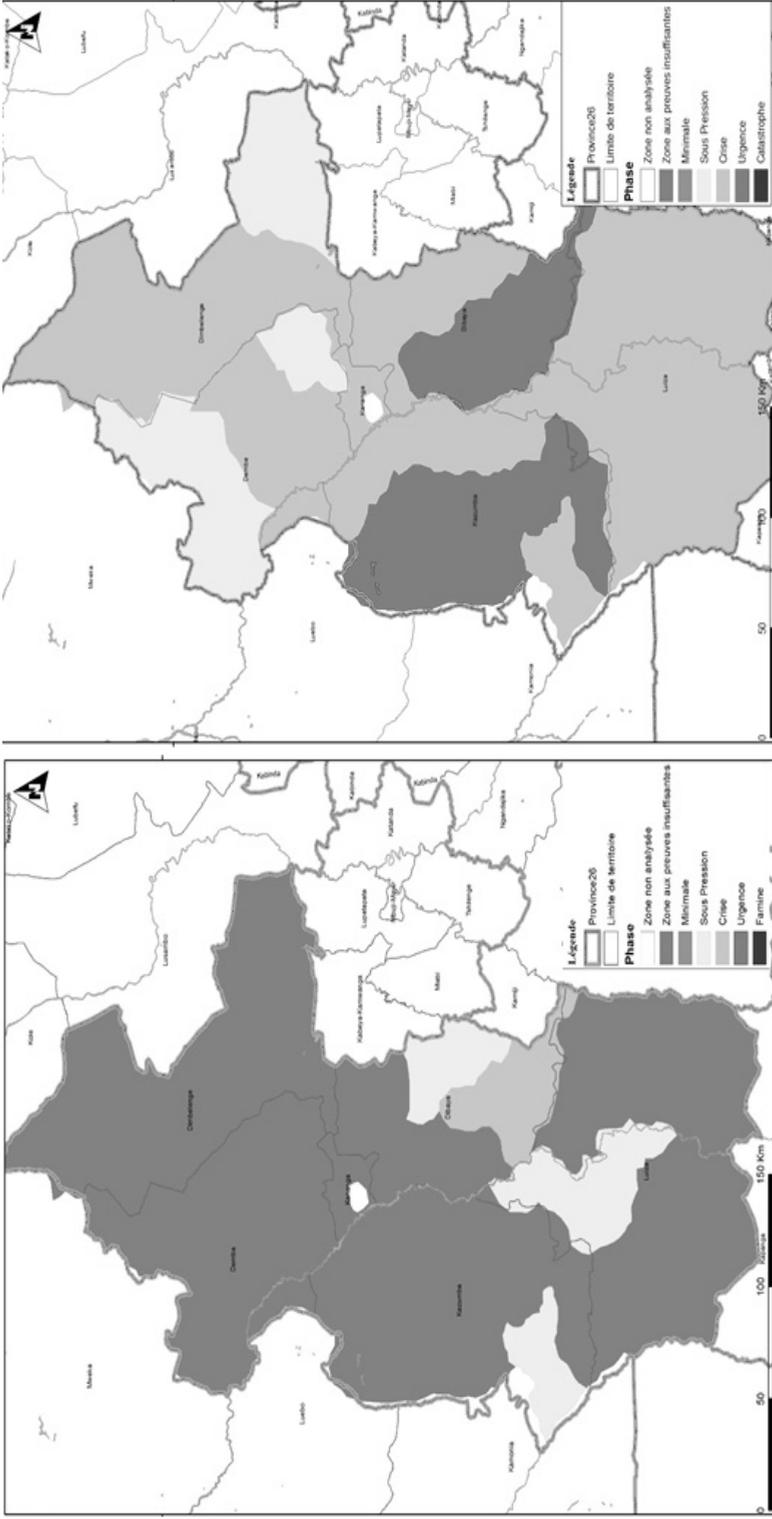


Figure 7. Evolution de la situation alimentaire dans le Kasai-Central de 2016 à 2017  
Source : Résultats du 15<sup>ème</sup> cycle d'analyse IPC Aiguë

#### *4.1.3.2. Retour dans des villages totalement dépourvus*

Depuis quelques mois, il y a une sorte d'accalmie avec une amélioration apparente des conditions de sécurité qui encouragent le retour de certaines des ménages vers leurs villages d'origine. À leur retour, ces populations ont trouvé des champs vidés de leurs récoltes. Leur séjour en brousse les a également empêchés de planter en vue des prochaines saisons. On estime que la majorité des populations ont raté au minimum trois saisons de plantation consécutives. Les semences et les outils agricoles manquent aujourd'hui à l'appel et la période de soudure affecte lourdement la résilience des ménages.

En 2017, 62% des ménages n'auraient pas cultivé. Le manque d'accès à la terre (57%) et le manque de main d'œuvre agricole sont des facteurs importants qui limitent la production agricole. Le manque de main d'œuvre agricole est un enjeu important. Les jeunes abandonnent l'agriculture pour les mines de diamant.

Deux constats s'imposent : le premier étant que les populations manquent aujourd'hui de nourriture pour subvenir à leurs besoins immédiats, à court terme. Le second, plus grave encore, résulte du fait de n'avoir pu planter à temps, et laisse présager une augmentation préoccupante de l'insécurité alimentaire dans les mois à venir.

#### *4.1.3.3. Le déficit des denrées alimentaire de base dans l'ensemble de la région du Kasai*

Dans la province du Kasai, la consommation moyenne de maïs est de 150 kg par personne par an. Pour couvrir les besoins de la population, les cinq provinces doivent produire au moins 1,8 million de tonnes de maïs. Le déficit brut est estimé à 1,06 million de tonnes. Pourtant, 62% des ménages n'ont pas cultivé durant la campagne agricole 2016/2017. La production de maïs en 2016 a baissé de 26% par rapport à 2015 dans la province du Kasai avec pour conséquence une envolée des prix jusqu'à +150% dans la région. Les déplacements massifs de population durant la période de semis (septembre 2016) couplés à la forte incidence des attaques de chenilles légionnaires expliquent ces importantes pertes de la production de maïs.

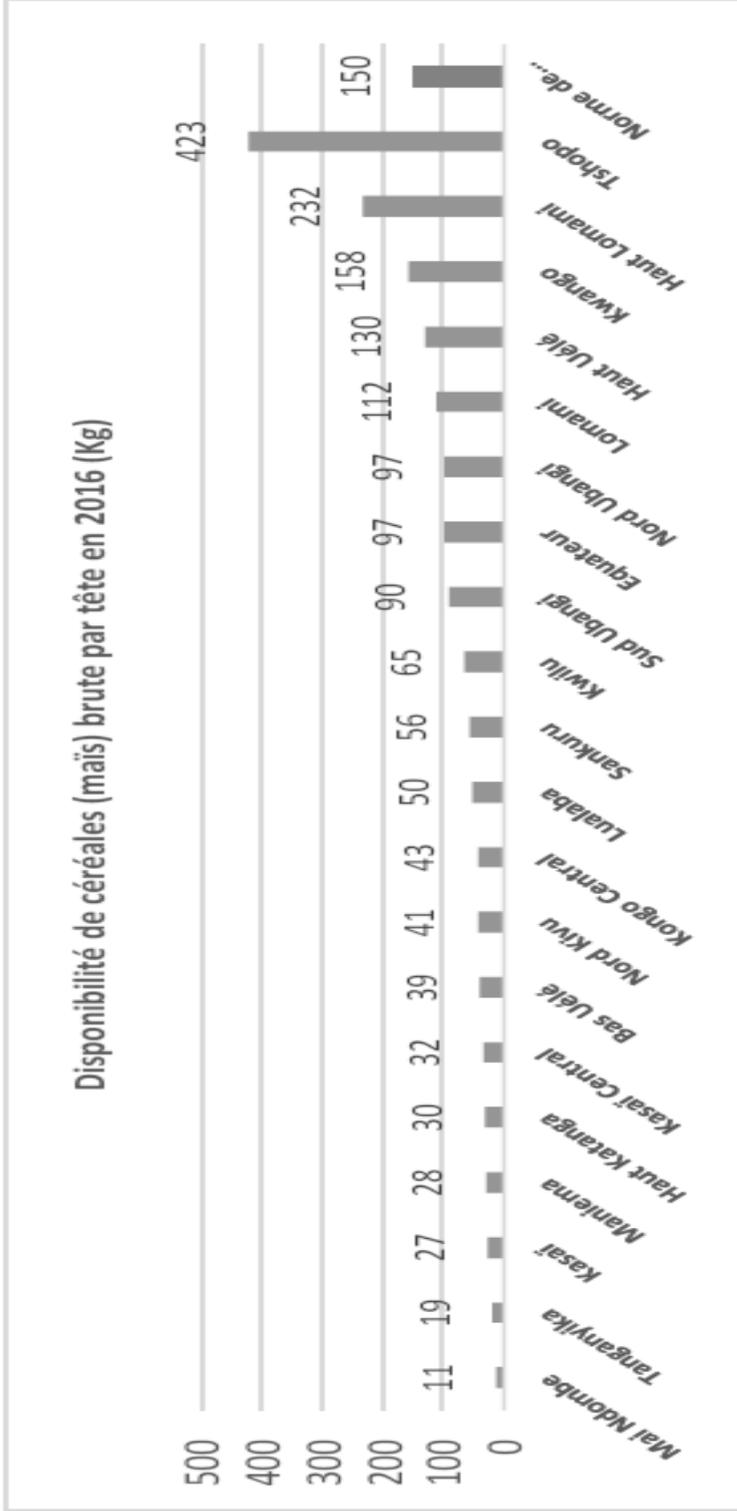


Figure 8. Disponibilité brute du maïs par tête comparée à la norme de consommation nationale  
 Source : PAM (2017)

Les tensions suscitées par l'arrivée d'environ 35 000 réfugiés en Angola ont contribué à exacerber cette crise alimentaire puisque l'Angola, qui a fermé ses frontières au commerce, est normalement un fournisseur important de denrées alimentaires. D'après le Ministère de l'Agriculture, la production du maïs dans la province du Kasai central est en baisse depuis 2015 comme l'atteste le tableau ci-dessous.

*Tableau 6. Evolution de la production du maïs dans la province du Kasai central*

Production de maïs (tonnes)	2013	2014	2015	2016
Kasai	122478,0	197410,0	82818,0	48287,1
Kasai Central	147024,0	137399,0	98091,9	84899,0

*Source : Cluster Sécurité alimentaire/PAM, 2017*

#### *4.1.3.4. Situation sanitaire préoccupante*

Outre les défis en matière de subsistance, les populations sont également confrontées à des défis sanitaires comme l'épidémie de choléra qui se répand à travers la région, comme dans le reste du pays - 20 des 26 provinces du pays sont touchées par l'épidémie.

#### *4.1.3.5. Coût élevé du panier de la ménagère.*

Dans les provinces du Kasai, les ménages dépensent mensuellement 69.865 CDF pour l'achat de nourriture. L'enclavement limite l'approvisionnement des produits importés, comme l'huile, le thé, le café et le sucre.

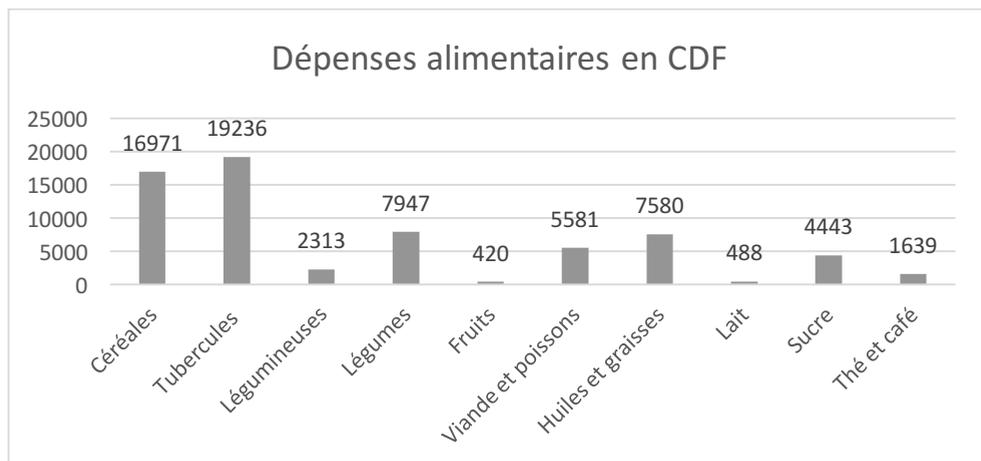


Figure 9. Structure des dépenses alimentaires moyennes par ménage dans la province du Kasai central

Source : Cluster Sécurité alimentaire/PAM, 2017

Quoiqu'encore très faible pour satisfaire les besoins alimentaires des ménages de 5,8 personnes de taille en moyenne, ces montants alloués aux achats de la nourriture représentent une part importante (90%) des revenus des ménages.

#### **4.1.4. Analyse de la situation alimentaire actuelle à partir des données d'enquête**

L'enquête a porté sur un échantillon de 120 ménages tirés dans trois de cinq communes de Kananga, à savoir : Kananga, Katoka, et Nganza. Le choix de ces trois communes est justifié par le fait que ces communes tout étant situées dans la ville de Kananga, avec la généralisation du conflit Kamuina Nsapu, les populations de ces communes ont vécu d'une certaine manière des effets néfastes de ce conflit.

##### *4.1.4.1. Caractéristiques socio-économiques*

###### *1) Activité professionnelle*

La majorité soit 36,7% de la population de Kananga vit principalement de l'agriculture, suivie de ceux qui n'ont aucune activité 21,7%. Parmi ceux qui n'ont aucune activité, plus de 50% étaient agriculteurs avant le conflit mais ceux-ci ont perdu leurs exploitations soit parce qu'elles

ont été pillées lors des affrontements soit parce que l'accès y est devenu difficile à cause de l'insécurité.

## 2) *Taille du ménage*

En moyenne, les ménages de la ville de Kananga ont  $7 \pm 3$  personnes. Mais la plupart des membres du ménage sont dépendants en ce sens que 62,9% des membres ont soit moins de 6 ans (11,9%), ou sont étudiants (7,5%) ou élèves (43,5%).

### 4.1.4.2. *Consommation alimentaire*

#### 1) *Nombre des repas journaliers*

Plus de la moitié (55,8%) des ménages consomment un repas par jour, 38,3% ont deux repas et seulement 5,8% prennent 3 repas par jour. Ce repas est consommé principalement le soir (63,3%) rarement pendant la journée (5%) ou encore à n'importe quel moment de la journée (31,7%) pour les ménages dont la consommation alimentaire est horoscopique.

#### 2) *Aliments de base*

L'alimentation des ménages de Kananga reste monotone en ce que la totalité des ménages préfèrent et consomment le fufu comme aliment de base. Ceux qui prennent le riz (75%) ont déclaré avoir mangé du riz une fois au cours de la semaine précédente. Les légumineuses (haricot et niébé) et le plantain sont aussi accessoirement préférés par les ménages en raison de 55,8% et 51,7% respectivement mais le niveau de consommation de ces produits restent encore faible soit 49,2% pour le haricot (y compris le niébé) et 54,8% pour le plantain.

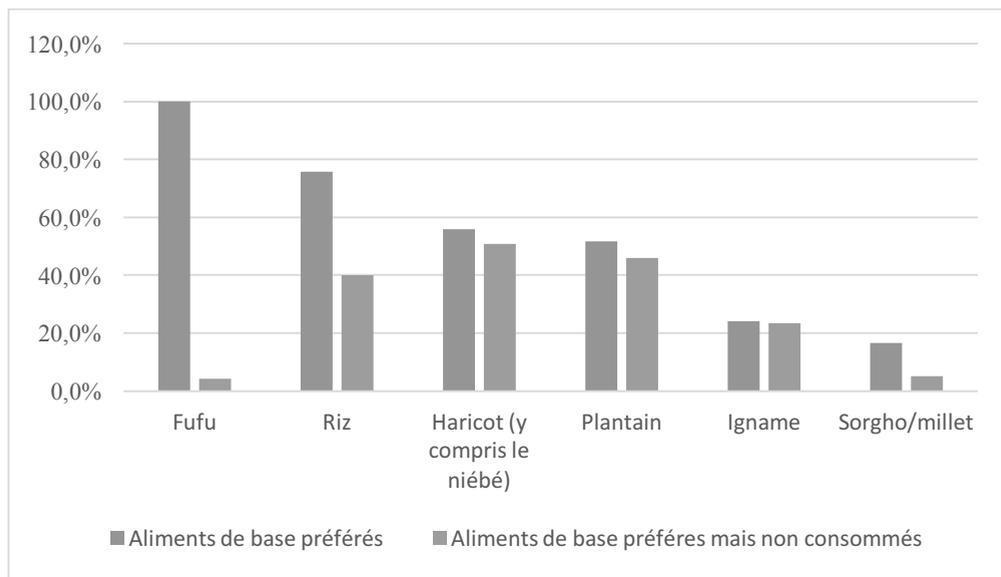


Figure 10. Aliments de base préférés

Le manque de consommation des produits de base préférés s'explique par le faible accès financier pour environ  $\frac{3}{4}$  des ménages alors que l'indisponibilité du produit préféré est évoquée dans 14,2% de cas contre 11,7% et 6,7% respectivement pour des raisons d'accès physique et de préférence alimentaire de certains membres du ménage.

### 3) Légumes

Les feuilles de manioc constituent le légume le plus préféré avec 100% des ménages, suivi de l'ipomée avec 77,5% des ménages, le haricot et l'amarante avec 72,5% des ménages chacun. Si seulement 14,2% et 8,9% des ménages n'ont pas accéder aux deux premiers légumes (feuilles de manioc et ipomée), l'accès au haricot reste très faible soit avec seulement 33,8% des ménages pendant la semaine qui a précédé l'étude alors que celui à l'amarante est de 78,4%.

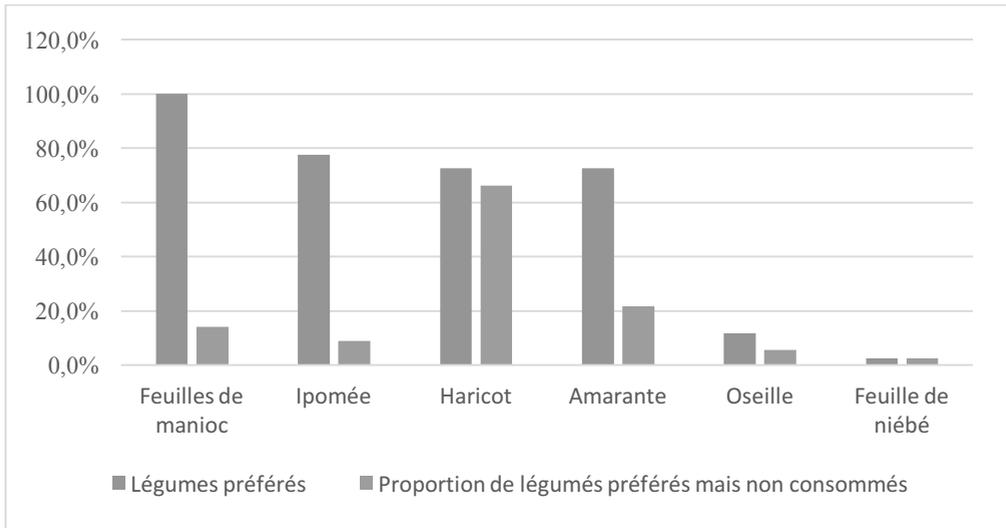


Figure 11. Préférences et consommation des légumes

#### 4) Produits carnés et poissons

La viande de chèvre (86,7%) est le produit carné le plus apprécié par la population de Kananga, tout comme les poissons (82,5%), la viande de porc (77,5%), la viande de vache (74,2%) et la volaille (38,3%) mais la consommation de ces produits reste faible dans l'ensemble avec, 32,1% des ménages pour la viande de vache, 35,3% pour la viande de chèvre, 41,1% pour la viande de porc, 58,3% pour les poissons et 72,2% pour la volaille (y compris les parties de volaille). La faible consommation des produits carnés et poissons est principalement dû à un accès financier limité et à la faible présence de ces produits sur les marchés.

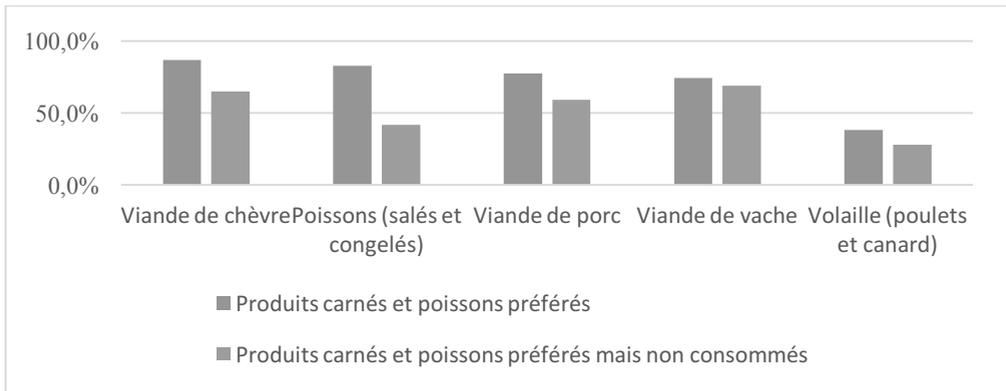


Figure 12. Préférence et consommation des produits carnés

### 5) Source d'approvisionnement en nourriture

La quasi-totalité soit 91,7% d'aliments consommés dans les ménages proviennent du marché contre seulement 5% et 3,3% qui proviennent respectivement du champ et des diverses donations.

#### 4.1.4.3. Effets du conflit Kamuina Nsapu sur la population enquêtée

La quasi-totalité de ces ménages considère le phénomène Kamuina Nsapu comme le choc le plus important connu sur les dernières années. Ce choc a entraîné entre autres conséquences, les pertes en vie humaine pour 68,3% des ménages, les pillages des biens (y compris les champs) pour 50,8% et les maladies pour 33,3%.

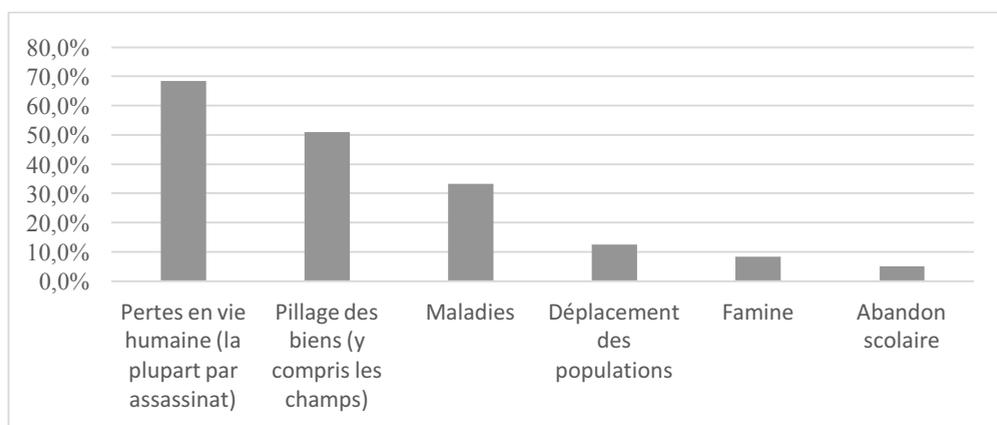


Figure 13. Conséquences du phénomène Kamuina Nsapu

### 4.1.5. Réponses à la crise

#### 4.1.5.1. Propositions stratégiques

Poursuite du suivi systématique de la situation de l'insécurité alimentaire dans les zones en crises

a) Zones phase 4 : Fournir une assistance alimentaire et agricole pour sauver des vies

- *Priorité n°1: Assistance alimentaire d'urgence ;*
- *Priorité n°2: Appui à la production agricole d'urgence (cultures de cycles courts, semences maraîchères, petit bétail, formation des bénéficiaires, etc.) ;*
- *Priorité n°3: Appui à la reconstitution des stocks de vivres pour les familles d'accueil à travers des activités FFW.*

- b) Zones phase 3 : protéger et améliorer les moyens d'existence, prévenir la malnutrition et prévenir les décès*
- *Priorité n°1 : Diversification de l'alimentation, assistance alimentaire ciblée ;*
  - *Priorité n°2 : Appui aux moyens de subsistance (activités génératrices de revenus, intrants agricoles, formation des bénéficiaires, etc.) ;*
  - *Priorité n°3 : Reconstituer les chaînes de valeur dans les zones de retour (Gestion des semences, stockage, marchés, dessertes agricoles, OP, etc.).*
- c) Zones phase 2 : programmes multisectoriels capables de transformer de façon substantielle l'économie locale et créer des richesses*
- *Priorité n°1 : Appui au désenclavement des zones de production agricole à travers la réhabilitation des pistes de desserte agricole ;*
  - *Priorité n°2 : Soutien des communautés en matériels de transformation ;*
  - *Priorité n°3 : Assistance alimentaire pour la création d'avoires, approche de résilience, et P4P.*

Une meilleure coordination et des évaluations/analyses de la sécurité alimentaire sont nécessaires pour garantir la transparence dans la prise de décisions stratégiques et opérationnelles.

#### *4.1.5.2. Acteurs et opérations sur terrain et financement*

Au total, 37 acteurs opérationnels exécutent des projets humanitaires dans les provinces du Kasaï, principalement dans les secteurs de la protection (18), la sécurité alimentaire (19) et la santé (9). Plus de 59% des 61 projets sont exécutés dans les secteurs de la protection et sécurité alimentaire (OCHA, 2018). Sur les 37, 23 acteurs sont présents dans la province du Kasaï central.

Les acteurs présents dans les 5 territoires et la ville de Kananga qui constituent la province du Kasaï central sont entre autres : ACD, Bakaji Tabalayi, HI, APROBES, ACF, CARITAS, NRC, WVI, SOPADIMBA, COOBIDIEP, COOPI et PAM. Les interventions ont été faites principalement en termes de dons en nourriture et en assistance agricole d'urgence.

Pour la période 2018-2019, les financements requis sont de 35,2 millions et 2,9 millions USD respectivement pour les besoins alimentaires et nutritionnels de 0,50 millions et 0,34 millions des personnes dans la province du Kasaï central.

#### **4.2. CRISES ALIMENTAIRES DANS LE TANGANYIKA ET LE HAUT-KATANGA**

Depuis une dizaine d'années, l'actuelle province du Tanganyika et les territoires de Pweto et Mitwaba sont confrontés à des crises alimentaires récurrentes qui, sans l'intervention des agences humanitaires aboutiraient à des catastrophes certaines.



*Figure 14. Carte de la région Tanganyika et Haut-Katanga*

Tous les intervenants en matière de crise alimentaire dans les territoires les plus touchés par cette situation reconnaissent unanimement que la situation alimentaire s'est détériorée dans toutes les zones touchées. En effet, d'après le PAM (2019), la proportion des ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) est

passée de 77 % en juin 2016 à 88 % en mars 2019 soit une aggravation de 13 %.

L'estimation de la population frappée par l'insécurité alimentaire sévère s'élève à plus de 1,5 million de personnes sur l'ensemble des huit territoires les plus touchés (Kabalo, Kongolo, Nyunzu, Kalemie, Moba et Manono dans le Tanganyika et Pweto, Mitwaba dans le Haut-Katanga).



Figure 15 : Carte 4. Prévalence de l'insécurité alimentaire dans le Tanganyika et le Haut-Katanga (INS, 2018)

Les territoires de Nyunzu, Mitwaba, Pweto et Kalemie présentent les plus fortes concentrations des ménages en insécurité alimentaire globale avec des taux avoisinant toujours 90% (mars 2019). En outre, c'est encore ces quatre territoires qui sont les plus frappés par l'insécurité alimentaire sévère : (Nyunzu : 84 % en décembre 2018 contre 29 % en juin 2016, Mitwaba : 61 % en décembre 2018 contre 33 % en juin 2016, Pweto : 64% en décembre 2018 contre 27% en en juin 2016 et Kalemie : 51 % en décembre 2017 contre 37 % en juin 2016.

### **4.2.1. Causes pertinentes et sévérité des crises**

Les facteurs contributifs à cette insécurité alimentaire sont nombreux et multiformes mais, par ordre d'importance on peut retenir globalement : (1) les conflits armés et/ou intercommunautaires ; (2) le déplacement massif des populations fuyant l'insécurité créée par les conflits ci-haut cités ; (3) les chocs dus aux changements climatiques ; (4) le mauvais état des routes limitant les échanges commerciaux, etc.

Ces causes sont à la base des chocs qui détériorent inéluctablement les moyens d'existence des populations. En plus de la morbidité élevée, les mouvements de population observés réduisent sensiblement les opportunités de générer des ressources indispensables aux besoins alimentaires des ménages.

Pour faire face à toutes ces difficultés, les ménages recourent graduellement à des stratégies de survie de plus en plus sévères. Ils commencent par des stratégies alimentaires, notamment la consommation des aliments moins coûteux ou moins chers, ensuite la réduction de la quantité des repas ainsi que la réduction du nombre de repas journaliers. Une fois que les stratégies de survie basées sur les consommations deviennent inefficaces, ils recourent ensuite à des stratégies de survie plus dégradantes et sévères, notamment la vente des actifs domestiques, la vente des actifs productifs ou moyens de transport ainsi que la réduction des dépenses non essentielles telles que l'éducation et la santé. Ces dernières stratégies rendent les ménages encore plus vulnérables.

La sévérité des chocs se traduit aussi par l'indice de stratégie de survie réduit (rCSI). En janvier 2019, sa valeur moyenne sur toute la zone considérée se situe à 17,1 points contre 11,7 points en juin 2016, soit une augmentation de (5,4 points) par rapport à juin 2016. Cependant, dans le Tanganyika, cette augmentation est plus accentuée à Kongolo (5,6 points) de plus, soit (94 %), suivi de Manono (4,6 points) de plus, soit (44 %) et de Manono (3,9 points) soit (30 %) de plus. Dans le Haut-Katanga, on note une augmentation de 4,4 points dans le territoire de Pweto soit 52% de plus et (3,6 points) soit plus de 39% dans le territoire de Mitwaba.

L'INS (2018) rapporte que l'autre stratégie à laquelle recourent encore plus les ménages est l'endettement. Cette dernière est pratiquée par près de la moitié des ménages de la zone considérée (48 %).

L'analyse croisée des études approfondies de la sécurité alimentaire dans les deux provinces a révélé que les besoins alimentaires des ménages ont augmenté de 23% entre 2016 et 2018. A titre d'exemple, en décembre 2018, sur l'ensemble de la zone, les ménages ont dépensé les trois quart (76 %) de leur revenu aux besoins alimentaires alors qu'ils dépensaient 65 % du revenu pour les mêmes besoins en juin 2016. Ceci traduit une détérioration de la situation alimentaire entre les deux périodes. Dans les territoires de Mitwaba, Pweto Kalemie, Manono, Nyunzu, Kongolo et Moba), la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales a dépassé la barre de 75,0 % jusqu'à atteindre 83 % à Kongolo.

#### **4.2.2. Situation alimentaire**

Pour appréhender la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions, l'Analyse de la Sécurité Alimentaire en urgence (EFSA) dans les Provinces de Tanganyika et Haut Katanga (Pweto et Mitwaba) le PAM utilise l'approche CARI (Consolidated Approach to Reporting Food Indicators). Cette approche permet de combiner une série d'indicateurs de sécurité alimentaire de façon systématique et claire dans le but d'établir une classification explicite des ménages. Sur la base de CARI, chaque ménage enquêté est classé suivant un indice composite de sécurité alimentaire (*Indice de Sécurité Alimentaire*).

A l'issue de son élaboration chaque ménage se retrouve soit en sécurité alimentaire (SA), en sécurité alimentaire limite (SAL), en insécurité alimentaire modérée (IAM) ou en insécurité alimentaire sévère (IAS). Le procédé de classification tient compte de la consommation alimentaire actuelle du ménage (score de consommation) et de sa potentialité à soutenir sa consommation dans le futur (capacité d'adaptation et niveau de dépenses consacrées à l'alimentation).

Le tableau ci-dessous présente la prévalence à l'insécurité alimentaire dans les provinces du Haut-Katanga et Tanganyika.

Tableau 7. Prévalence à l'insécurité alimentaire : Indicateurs et Populations (PAM, 2019)

Domaine	Indicateur	Sécurité Alimentaire (1)	Sécurité Alimentaire Limite (2)	Insécurité Alimentaire Modérée (3)	Insécurité Alimentaire Sévère (4)
Statut Actuel	Score de Consommation Alimentaire	Acceptable 15,0		Limite 40,4	Pauvre 44,6
	Déficit énergétique alimentaire	n/a	n/a	n/a	n/a
Capacité de Survie	Part des dépenses alimentaires (des dépenses totales)	Part <50% 7,9	50-65% 13,1	65-75% 20,5	Part > 75% 58,5
	Statut de la pauvreté	n/a	n/a	n/a	n/a
Epuisement des actifs	Stratégies de survie basée sur les moyens de subsistance	Aucune 20,3	Stress 16,4	Crise 29,1	Urgence 34,2
	Prévalence de l'insécurité alimentaire	1,4	13,4	46,4	38,8
Population		54 063	528 151	1 825 656	1 526 232

Les investigations sur le terrain ont révélé que plus de 85% des ménages vivant dans le Tanganyika et dans les deux territoires de la province du Haut-Katanga (Pweto et Mitwaba), sont en insécurité alimentaire dont 39% en insécurité alimentaire sévère et 46% en insécurité alimentaire modérée. Ceci équivaut à 3,5 millions de personnes en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère), soit environ 218 033 ménages en insécurité alimentaire sévère et 260 808 en insécurité alimentaire modérée. Presqu'un ménage sur huit (environ 528 000 personnes) vit dans des conditions de sécurité alimentaire limite et risque au moindre choc basculer en insécurité alimentaire. Notons toutefois, qu'il y a environ 54 000 personnes qui sont en sécurité alimentaire.

Au niveau des territoires, on observe le taux le plus élevé des ménages qui vivent dans la situation de l'insécurité alimentaire (76 %) dans le territoire de Nyunzu contre seulement 26 % dans le territoire de Kabalo. Il sied de signaler que la plupart des territoires qui accusent le taux élevé de la prévalence de l'insécurité alimentaire enregistrent également la plus forte concentration de déplacés et retournés. Il s'agit des territoires de Nyunzu (93,0%), Kalemie (89,7 %) et Manono (72,2%) pour le Tanganyika et Pweto (79,4%) pour le Haut-Katanga. Une table d'estimation de la population en insécurité alimentaire par territoire est reprise en annexe.

#### ***4.2.3. Tendances de l'insécurité alimentaire***

Par rapport à juin 2016, on observe une détérioration de la situation alimentaire dans tous les 8 territoires enquêtés. En effet, la proportion des ménages en insécurité alimentaire globale passe de 77 % en juin 2017 à 85 % en décembre 2018 soit une variation de 10 % entre les deux périodes. Cependant, il faut tenir compte du fait que l'EFSA de 2017 s'est déroulée pendant la période de récolte (juin) tandis que la collecte des données du présent EFSA était conduite en période de soudure (décembre). Plus importants seraient les effets de l'instabilité socio-politique sur l'accès physique et économique des ménages, ainsi que sur les moyens d'existence des populations enquêtées.

En particulier, une augmentation substantielle de l'insécurité alimentaire a été observée dans les territoires de Manono (+23 %), Kongolo (+14 %), Nyunzu (+14 %), Kalemie (+10 %) et à moindre mesure le territoire de Kabalo (+7 %).

Il est enfin important de mentionner que les territoires cités ci-haut affichent également des taux élevés des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre. Notons qu'en termes de statut de résidence, un ménage sur deux vit dans le camp (50 %), sept ménages sur 10 déplacés en famille d'accueil (70 %) et presque six ménages sur 10 retournés (56,5 %) ont une consommation alimentaire inadéquate.

L'analyse des données de terrain révèle un décalage quasi croissant au fil des mois entre le coût de vie calculé sur la base de l'évolution des prix des produits alimentaires de base (maïs, poisson, viande, légumes, riz) et les moyens réellement dépensés par les ménages pour accéder à ces mêmes produits de base sur les huit derniers mois.

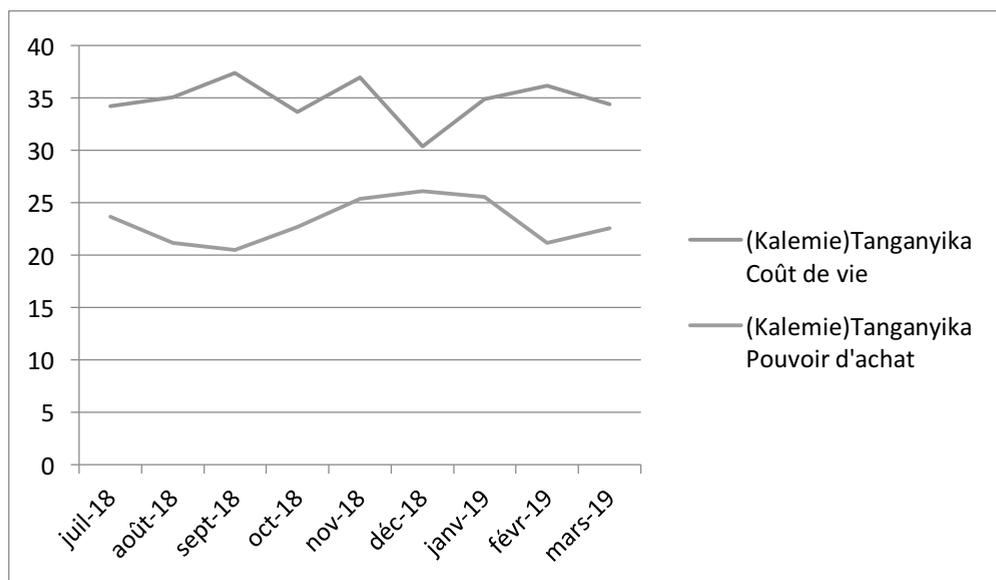


Figure 16 : Evolution du coût de vie et du pouvoir d'achat au Tanganyika

Les écarts coïncident malheureusement avec les périodes où les conflits armés se sont rapprochés de la ville empêchant celle-ci à se faire approvisionner en denrées agricoles locales, ce qui a fini par intensifier les carences alimentaires pour une grande partie de la population locale.

#### **4.2.4. Stratégies d'intervention**

Dans l'ex-Katanga, trois provinces ont été sérieusement affectées par la crise alimentaire cette dernière décennie. Il s'agit du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et du Tanganyika. D'après OCHA (2019), cette crise a été marquée par trois problématiques humanitaires :

- *la vulnérabilité aiguë des populations causée par la perte d'accès aux biens, services et moyens de subsistance de base ;*
- *les violations du droit à la vie, à la dignité et à l'intégrité de la personne ;*
- *et la surmortalité/sur-morbidité liée aux épidémies et à la malnutrition aiguë.*

Ces trois dernières années, les causes à l'origine des crises alimentaires étant quasi les mêmes dans les provinces du Haut-Katanga (Pweto) et du Tanganyika (Manono, Nyunzu, Kabalo et Kalemie), la stratégie adoptée par les agences humanitaires était de répondre aux trois problématiques humanitaires principales ci-haut citées par :

- *l'approvisionnement des populations ciblées en Kits de survie pour accroître l'accès des populations aux moyens de subsistance de base ;*
- *la mise en place des mécanismes de protection civile et d'un accompagnement psycho-juridique pour atténuer les effets de violation des droits à la vie et à la dignité de la personne humaine ;*
- *l'appui aux soins de santé primaire pour faire face aux épidémies (choléra surtout) ;*
- *l'appui à l'approvisionnement en intrants agricoles (semences vivrières, petit matériel aratoire) pour permettre une reprise de la production agricole dans les sites ou au retour dans les milieux de provenance.*

Cette stratégie, ainsi que les modalités de réponse et le ciblage des bénéficiaires, ont été développées en conformité avec le cadre logique du Plan de Réponse Humanitaire 2019 pour la RDC et ses trois premiers objectifs stratégiques.

Les besoins prioritaires ont été définis sur base de l'analyse des conditions de vie des populations affectées et de l'évolution du

contexte temporel, en lien avec les activités d'assistance humanitaire déjà amorcés dans certaines zones.

Ainsi, ces différentes interventions aux crises alimentaires et humanitaires ont ciblé les zones suivantes suivant les priorités :

*1. Zones en priorité 1 (zone en rouge sur la carte) :*

- Territoire de Kabalo : ZS de Kabalo (axes Kabalo-Kashale-Keshola/Est, Kasinge-Kyaba/Sud) ; Territoire de Kalemie : ZS de Kalemie (axe Benze-Nyemba-Kisunkulu) et ZS Nyemba (axes Kalemie-centre, Kalemie-Tabac-Kabimba, Kalemie-Tundwa-Bendera-Lambokatenga-Manyanga et Lambokatenga-Lambokilela-Muhala) ; Territoire de Kongolo : ZS de Mbulula (axe Kongolo-Makutano) ; Territoire de Manono : ZS de Kiambi (axe KiambiMbayo-Sange); Territoire de Nyunzu : ZS de Nyunzu (axes Nyunzu-Lwizi, Nyunzu-Mukomena et Nyunzu-Lengwe); Territoire de Pweto : ZS de Pweto et Kilwa ; Territoire de Mitwaba : ZS de Mitwaba et de Mufunga Sampwe ; Territoire de Malemba-Nkulu : ZS de Malemba, de Mukanga, Mulongo et Lwamba.

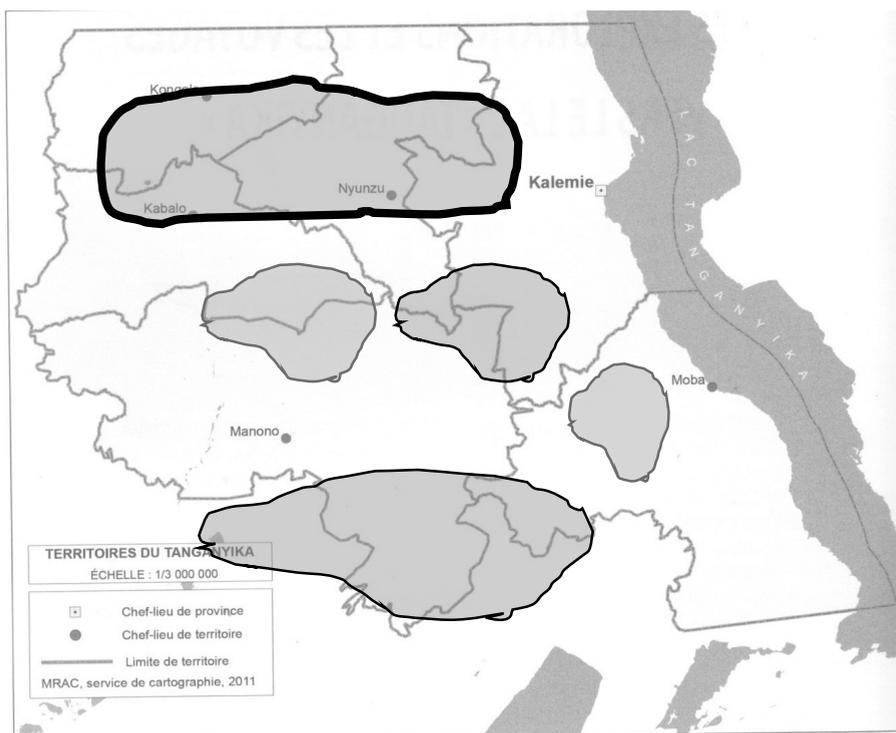


Figure 17. Carte des Zones prioritaires du Tanganyika, Haut-Katanga et Haut-Lomami

## 2. Zones en priorité 2 (zones en bleu sur la carte) :

- Territoire de Kabalo : ZS de Kabalo (axe Kabalo-Monde); Territoire de Kalemie : ZS de Nyemba (axes TundwaMiketo-Kyoko et Lufunkwe-Kambu); Territoire de Manono : ZS de Manono (axes Manono-Malata-Mudji, ManonoKanteba-Katolo, Manono-Ankoro et Manono-Kiambi); Territoire de Moba : ZS de Moba (axe Moba port/bord du lac) et ZS Kansimba (Kamena-Kasenga Nganya, KalaKayabala et Bord du lac).

L'approche multisectorielle a été retenue comme la mieux adaptée pour assurer une réponse adéquate aux besoins globaux des populations affectées, en évitant le saupoudrage et en renforçant l'impact des interventions.

Un accent particulier a été mis sur l'intégration de la centralité de la protection, entre autres, afin d'atténuer les risques que courent les personnes affectées et de tenir compte des vulnérabilités particulières à l'origine de ces risques, y compris celles que connaissent les hommes, les femmes, les filles, les garçons et autres groupes ayant des besoins spécifiques.

D'après PNUD et OCHA (2019), au total, 87.9 millions USD au moins ont été mobilisés en 2018 pour financer la mise en œuvre de ce plan opérationnel pour une réponse multisectorielle en faveur de 631 738 personnes avec les besoins les plus urgents. Le manque de réponse pour les priorités identifiées aurait pu aggraver les vulnérabilités des personnes dans le besoin.

La coordination stratégique et opérationnelle de ce Plan sera assurée par le pôle régional de Kalemie, qui couvre les provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami et Tanganyika.

## **5. ESQUISSE DE BONNES PRATIQUES DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES**

Dans les sections II et III, il a été présenté respectivement le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires en RDC et l'analyse critique de ce dispositif en termes de forces et faiblesses d'une et opportunités et menaces d'autre part.

Dans la présente section, il est question d'esquisser les bonnes pratiques de pouvant permettre une bonne gestion des crises

alimentaires en RD Congo. L'inventaire de bonnes pratiques a notamment l'intérêt de comparer les orientations, les modalités d'intervention et le dispositif de gestion de l'aide alimentaire congolaise aux modalités opérationnelles valorisés par la communauté internationale. L'inventaire est réalisé sur la base de l'expérience du Groupe URD10. Les bonnes pratiques de gestion des crises alimentaires consistent en :

- a) La caractérisation des phases urgence et réhabilitation. Depuis quelques années, le continuum urgence-réhabilitation-développement s'est imposé dans les politiques de coopération. Mais un foisonnement d'autres termes ont surgi : post-crise, sortie de crise, état fragile, urgence prolongée. Face à la complexité des facteurs qui recouvrent divers contextes, il y a lieu de se demander si les termes actuellement utilisés sont les plus adaptés ? Dispose-t-on d'une caractérisation précise de ces différents termes ?
- b) Un recensement des pratiques les plus adéquates en situation de crise et de réhabilitation en matière de:
  - ciblage des populations ;
  - estimation des besoins alimentaires,
  - délais de programmation et d'intervention,
  - nature des interventions alimentaires,
  - canaux de mise en œuvre /opérateurs,
  - cohérence des interventions avec les objectifs de sortie de crise/développement,
  - suivi-évaluation des opérations (existence de procédures normalisées, d'indicateurs de résultats et d'impact)

---

<sup>10</sup>Note sur les bonnes pratiques de l'aide alimentaire dans les contextes de crise et de post crise. (François Grünewald et al.).

### **5.1. TYPOLOGIE DES CRISES ALIMENTAIRES DU POINT DE VUE DE LA SEMANTIQUE**

Dans la réalité, le schéma théorique d'analyse des crises montre souvent une typologie complexe et multiforme, d'où la nécessité de clarification sémantique de la crise dans la phase d'analyse.

Quatre situations peuvent être identifiées à savoir : crises récurrentes sur de nombreux terrains, Crises durables, Crises à issue incertaine et les crises à répartition « en peau de léopard » sur un territoire donné. L'encadré ci-dessous présente ces différentes typologies des crises alimentaires, leurs caractéristiques ainsi que les pays types ou régions où elles ont été identifiées.

<b>Nature de la crise</b>	<b>Caractéristiques, pays types ou zones à titre illustratif</b>	<b>Tendance évolutive de la crise</b>
Crises récurrentes sur de nombreux terrains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les catastrophes naturelles</li> <li>le phénomène El Nino en 96, l'ouragan Mitch en 98, les séismes en 2001 ou</li> <li>- Le conflit avec des alternances de périodes de paix et reprise des combats (cas de l'Angola des années 80 et 90)</li> <li>- Les sécheresses et des invasions de criquets (cas de Sahel)</li> </ul>	La forme de la courbe pour illustrer ce type de situation devrait être sinusoïdale
Crises durables	C'est la situation dans de nombreux pays où les guerres et l'état de crise durent depuis plus d'une décennie. Souvent ces pays sont touchés par la guerre avec une intensité variable (ex. Soudan)	Le schéma devrait être là en forme de courbe tangentielle.
Crises à issue incertaine	<p>Ces crises sont caractérisées par beaucoup d'interrogations et d'ambiguïtés sur l'avenir du pays.</p> <p>Difficulté de caractériser l'évolution de la crise vers la guerre ou vers la paix. (ex. Afghanistan, Irak, Palestine).</p> <p>Ces types de situations rentrent dans la catégorie des « urgences complexes »</p>	Cette catégorie finit souvent par rejoindre l'une au l'autre des autres catégories tant cet état de fait peut perdurer dans le temps
Les crises à répartition « en peau de léopard » sur un territoire donné	Dans un même pays, des régions en paix et des régions en guerre se côtoient (Ex. Somalie, RDC, Burundi.)	Ici, l'exercice de schématisation atteint ses limites ; la réalité des crises et leur complexité ne rentrent plus dans nos courbes. C'est le modèle du « continuum ».

Il s'avère que bien de fois, les planificateurs des programmes de gestion des crises se trompent en considérant un type de crise à la place de l'autre. La situation de crise alimentaire telle que vécue en RD Congo devrait être considérée comme « un modèle continuum ».

Ce concept se rapporte à des situations, dans lesquelles la paix a été signée mais la guerre n'est pas complètement finie. On appelle parfois aussi « zones grises » ces régions du monde qui, confrontées à des crises sans fin ou de conflits gelés. C'est la situation notamment à l'est du pays où les épisodes des conflits sont récurrents. Devant pareille situation, les interventions de gestion des crises les plus efficaces ne devraient pas se focaliser sur un épisode de crise mais devrait prendre une forme plus flexible pour faire face à des nouveaux épisodes des crises qui devraient subvenir sous forme variée.

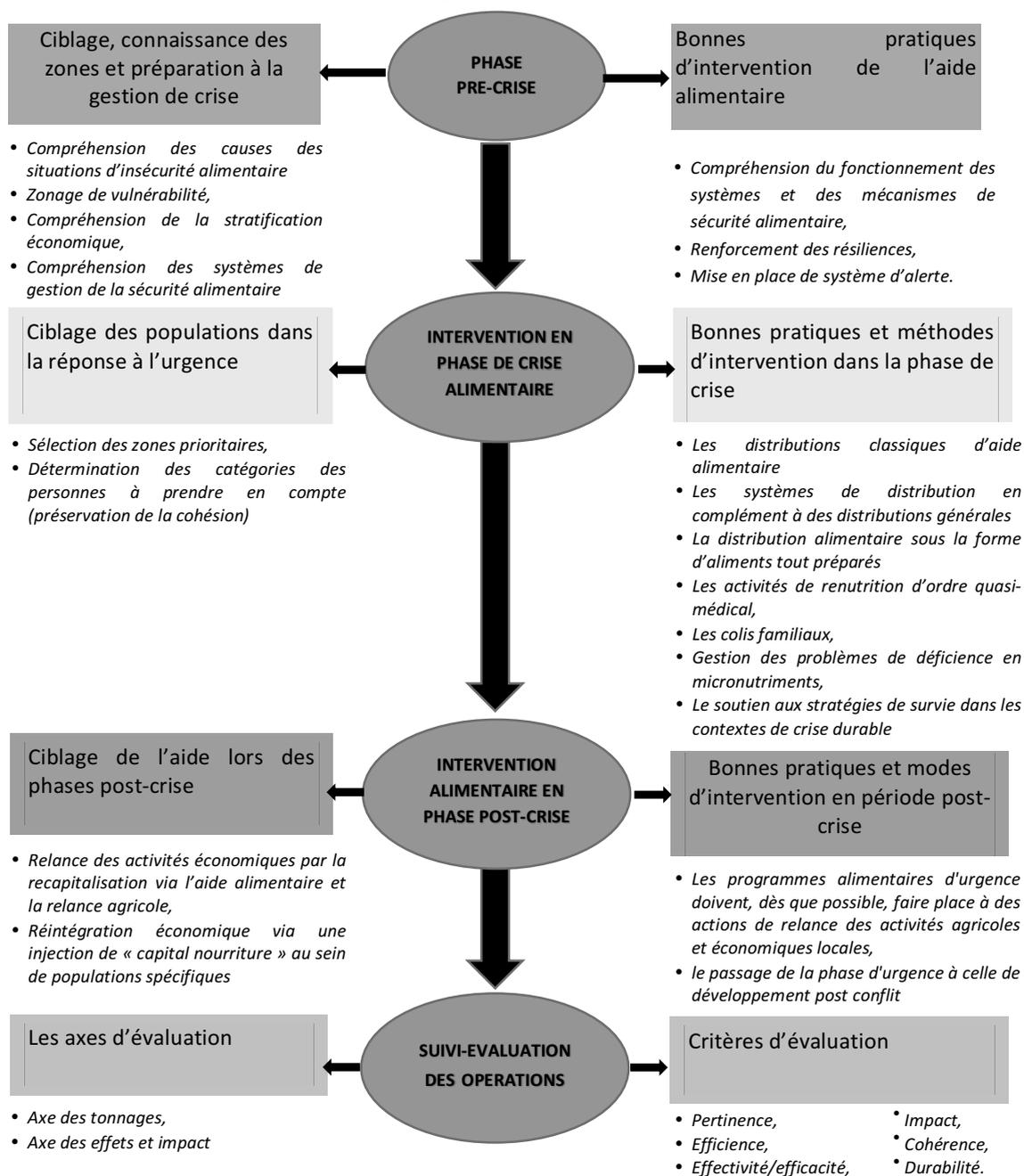
## **5.2. REVUE DES BONNES PRATIQUES**

Le cycle de réponse aux désastres montre plusieurs étapes importantes. Dans la réalité, plusieurs imbrications de ces phases peuvent s'observer. Ces phases sont les suivantes :

- *la phase de prévention et de préparation (mécanisme d'observation de la dégradation progressive, alerte précoce, anticipation de la crise) ;*
- *la phase de réaction (modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation) ;*
- *la phase de sortie de crise et de reprise des activités de développement.*

Ces phases sont présentées de façon schématique dans la figure ci-dessous

## Schéma de bonnes pratiques de gestion de crise alimentaire



Source : Les auteurs sur base de la note sur les bonnes pratiques de l'aide alimentaire dans les contextes de crise et de post crise du groupe URD.

L'évolution des dernières années montre que l'enjeu de l'aide alimentaire est de plus en plus dans son utilisation de la palette des outils de réponse aux crises et d'action humanitaire. Le cycle de réponse aux désastres montre plusieurs étapes importantes :

- *la phase de prévention et de préparation (mécanisme d'observation de la dégradation progressive, alerte précoce, anticipation de la crise) ;*
- *la phase de réaction (modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation);*
- *la phase de sortie de crise et de reprise des activités de développement.*

### **5.2.1. Phases pré-crise**

*Ciblage, connaissance des zones et préparation à la gestion de crise*

Une bonne préparation et anticipation pour le ciblage de la population peut passer par la compréhension des caractéristiques de sécurité alimentaire (niveau de la disponibilité à travers la production ou la commercialisation, l'accès économique et social et les principales caractéristiques socioculturelles qui déterminent l'utilisation des alimentaires), des zones et des ménages. Quatre piliers contribuent à cette compréhension :

- a) Compréhension des causes des situations d'insécurité alimentaire** *en fonction de différents types de facteurs (sociaux, culturels, économiques, état de l'accès aux services, etc.)*
- b) Zonage de vulnérabilité** : *comprendre dans le pays en question des zones les plus vulnérables en fonction du climat, sources de revenu, zone d'élevage ou d'agriculture, accès au marché, etc. Les frontières de la vulnérabilité sont évidemment différentes des découpages administratifs des pays.*

A titre d'exemple, le tableau ci-dessous présente l'évolution et l'ampleur de la crise consécutive au conflit armé Kamuina Nsapu

Tableau 8. Evolution et ampleur de la crise dans l'espace Kasaiën

Provinces	Zones affectées de façon chronologique
KASAI CENTRAL (affecté depuis août 2016)	Territoire de Dibaya, foyer de la crise Territoire de Dimbelenge Territoire de Kananga Territoire de Kazumba Territoire de Demba Territoire de Luiza
KASAI ORIENTAL (affecté depuis fin août 2016)	Territoire de Kabeya Kamwunga, Territoire de Miabi
KASAI (affecté depuis décembre 2016)	Territoire de Tshikapa : Zones de santé de Kamuesha Kalonda Ouest et Kamonia Territoire de Luebo Territoire de Mweka
LOMAMI (affecté depuis février 2017)	Territoire de Kamiji Ville de Mwene-Ditu Territoire de Luilu
SANKURU (affecté depuis mars 2017)	Territoire de Lusambo

Source : OCHA, (2017), République Démocratique du Congo (Région des Kasai)

Devant une pareille situation, si les planificateurs de gestion de la crise n'ont pas bien cerné le zonage de cette crise, il y a risque que l'intervention ne soit dirigée que vers les zones où la crise est naît sans pour autant considérer la zone affectée dans son ensemble.

**a) Compréhension de la stratification économique :** *Il est important de comprendre les principales caractéristiques des différentes classes sociales (propriété de la terre ou de bétail, niveau d'éducation, disponibilité de la main d'œuvre, capital social, membres de la famille vivant à l'étranger, etc.).*

**b) Compréhension des systèmes de gestion de la sécurité alimentaire** *pour les ménages type de chaque classe de richesse (principales sources de revenus, opportunité/capacité de réponse à une crise, principaux postes de dépenses, etc.).*

La combinaison de ses quatre piliers permet d'identifier au préalable les populations susceptibles d'être touchées par une crise selon son

intensité et de déterminer quelle action spécifique pour renforcer les tentatives de réponses à la crise apportées par les populations affectées. Ce travail mérite d'impliquer au maximum les populations affectées dans l'analyse de leur vulnérabilité et la connaissance des stratégies existantes pour répondre aux crises.

#### *5.2.1.1. Bonnes pratiques d'intervention de l'aide alimentaire en phases pré-crise*

Les bonnes pratiques comportent trois axes :

- 1) Compréhension du fonctionnement des systèmes et des mécanismes de sécurité alimentaire
- 2) Renforcement des résiliences : De façon générale, les populations utilisent plusieurs stratégies pour lutter contre les incertitudes des conditions climatiques. Les ménages tentent d'apporter des réponses aux crises à travers la migration des « bras valides » pour la recherche de travail dans d'autres régions, les ventes de biens, la collecte d'aliments sauvages, la collecte et la vente de bois, la réduction du nombre de repas, etc.
- 3) Mise en place de systèmes d'alerte : l'expérience internationale en termes de systèmes d'alerte précoce (SAP) est ancienne et importante. Pourtant, des crises qui auraient pu être évitées ou atténuées continuent d'exister, malgré ces systèmes. Il s'avère en fait que plusieurs caractéristiques manquent souvent à ces SAP :
  - **Réactivité** : *les SAP doivent être réactifs et donc produire une information rapidement afin de permettre aux décideurs de prendre rapidement leurs décisions. Souvent basés sur la collecte et le traitement de trop nombreux indicateurs, ces SAP ne sont en fait réellement réactifs que sur les crises à dynamiques lentes.*
  - **Sensitivité par rapport aux dynamiques régionales** : *la récente crise du Niger a démontré combien les SAP nationaux peuvent être insensibles à des évolutions économiques régionales et à des phénomènes spéculatifs transfrontaliers.*
  - **Efficienc e et reproductibilité** : *l'histoire des SAP est souvent celle de mécanismes qui fonctionnent tant qu'un acteur international les soutient et qui périclitent après le retrait de ce partenaire financier.*

- **Déconnexion avec des systèmes de réaction rapide** : un SAP n'est en fait réellement effectif que s'il est lié et pèse un poids déterminant en liaison avec un mécanisme de réaction rapide. On notera que les systèmes d'alerte qui s'appuient sur des indicateurs anthropométriques sont de très mauvais SAP, les indicateurs anthropométriques ayant plutôt tendance à réagir tard : la décapitalisation en termes de perte de poids est en général en fin de la chaîne de destitution.

En RD Congo, FEWSNET, un Systèmes d'alerte précoce contre la famine est une organisation de l'USAID qui fait les études de projection pour 6 mois de la situation sécurité alimentaire. Les projections présentées dans l'encadré III ci-dessous ont été formulées pour la période allant de février à septembre 2019.

*Encadré III. Événements possibles au cours des six mois à venir qui pourraient changer le scénario le plus probable*

<b>Zone</b>	<b>Événements</b>	<b>Impact sur les conditions de la sécurité alimentaire</b>
Tanganyika	Exacerbation du conflit communautaire et reprise des hostilités entre les communautés.	Ceci pourrait encore entrainer de nouveau, les déplacements des populations qui va fragiliser et/ou détruire ces moyens de subsistance en reconstitution. Cette situation pourrait également déstabiliser les flux commerciaux avec des impacts sérieux sur les prix au marché.
Tanganyika	Perturbations climatiques.	L'excès et/ou carence de pluies pourrait impacter sur la production agricole dans la mesure où elles pourront occasionner la perte des semences ou favoriser les inondations.
Tanganyika	Résurgences des maladies des plantes à grandes échelle	Une grande prolifération des phytopathologies notamment la chenille légionnaire des maïs pourrait avoir un impact sur la production agricole et ainsi diminuer le rendement et la disponibilité des vivres dans cette zone encore fragile sur le plan sécurité alimentaire.
Kasaï	Contestation des résultats des élections en faveur du nouveau président originaire de la région des Kasaï.	Ceci pourrait entrainer la reprise des hostilités qui va occasionner, de nouveau, les déplacements des populations qui va fragiliser et/ou détruire ces moyens de subsistance en reconstitution. Ceci pourrait d'avantage décourager les ménages agricoles, ce qui va exacerber cette situation d'insécurité alimentaire déjà fragilisée.
Kasaï	Détérioration des infrastructures de transport	Ceci pourrait avoir également un impact négatif dans la région et qui va fragiliser les échanges entre-territoires
Kasaï	Perturbations climatiques	L'excès ou manque de pluies pourrait impacter sur le cycle cultural
Kasaï	Nouvel afflux des déplacés ou des expulsés	Forte pression sur les moyens d'existence

La principale critique que l'on peut formuler à ces projections est l'absence de la communication soutenue auprès de toutes les parties concernées. En effet, un système d'alerte ne peut être considéré efficace que s'il est suffisamment communiqué, et les gens en sont au courant.

Cependant, au Congo, les communications les plus efficaces sont celles qui passent à travers les médias (radio et TV) sous forme des spots de sensibilisation ou surtout à travers des groupes sociaux tels que les églises, les associations culturelles, les écoles, etc. Les alertes dont le message a pour canaux de diffusion la presse écrite (journal) ou publié sur le Net sont de moins à moins saisies par la population par manque de cultures de lecture pour une bonne franche de la population ou par accès limité à l'internet dont le coût est encore relativement élevé pour beaucoup de congolais.

### **5.2.2. Intervention en phase de crise alimentaire**

#### *5.2.2.1. Ciblage des populations dans la réponse à l'urgence*

Une fois les zones prioritaires sélectionnées, la détermination des catégories des personnes à prendre en compte par l'aide extérieure représente une opération délicate et présente différents enjeux selon les types d'actions définies (réalimentation thérapeutique, vente subventionnées, distribution gratuite, etc.). La préservation de la cohésion sociale constitue l'un des aspects sensibles qui mérite une attention particulière dans le processus de sélection des populations.

Les systèmes d'alimentation complémentaires basés sur la distribution gratuite de produits alimentaires ou de ventes subventionnées, qui correspondent de facto à l'injection de ressources économiques dans des systèmes sous tension, peuvent constituer des sources de tension considérables.

L'expérience montre que le ciblage individuel peut être parfois dangereux et souvent d'un impact limité, du fait des systèmes de redistribution au niveau des communautés, voir à celui de l'unité familiale (Curdy, 1994). Il est souvent plus pertinent de prendre en compte l'unité familiale car c'est bien elle qui reste au centre de la sécurité alimentaire (MOUREY, 1995).

En RD Congo, le dispositif de gestion de crise mis en place par les humanitaires ne va souvent pas dans le sens de préserver la cohésion sociale. En effet, le nombre de bénéficiaires est souvent très limité comparativement à l'effectif de personnes en situation de crise. A titre d'exemple,<sup>11</sup> en 2018, plus de 3,7 millions d'enfants souffriraient de malnutrition aigüe, dont 1,7 million qui présentent des cas de malnutrition aigüe sévère. La province du Sankuru est l'une des plus touchées par la malnutrition chronique avec une prévalence supérieure ou égale à 45 pour cent depuis 15 ans. Afin de lutter efficacement contre cette malnutrition, le projet s'est appuyé sur des relais communautaires pour le dépistage à domicile des enfants. Ces derniers sont orientés par le nutritionniste du projet vers l'hôpital général de référence de Tshudi-Loto pour une prise en charge médicale. À ce jour, le centre de santé a accueilli 220 enfants de la région de Tshudi-Loto souffrant de malnutrition. À l'aide d'une formation en nutrition mise au point par la FAO, 32 enfants sont sortis guéris

En comparant le nombre d'enfants en souffrance de malnutrition (3.7 millions) par rapport à ceux qui ont été pris en charge (220 enfants), il s'avère que le dispositif mis en place devrait prendre beaucoup de temps sans peut être parvenir à répondre efficacement à l'objectif pour lequel il aura été mis en place.

#### *5.2.2.2. Bonnes pratiques et méthodes d'intervention dans la phase de crise*

En situation d'urgence, l'aide alimentaire commence par être « life saving », pour sauver des vies. Elle aura un rôle préventif pour atténuer l'impact économique de la crise et limiter le risque de phénomènes parfois difficilement réversibles (MOUREY, 1989) : départ des populations, vente des troupeaux ou des moyens de production, consommation de semences, etc. De ce fait, elle est indispensable. Les distributions générales (non ciblées) des secours peuvent prendre différentes formes.

---

<sup>11</sup> RD Congo - Cluster Sécurité Alimentaire : Histoire de vie - Investir dans une alimentation saine et diversifiée pour combattre la malnutrition. FAO, 11 Dec 2018).

### 1° Les distributions classiques d'aide alimentaire :

L'une des plus classiques est l'assistance en rations sèches : céréales, légumineuses et sources de lipides, distribuées selon diverses modalités. La ration apportée doit couvrir, selon les contextes, entre 25 et 100 % des besoins nutritifs en calories, protéines et lipides. Une bonne pratique qui a été observée par exemple au Darfour en 2004 est la mise en place de stock « tampon » (buffer stock) par des ONG en charge de distribution alimentaire. L'idée de ce stock est de pouvoir fournir une distribution alimentaire en « urgence » liée à l'arrivée de nouvelles populations, ceci dans l'attente que les canaux classiques d'approvisionnement via le PAM se mettent en place. Ce stock permet ainsi de pallier à la première urgence. La réalisation d'un tel stock pose aussi de nombreuses questions quant à la capacité de l'ONG de disposer de la logistique nécessaire pour l'acheminement et le stockage des denrées alimentaires.

### 2° Les systèmes de distribution en complément à des distributions générales :

Des formes plus ciblées de distribution d'aide alimentaire existent aussi. Les systèmes d'alimentation complémentaire (à la distribution générale) visent des groupes ayant des besoins nutritionnels particuliers : femmes enceintes, enfants en pleine croissance, malades en convalescence, etc. Dans certaines conditions, des distributions de rations complémentaires ciblées pour les enfants de moins de 5 ans dites « distributions de couverture » pour les moins de 5 ans peuvent être réalisées comme mesure préventive au développement de la malnutrition.

### 3° La distribution alimentaire sous la forme d'aliments tout préparés :

Largement utilisées dans des contextes d'économie urbaine comme Sarajevo ou en Abkhazie, les cuisines populaires sont conçues pour aider des populations qui n'ont pas la possibilité de préparer leurs propres repas (personnes âgées ou n'ayant pas accès à la source d'énergie nécessaire pour cuire les aliments).

### 4° Les activités de renutrition d'ordre quasi-médical :

Dans les cas les plus graves de sous-nutrition, il faut avoir recours aux systèmes de réalimentation thérapeutique.

### 5° Les colis familiaux :

Une modalité d'aide alimentaire un peu particulière existe dans certains contextes plus européens. Cette assistance prend la forme de colis familiaux ou individuels, contenant diverses denrées : riz, huile, mais aussi conserves de fromage ou de viande.

### 6° Gestion des problèmes de déficience en micronutriments

Dans presque tous les pays du Sud, même en l'absence de crise alimentaire aiguë, il y a des problèmes de micronutriments : vitamines, oligo-éléments etc. Ces problèmes s'aggravent et deviennent de vrais enjeux de santé publique quand l'aide humanitaire cible des populations déjà carencées ou quand elle prend la forme d'assistance à des camps de réfugiés ou de déplacés dans lesquels la ration alimentaire est nécessairement peu diversifiée.

### 7° Le soutien aux stratégies de survie dans les contextes de crise durable

Ces programmes peuvent se mettre en place soit au cours de conflits durables dans le cadre de stratégie de soutien aux mécanismes de survie, soit lors des sorties de crise afin de faciliter le retour à la normale. On trouve dans ce type de situation deux types principaux de programmes :

- *les programmes dits « semences et outils »*
- *les programmes dits « vivres contre travail »*

## **5.2.3. Interventions alimentaires en phases post-crise**

### *5.2.3.1. Ciblage de l'aide alimentaire lors des phases post-crise*

La problématique du ciblage prend en fait plusieurs dimensions dans les phases de post-urgence, en fonction de l'objectif du programme :

- *Relance des activités économiques par la recapitalisation via l'aide alimentaire et la relance agricole. Attention alors à ne pas tomber dans le piège de choix exclusif des plus vulnérables. La réussite des certaines activités de post-urgence (relance agricole, etc.) exige une certaine capacité que ne détiennent pas forcément les plus vulnérables ;*

- *Réintégration économique via une injection de « capital nourriture » au sein de populations spécifiques : réfugiés sur le retour, déplacés rentrant chez eux, soldats démobilisés.*

Le choix des programmes et des modalités de ciblage implique nécessairement des laissés pour compte. Le dialogue avec la population, tant celle qui sera bénéficiaire du programme que celle qui ne le sera pas, est un enjeu essentiel et trop souvent ignoré ou traité de façon subsidiaire.

#### *5.2.3.2. Bonnes pratiques et modes d'intervention en période post-crise*

Les programmes alimentaires d'urgence doivent, dès que possible, faire place à des actions de relance des activités agricoles et économiques locales et, si nécessaire, les soutenir (et non pas partir à la conquête des marchés locaux). Le passage de dynamiques d'aide alimentaire d'urgence à des actions à plus long terme est difficile.

Le savoir-faire nécessaire, le mode de dialogue avec les populations, la réalité des jeux de pouvoir sont apparemment bien différents.

Dans cette complexité et devant ces interrogations, le retrait pur et simple est souvent l'option choisie par beaucoup d'organisations dites humanitaires d'urgence. Il est généralement plus facile de partir que d'évoluer.

Pourtant, le désengagement des programmes d'aide alimentaire devrait impliquer leur remplacement par des actions de soutien à la production agricole de stimulation de l'économie. Ceci est encore bien rare. La réhabilitation agricole d'urgence fait partie intégrante de la stratégie d'intervention en situation de crise alimentaire et surtout de sortie de crise.

Ensuite, il s'agit de faciliter le passage de la phase d'urgence à celle de développement post-conflit : il faut, par exemple, aider les premiers groupes de paysans qui reviennent dans des zones abandonnées lors du conflit. Il faut aussi tout faire pour raccourcir le plus possible les périodes durant lesquelles l'aide alimentaire est nécessaire, afin d'éviter la création de phénomènes de dépendance, de limiter l'intégration de l'aide au sein des stratégies de survie des populations et, enfin, de freiner l'apparition de changements dans les pratiques alimentaires.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL**

Dans un contexte où les crises alimentaires sont persistantes et s'étendent à d'autres régions déjà précaires rendant les perspectives inquiétantes, il est normal que les mécanismes de prévention et de gestion durables et efficaces des crises alimentaires deviennent une question préoccupante. C'est dans ce cadre que s'est inscrite cette étude sur les crises alimentaires et mesures d'atténuation en République Démocratique du Congo qui se devait d'analyser le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires en RDC et plus spécifiquement les mesures prises en urgence ou de façon durable pour les atténuer.

L'atteinte de cet objectif a exigé la mobilisation de plusieurs approches méthodologiques, partant de la revue de la littérature aux enquêtes quantitatives par questionnaire en passant par les entretiens semi directifs avec les personnes ressources et les parties prenantes aux problèmes de sécurité alimentaire. L'analyse SWOT a été utilisée pour analyser le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Après l'analyse critique de la revue documentaire, une analyse du contenu a été réalisée pour les informations collectées à travers les entretiens auprès des personnes ressources alors que les données issues des enquêtes quantitatives ont nécessité un recours au traitement statistique. Au terme, de ces différentes analyses, les principaux résultats renseignent qu'en RD Congo 9,8 millions de personnes sont en en crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë et 3,3 millions de personnes en situation d'urgence) et réparties dans (i) les zones sous l'influence de groupes armés nationaux et étrangers, (ii) les zones touchées par les épidémies (iii) les zones infestées par les maladies et ennemis des cultures, (iv) les zones ayant accueilli des réfugiés Sud soudanais, Centrafricains et Burundais et (v) les zones restantes où les communautés vivent de manière structurelle dans la pauvreté et la précarité généralisées.

Plusieurs facteurs sont à la base de cette situation. Certains sont structurels notamment le faible investissement dans le secteur agricole ayant entraîné une baisse de la production à cause d'un accès très limité aux outils et aux intrants agricoles de qualité, l'isolement

de certaines zones de production et/ou à des difficultés d'accès au foncier, la persistance de maladies décimant les cultures et les cheptels, la désorganisation durable de l'ensemble des filières, la volatilité des prix des produits agricoles, le manque de mise en œuvre des réformes proposées pour la relance du secteur agricole, le manque d'accès à des systèmes de crédit, l'abandon des productions vivrières au détriment de l'exploitation artisanale minière, le mauvais état des routes et voies de desserte agricole, etc. alors que d'autres sont conjoncturels et notamment les conflits armés, les déplacements de populations dans les zones de conflits, les désastres naturels et épidémies récurrentes ainsi que l'inaccessibilité aux infrastructures socio-économiques de base.

L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont à signaler dans la majorité des territoires de la RD Congo mais les principales crises alimentaires sont à signaler dans les provinces du Kasai, Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Haut Katanga, Tanganyika et Ituri.

Le gouvernement et les humanitaires (internationaux ou nationaux) sont les principaux acteurs dans la gestion des crises alimentaires en RD Congo. Le gouvernement agit à travers les ministères : de l'Agriculture, pêche et élevage, du Plan, des Affaires sociales et humanitaires et de l'Intérieur, sécurité et décentralisation ainsi que les ETD par la mise en place des programmes et projets dont les objectifs contribueraient à la sécurité alimentaire des populations, en urgence ou en durable sur le plan national et des engagements et chartes ratifiés sur le plan régional, africain ou international alors que les humanitaires mettent en place des approches structurelles et agissent pour répondre à des cas spécifiques de crise alimentaire. Les stratégies conjoncturelles des agences humanitaires et leurs partenaires consistent à fournir une assistance alimentaire et agricole d'urgence, afin de sauver des vies, de rétablir la sécurité alimentaire et de protéger les moyens de subsistance des personnes affectées par des crises alimentaires et de moyens de subsistance aigües.

Il existe un Fonds Humanitaire en RDC qui est un outil essentiel de la réponse humanitaire permettant à la communauté humanitaire de répondre aux besoins essentiels et aux nouvelles situations d'urgence d'une manière flexible, rapide et efficace. Ce sont des subventions allouées aux Organisations Non Gouvernementales Nationales et Internationales ainsi qu'aux Agences des Nations Unies qui doivent

permettre de « sauver des vies ». Ce sont les populations les plus vulnérables que ciblent le FH RDC. C'est ainsi qu'entre 2006 et 2016, plus de 70 millions de personnes ont bénéficié d'une assistance humanitaire grâce au FH RDC à travers tout le pays.

Ces organisations se réunissent dans les clusters – dont fait partie le Cluster sécurité alimentaire - nationaux et provinciaux sur une base régulière afin de coordonner les interventions en matière de sécurité alimentaire, harmoniser les méthodologies d'intervention et rendre compte des progrès et expériences réalisés. L'assistance de ces organisations se fait pour pouvoir permettre aux personnes en crise de se relancer par l'exploitation agricole et concerne principalement des kits maraichers, des kits vivriers, des kits petit élevage, des kits pêche et pisciculture, des unités de transformation.

Le dispositif de prévention et gestion des crises alimentaires existant en RD Congo présente entre autres atouts, la disponibilité d'un potentiel énorme des ressources naturelles en RDC, la ratification des accords et traités internationaux ayant des volets sur la sécurité alimentaire, l'élaboration des programmes et projets ayant un impact considérable sur la sécurité alimentaire, la réalisation des études, des enquêtes pour la mobilisation des informations dans le secteur alimentaire du côté gouvernement et la mobilisation du fonds humanitaire pour le RD Congo, la disponibilité des agences humanitaires à venir au secours de la RDC et l'existence d'un cadre de référence du côté des humanitaires.

L'action gouvernementale présente quelques faiblesses, notamment la faiblesse des actions réalisées en matière de sécurité alimentaire en dépit de plusieurs programmes et projets élaborés en cette matière, le faible niveau de réalisation d'engagements internationaux, plusieurs contraintes techniques, économiques et institutionnelles qui paralyse le secteur agricole en RDC, faible part du budget alloué au secteur agricole et faible capacité de financement des activités agricoles. Le dispositif humanitaire de prévention et de gestion des crises alimentaires présente aussi des faiblesses tel que le conflit de la coordination des activités par les humanitaires avec le principe de souveraineté de l'Etat, la tendance à la politisation de l'aide alimentaire, la faible présence des humanitaires dans certaines zones et la capacité d'intervention souvent insuffisante.

Il existe tout de même des opportunités pouvant profiter au renforcement du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires, il s'agit de l'existence de nombreux cadres internationaux fournissant des principes et stratégies des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, la possibilité d'intégration des politiques nationales dans les processus régionaux, la disponibilité du secteur privé ayant des intérêts dans le secteur agricole, la possibilité de financer les *activités de développement agricole par les partenaires techniques et financiers*, la présence des Humanitaires et des grandes ONG internationales de développement bien structurées, Retour progressif de la paix dans certaines régions en détresse et l'aboutissement relativement harmonieux du processus électoral.

Des points de surveillance doivent être tenus pour limiter la portée des facteurs qui menacent le dispositif existant dans la gestion et la prévention des crises alimentaires. Ces menaces sont en rapport avec la fragilité des institutions de la République et problématique de la gouvernance et les changements climatiques.

Comme l'ensemble de la région du Kasai, la province du Kasai central fait face à la pire crise alimentaire de ses 50 dernières années. Comme la plupart des régions de la RD Congo, la situation alimentaire de la province était déjà précaire à cause d'une faible production agricole due notamment à des exploitations agricoles de dimension réduite, un travail essentiellement manuel avec un outillage rudimentaire, l'usage très limité d'intrants agricoles performants et un faible accès aux marchés. La situation s'est dégradée davantage depuis la crise de 2016 appelée « phénomène Kamuina Nsapu » faisant de la province du Kasai, la plus touchée par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Après des déplacements massifs des populations, les populations manquent aujourd'hui de nourriture pour subvenir à leurs besoins immédiats, à court terme et plusieurs n'ont pas planté à temps ou pendant 3 saisons passées, ce qui laisse présager un spectre d'augmentation des cas d'insécurité alimentaire dans la zone.

Dans la zone, le SDAM est faible car en moyenne, les ménages consomment 3,8 groupes d'aliments sur les douze recommandés. Ce score montre que les ménages rencontrent des difficultés d'accès à la nourriture. L'accès est particulièrement limité pour les aliments riches

en fer et en protéines, les ménages adoptent ainsi des stratégies de survie relativement sévères.

La Province du Katanga dans son ensemble et dans le territoire de Pweto (Haut-Katanga) connaît depuis 2012 une situation d'instabilité marquée par des conflits armés dans tous les grands bassins de production au point que les déplacements massifs des populations qui s'ensuivent entraînent un déséquilibre entre les disponibilités alimentaires et le pouvoir d'achat des populations. Les diverses interventions des agences humanitaires n'ont fait que stabiliser la situation humanitaire et alimentaire mais le retour des populations laborieuses dans ces zones de production (Nyunzu, Niemba, Manono, Kabalo et Moba) reste timide à cause de l'existence des poches d'insécurité ou alors de la reprise subite des hostilités.

La majorité d'indicateurs de la sécurité alimentaire (SDAM, SCA, rCSI, etc.) présente en général une évolution inquiétante aussi bien en termes de chiffres mais aussi et surtout en termes démographiques.

## **RECOMMANDATIONS POUR UNE PREVENTION ET UNE BONNE GESTION DE CRISES ALIMENTAIRES EN RDC**

Dans une région où tout est à construire, les priorités sont nombreuses. Le renforcement des capacités en matière agricole, tant pour la production que pour les méthodes de séchage, de conservation et de stockage, semble cruciale pour permettre une meilleure résilience des populations en cas de crise.

Mais à ce niveau de chose, la priorité doit être accordée à l'accès à l'alimentation de base et à la restauration des capacités de subsistance principales en fonction de l'évolution du contexte. Les interventions viseront à réduire l'impact nutritionnel résultant de la réduction de la consommation alimentaire. En tenant compte des vulnérabilités préexistantes, le retour des populations et l'évolution du contexte sécuritaire, le soutien aux campagnes agricoles reste une priorité afin de réduire les risques d'une grave détérioration des niveaux de sécurité alimentaire.

En matière de contexte de mise en œuvre, l'expérience a montré que pour obtenir des résultats escomptés, il faudra garantir une sécurité publique, renforcer la résilience de l'Etat, créer un climat de confiance mutuelle entre la population et les institutions publiques pour consolider l'appropriation nationale, renforcer la cohésion et la concorde nationale et enfin, créer des partenariats régionaux et internationaux. En ce qui concerne la planification, coordination, pilotage et suivi des politiques et programmes, il a été relevé la nécessité d'une vision prospective de long terme et d'un dispositif programmatique cohérent.

S'agissant de l'approche de mise en œuvre des réformes des politiques publiques, l'exigence des politiques publiques innovantes, orientées et axées sur les résultats et menées dans une approche programmatique est déterminante. Enfin, le financement et la mobilisation des ressources, tant intérieures qu'extérieures, doivent être accrus au regard de leur importance capitale dans la mise en œuvre des politiques.

### *1. Recommandations spécifiques au gouvernement congolais*

#### *a) Mise en place des plans de contingence aux niveaux national, provincial, et territorial.*

L'ampleur que prennent certaines crises est liée à l'inexistence des plans de contingence au niveau des ETD qui permettraient aux autorités de mettre en place une réponse rapide et coordonnée afin de minimiser les conséquences qui pourraient survenir lors d'une crise.

En plus de l'amélioration de la capacité de réponse aux urgences alimentaires, ce plan de contingence devrait offrir aux gouvernants l'opportunité de penser au renforcement des capacités de services et communautés en vue de la gestion efficace des crises et, surtout, d'entrevoir les mesures d'atténuation des crises.

Un tel plan devrait permettre de (i) préparer les acteurs à pourvoir une assistance et une protection adéquates à la population affectée par la crise, (ii) établir des mécanismes appropriés pour mobiliser les ressources afin de satisfaire les besoins immédiats, à moyen et long terme des groupes vulnérables de la population, (iii) assurer une sécurité adéquate aux acteurs et aux bénéficiaires, (iv) assurer une bonne coordination entre intervenants pour une réponse concertée et efficace, (v) mettre sur pied un mécanisme d'alerte en vue de réduire la vulnérabilité de la population quant à la prévention et à la préparation aux crises.

*b) Mobilisation des réserves stratégiques au niveau national, provincial, territorial pour une réponse rapide en cas de catastrophes naturelles et de crises.*

Les préoccupations croissantes sur les crises alimentaires ont remis la question du stockage public des denrées sous les feux des projecteurs de l'actualité. La mise en œuvre d'opérations de stockage public par l'Etat et les collectivités publiques permettrait une mise en correspondance des objectifs poursuivis lors des crises alimentaires avec la taille des stocks et leurs mécanismes de gestion (stocks stratégiques, stocks d'intervention, stocks régulateurs, stocks d'urgence, stocks de réserve).

*c) Promouvoir des mesures de protection sociale en faveur des populations vulnérables, notamment les filets de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les transferts monétaires et en cas de nécessité la distribution alimentaire.*

Au regard de la récurrence des crises que connaît la RD Congo, la protection sociale se révèle être une mesure importante de la politique sociale pour lutter contre la pauvreté et les inégalités qui existent au sein de la société et pour remédier à la vulnérabilité des populations face aux crises alimentaires.

Le potentiel ex-ante et ex-post que présente la protection sociale pour remédier aux vulnérabilités et aux impacts de la crise alimentaire montre l'importance de tisser des liens plus étroits entre l'aide humanitaire et les mesures de protection sociale afin de réduire la nécessité de faire appel à l'aide humanitaire de manière récurrente, et de faciliter une réponse efficace en périodes de crise alimentaire.

*d) Mise en place d'un système d'appui en post-crise, et de restauration des moyens d'existence avec des interventions ciblées dans les domaines techniques, financiers et sociaux (caisse de résilience).*

Il est formellement admis que les crises humanitaires en général et les crises alimentaires en particulier entraînent une décapitalisation et par voie de conséquences, les stratégies d'adaptation sont de plus en plus irréversibles et dommageables. En situation de crise, les stratégies de survie s'épuisent, et celles utilisées sont de plus en plus dommageables (retrait des enfants de l'école ou la pratique d'activités illégales ou risquée), et ne suffisent pas à assurer la sécurité alimentaire à long terme.

En RDC, toutes les sources de revenus sont affectées par la crise qui a causé un effondrement de l'économie. Combiné à l'insécurité, elle affecte toutes les activités génératrices de revenus particulièrement celles des femmes qui dépendent surtout du petit commerce, de l'agriculture et de la transformation de produits naturels en milieu rural.

Il y a donc nécessité des mécanismes d'appui publics qui permettraient des ajustements des sources de revenu à même d'enrayer un appauvrissement de la consommation alimentaire familiale.

*e) Mise en place d'une stratégie de communication basées sur les actions réussies et impliquant toutes les parties prenantes.*

Aucune organisation, aucun gouvernement ne peut agir seul pour éradiquer la faim et la malnutrition. Il faut établir des partenariats multi acteurs puissants et inclusifs dans la prévention et la gestion des crises alimentaires par la création des plates-formes qui impliquent toutes les parties prenantes et surtout les bénéficiaires, le secteur privé et la société civile.

## Références bibliographiques

- Caritas International Belgique et Commission Justice et Paix RDC, (2017), Kasai : une crise symptomatique des maux congolais ? , une analyse commune, décembre 2017, 13 p.
- Cluster National Sécurité Alimentaire RDC, (2014), LIGNES DIRECTRICES pour les interventions en situation d'urgence et de réhabilitation en République Démocratique du Congo, juin 2014.
- Cluster Sécurité alimentaire/PAM, (2017), Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence dans les provinces du Kasai, Kasai central, Kasai oriental, Lomami et du sankuru, Republique Democratique du Congo, 31 p.
- Curdy, Relevance of supplementary feeding programmes for refugees, displaced or otherwise affected populations, paper presented at the WFPConference in Matchacot, 1994, 17 p.
- FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire Rome, FAO, 144 p.
- Food Security Informational Network, 2017, Rapport mondial sur les crises alimentaires 2017.
- Grünewald F., Kauffmann D et Sokpoh B., (2010), Note sur les bonnes pratiques de l'aide alimentaire dans les contextes de crise et de post crise, URD, 25 p.
- Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la RD Congo, 2018, Rapport du Cadre Intégré de la Sécurité alimentaire.
- Ministère Provincial du Plan(2018). Plan de développement provincial du Kasai-Central. 152p.
- Ministère du Plan de la RDC, (2015), Rapport bilan OMD 2000 – 2015 : Evaluation des progrès accomplis par la RDC, 110 p.
- Ministère du Plan de la RDC, (2015), Rapport bilan OMD 2000 – 2015 : Evaluation des progrès accomplis par la RDC, 110 p.

- Miteu A.R. et al. (2019), Typologie des exploitations agricoles familiales dans les territoires de Kazumba, Dimbelenge et Demba au Kasai Central en République Démocratique du Congo, *Afrique Science* 15(1) (2019) 377 – 390
- Mourey A., « Approche nutritionnelle des actions d'assistance du CICR en situation conflictuelle », dans *Revue suisse de médecine militaire et de catastrophe* ; vol. 66 (1989), pp. 22-33.
- Ngalamulume G., (2011) , "Projets de développement agricole, dynamiques paysannes et sécurité alimentaire : essai d'analyse transversale et systémique de la rencontre entre les actions globales et les initiatives locales au Kasai occidental/RDCongo", Thèse de doctorat, inédit, Université catholique de Louvain, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Centre d'études du développement, Louvain La Neuve, 389 p.
- Obrecht, A. (2018) Blocage dynamique : pour une action humanitaire adaptable en République
- OCHA, (2013), République Démocratique du Congo : Plan d'Action Humanitaire 2013, 156 p.
- OCHA, (2013), République Démocratique du Congo : Plan d'Action Humanitaire 2013, 156 p.
- OCHA, (2017), République Démocratique du Congo : Plan d'Action Humanitaire 2017 à 2019, 156 p.
- OCHA, (2017), République Démocratique du Congo (Région des Kasai) : Appel éclair 25p.
- OCHA, (2018), Provinces du Nord Kivu et de l'Ituri (RDC) : Plan d'Action Humanitaire 2018, 156 p.
- OCHA., (2018), Plan opérationnel d'urgence 2018 : Région du Kasai, Kwilu, Kwango et Lualaba (RD CONGO), 60 p.
- OCHA., (2019), Plan opérationnel d'urgence 2019 : Région du Tanganyika et Haut-Katanga (RD CONGO), 61p.
- PAM (2018) : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence dans la Province du Tanganyika et les territoires de Mitwaba et Pweto, 63 p.

- PAM, (2017), Etude des marchés des céréales en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires dans les provinces du Kasai Central, du Kasai, du Kasai Oriental, Haut-Katanga, RDC, 31 p.
- RDC (2018). Plan de développement provincial du Kasai-Central, 158 p
- RDC, 2012. Plan d'organisation de secours en cas de catastrophe- Plan ORSEC, 153 p.
- Touré B., (2017), Rapport final de l'Enquête de mortalité rétrospective, Zones de Santé de Tshibala et Kalomba, Kasai Central, République Démocratique du Congo (RDC), MSF, 51 p.
- [www.caid.cd](http://www.caid.cd), situation géographique et administrative de la province du Kasai central, consultée le 26 avril 2019.

## ANNEXE

### Personnes ressources

Nom	Fonction / Structure	Province
BITEMA BWANGA	Ministère provincial du Plan	Inspecteur
BUSAMBO Paul	Cluster sécurité alimentaire/FAO	Co-coordonnateur National
Justin LURATWA	OCHA/Kananga	Humanitarian Affaires Assistant
Justin MUSUMADI	SNHR	Coordonnateur provincial
KADIEBWE Miche	Ministère des affaires humanitaires/Kasai-central	Chef de division
Marius ILANGATA	FAO/Zone Kasai-Oriental	Coordonnateur Provincial
Michel KABAMBA	WFP/Zone Kasai-central	Coordonnateur Provincial
MUKANYA TSHILUMBA	INS/Kananga	Démographe
MUSAWU Remy	IPAPEL/Kasai-central	Inspecteur
NGONDE NSAKALA	Ministère d'agriculture/Kinshasa	Directeur
Pierre BAKAMANA	INS/Kananga	Statisticien
TUBONGE KATCHAY	INS/Kananga	Statisticien économiques
PR. MPUNDU MUBEMBA MICHEL	Directeur de Cabinet/Ministre provincial de l'Agriculture	Haut-Katanga
DR. BAUDOUIN KAKUDJI	IPAPEL/Haut-Katanga	Haut-Katanga
M. MUTOMBO	Bureau Etudes et Planification/IPAPEL/Haut-Katanga	Haut-Katanga
M. ALBERT MPANDE	ITAPEL/Kasenga	Haut-Katanga
IR. BYAMUNGU	CAID/PWETO	Haut-Katanga
IR. MARCEL NDOKO	Responsable FAO/Lubumbashi	Haut-Katanga

IR. LEBEAU NGOY	Cartographe IPC/FAO-Lshi	Haut-Katanga
ARNOLD KANKU	Secal/PAM-Lshi	Haut-Katanga
IR. JULIE MAHAKO	Secal/Vision mondiale-Lshi	Haut-Katanga
PR. MYLOR SHUTCHA	Doyen Fac. Agro/UNILU	Haut-Katanga
IR. KABEY	Chef d'antenne/INERA-KIPOPO	Haut-Katanga
IR. KAMB-A-TSHIKU FORTUNAT	Chercheur à l'INERA-KIPOPO	Haut-Katanga
IR. DOUDOU TSHIPAMA	Chercheur à l'INERA-KIPOPO	Haut-Katanga
PLACIDE MUKEBO	Directeur au BDD/Lubumbashi	Haut-Katanga
STEPHANE BANZA	Responsable ONG APRONAPAKAT	Haut-Katanga
IR. JOHN BANZA	IPAPEL/Tanganyika	Tanganyika
IR. KAYA MALISAWA	Ministre Provincial de l'Agriculture	Tanganyika
IR. FLORENCE KIKASA	Ministre Provinciale de la Pêche	Tanganyika
MR. GHISLAIN BANZA KASONGO	Agent IPAPEL/ Kalemie	Tanganyika
MR. HILAIRE SELEMANI	Opérateur économique/Kalemie	Tanganyika
MR. JACKSON KAZADI	Assistant Sécurité alimentaire /PAM	Tanganyika
MME ALICE ARIJA	Projet P4P FAO/Kabalo	Tanganyika
MR. BERNARD KASE KIKUMBI	Chef des Travaux/UNIKAL	Tanganyika

La Konrad Adenauer Stiftung est une organisation non gouvernementale allemande, d'utilité publique qui a pour mission ; l'éducation civique et politique, la démocratie et l'Etat de droit dans le monde.

La Konrad Adenauer Stiftung est établie en République Démocratique du Congo depuis 1967. Le programme de la Fondation a permis la formation des cadres chrétiens, le débat politique dans les milieux universitaires, l'éducation civique et politique dans les provinces, le renforcement des capacités des organisations de la société civile avec une attention particulière aux organisations féminines, l'appui aux capacités organisationnelles et électorales des partis politiques et la formation des coalitions politiques. Son action a aussi encouragé le dialogue politique par des débats radio et télévisés sur des questions d'actualité, la prévention et la résolution des conflits et la publication des ouvrages sur des questions d'éducation civique et politique.

[www.kas.de/kongo](http://www.kas.de/kongo)